

L'OMNIUM BRITANNIQUE: DÉSUET, LE ROYAL LYTHAM?

Jean-François Bégin
page F1



Dieu est humour

Cahier Arts+Spectacles,
Cinéma, page D1

La Presse

cyberpresse.ca



L'empire du rire

Cahier Économie, page C10

Dans votre assiette: le porc

Cahier Plus, pages B4 et B5



MONTRÉAL | SAMEDI 21 JUILLET 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

117^e ANNÉE > NO 266 > 164 PAGES > 10 CAHIERS

2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 \$

Le sang coule à Gênes

Un jeune homme est tué lors de violents heurts entre manifestants et policiers au Sommet du G8



ISABELLE HACHEY

envoyée spéciale

AU SOMMET DU G8

GÈNES, Italie — On redoutait le pire. Et le pire est arrivé. Un manifestant antimondialisation a été tué, hier, au premier jour du Sommet du G8 à Gênes. Une balle à la tête, tirée par un policier. Près de 200 autres personnes ont été blessées au cours de violents affrontements survenus dans les rues de la ville portuaire italienne.

Selon des témoins, des manifestants lançaient des pierres sur une fourgonnette remplie de carabinieri. La victime, qui portait une cagoule, a été abattue après avoir tenté d'y jeter un extincteur. Le jeune homme s'est écroulé dans une mare de sang.

Il a été identifié comme étant Carlo Giuliani, un Romain de 23 ans qui squattait un immeuble du centre de Gênes. Il possédait un casier judiciaire, notamment pour port d'arme et possession de stupéfiants.

Le corps de la victime est resté au milieu de la Piazza Alimonda pendant plusieurs heures, alors que les policiers affrontaient les manifestants en colère. Il a ensuite été recouvert d'un simple drap blanc.

Au cours de l'émeute, des témoins affirment qu'une jeune femme a été sérieusement blessée lorsqu'un véhicule de police lui a carrément roulé sur le corps.

Le jeune homme est la première victime des violences qui accompagnent les rencontres des leaders de la planète depuis la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, en 1999.

Sa mort a été qualifiée « d'assassinat policier » par certains leaders

Voir GÈNES en A2

Ces saisissantes photos du photographe Dylan Martinez, diffusées hier par l'agence REUTERS, montrent le film des événements dramatiques qui ont marqué la journée d'hier à Gênes. Sur la photo de gauche, on aperçoit un manifestant vêtu d'un t-shirt blanc et d'une cagoule bleu marine qui s'apprête à projeter un extincteur dans la jeep des carabinieri. Derrière une vitre brisée, un policier pointe son revolver dans sa direction. Dans la deuxième photo, en haut à droite, le jeune homme vient de s'écrouler, atteint d'un coup de feu à la tête. Puis, dans les instants suivants, le véhicule de la police fait marche arrière et, selon des témoins, roule sur le corps du jeune homme qui gît dans une mare de sang.

Photos REUTERS

Les dirigeants du G7 demeurent optimistes

d'après l'Agence France-Presse

GÈNES, Italie — Les chefs d'État et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés (G7), réunis hier à Gênes, ont estimé que la solidité de l'économie mondiale devrait permettre d'assurer une croissance encore plus forte.

« Des politiques adaptées et de bons fondamentaux économiques constituent une assise solide pour une croissance plus forte », ont-ils indiqué dans un communiqué final

qui reprend largement les conclusions des travaux de leurs ministres des Finances il y a deux semaines à Rome.

Les dirigeants du G7, réunis sans la Russie dans la ville de Gênes depuis la mi-journée, reconnaissent que « le ralentissement de l'économie mondiale a été plus prononcé que prévu au cours de l'année écoulée ».

« La croissance aux États-Unis, moteur de l'économie mondiale, a fortement ralenti », constatent-ils,

pour aussitôt ajouter que les « tendances de long terme demeurent favorables. »

Le G7 salue également la « politique monétaire active » aux États-Unis, en ce qui pourrait être perçu comme une critique implicite du statu quo observé par la Banque centrale européenne (BCE) qui refuse de baisser ses taux.

Mais les dirigeants du G7 n'ont

fait aucune mention des taux de change, et en particulier de la force du dollar face aux principales monnaies internationales, qui pénalise la compétitivité des entreprises américaines et donc nuit à la reprise mondiale. Après avoir gagné

Voir DIRIGEANTS en A2

Autres informations, pages A9 et A10

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts, spectacles et Cinéma		
cahier D	Le monde A14-A22	
- horaire cinémas D24	Les petits compagnons H7	
- horaire spectacles D17	Loteries A2, F10	
- horaire télévision D8	Mon toit cahier I	
Avis E2	Mots croisés G16	
Bridge-Échecs-Timbres H7	Mot mystère G16	
Carrières et Formation	Petites annonces	
Décès cahier H	- immobilier E1-E3	
Économie A26	- marchandises E3	
Éditorial A16	- emplois E3-E6	
Feuilleton A27	- automobile E6, E7	
Forum A27	- affaires C3	
Horoscope G16	Restaurants D19	
Jardiner 18	Sports cahier F	
	Vacances cahier G	
	Vin D18	

MÉTÉO Voir page F10
Passages nuageux
Maximum 30, minimum 19



6 21924 45678 2



GILLES TOUPIN

LA PRESSE CHEZ LES SUISSES

SAM | 1 > Un fédéralisme souple

AUSANNE — Sans faire de bruit, la Suisse romande « vole » depuis quelques années des centaines d'infirmières québécoises écoeuvrées par notre système de santé malade et par leurs conditions de travail lamentables.

La chose se fait discrètement, avec l'aide d'une agence spécialisée dans ce travail, Euro-Care, qui a pignon sur rue à Montréal, et le recrutement s'intensifiera encore dans les années à venir, a appris *La Presse* lors d'un récent reportage en Suisse.

Bien que le phénomène prenne

de l'ampleur au moment même où pointe à l'horizon une pénurie d'infirmières au Québec, l'Association des infirmières et des infirmiers du Québec et le ministère de la Santé ne s'inquiètent pas outre mesure. On estime à un peu moins de 500 par année, à Québec, le personnel infirmier qui s'exile à l'étranger pour trouver de meilleures conditions de travail. Sur 55 000 infirmières et infirmiers au Québec, la proportion est minime. Mais on reconnaît au ministère de Rémy Trudel, selon une porte-parole, que nous sommes dans le contexte d'une « pénurie annoncée » et qu'il a déjà fallu commencer à recruter en France et en Belgique. De plus, l'Ontario et les États-Unis travaillent fort également pour nous « piquer » notre personnel.

Il faudra sans doute surveiller la tendance, reconnaît-on à Québec. Parce que, si les efforts de recrutement de Québec à l'étranger sont annulés par ceux de l'étranger chez nous, le problème de pénurie de personnel ne sera pas près d'être ré-

glé. L'expérience des Québécois qui se sont laissé séduire par la Suisse ne donne pas moins une bonne indication du peu d'estime qu'ont nos infirmières pour leurs conditions de travail chez nous. Ce ras-le-bol fait en tout cas bien l'affaire des Suisses du canton de Vaud.

Au seul Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne, les employés québécois sont au nombre de 262, soit 15 % de l'ensemble du personnel de l'hôpital, dont 249 qui travaillent aux soins infirmiers.

Christine Boivin, une infirmière qui a fait ses études à Sherbrooke, est au CHUV depuis 1998. Elle est enchantée. « Je trouve la charge de travail plus facile ici, dit-elle. Le rythme de travail est plus lent. On ne court pas dans les couloirs, on marche. Et puis tu as le temps de t'asseoir à côté d'un patient qui pleure, pour le consoler. Au Québec, je ne me souviens pas d'avoir fait ça. Je l'ai appris à l'école, mais je n'avais pas le temps. »

Davide Moro, responsable d'un

groupe d'infirmiers-chefs au CHUV, s'occupe aussi du recrutement des Québécois. « Je fais partie, dit-il sur un ton moqueur, de ces personnes qui viennent plus ou moins régulièrement vous voler du personnel. Ça fait 25 ans que je le fais. Et les deux tiers des Québécois qui débarquent chez nous disent dans leurs lettres de motivation qu'ils veulent pouvoir répondre réellement à la politique en soins pour laquelle ils ont été formés. Ce qu'ils veulent aussi, c'est pouvoir travailler de manière régulière et fixe, à savoir ne pas être dans des systèmes de rappel, ne pas être dans un pool, ne pas être dans des équipes volantes, mais faire partie d'une équipe de soins. Ils trouvent tout cela ici avec en plus un salaire de base deux fois plus élevé qu'au Québec. » Une infirmière québécoise gagnera environ 60 000 \$ en Suisse, contre 30 000 \$ ici. François

Voir SUISSE en A2
Un modèle de souplesse — page A22

jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com

VACANCES SIGNATURE	Forfaits tout inclus	la Thaïlande	ESPAGNE COSTA DEL SOL	SuperClubs	multi-voyages
Holguin 848 \$ Varadero 998 \$ Cayo Coco 998 \$	Puerto Plata 948 \$ Punta Cana 1048 \$ Puerto Vallarta 948 \$	2 sem. à partir de 1 699 \$ Bali • Île du paradis 2 sem. en formule tout compris À partir de 2 199 \$	3 semaines à partir de 1 399 \$ Promotion : 1 semaine gratuite ou 3 jours/2 nuits à Paris Taxes : 38 \$CAN	Breezes Costa Verde à partir de 1098 \$	Tél. : (514) 858-0011 1 888 302-6221

DEMAIN DANS LA PRESSE

Un sujet nauséabond : le pet

Souvent silencieux, parfois sonore, toujours embarrassant, le pet est une conséquence de nos habitudes – alimentaires surtout. L'an dernier, on rapportait que 1,4 million de Québécois souffraient de flatulences chroniques. Chez un individu normal, la fermentation de la nourriture génère de 13 à 15 litres de gaz par jour. Seuls de 0,2 à 2,5 litres s'envolent par en bas. Où va alors la plus grande partie ? Mais par en haut ! Les gaz traversent la paroi de l'intestin et passent dans le sang. Ils quitteront le corps par les poumons. Mais leur exhalation n'a rien à voir avec la mauvaise haleine ! Alors que s'achève le Festival Juste Pour rire, portrait d'un phénomène insaisissable et pourtant bien dans le vent : le pet.

À lire demain dans le cahier Santé.



LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **7-8-5**

À quatre chiffres : **0-9-05**

SUPER 7

8-14-18-29-34-42-47

Compl. : **12**

Extra : **504911**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifa@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

GÈNES

Suite de la page A1

de groupes de manifestants. « C'était une provocation de la police pour discréditer le mouvement », a dit l'activiste et fermier français José Bové.

Les autorités italiennes se sont dites choquées par la tragédie et ont demandé aux manifestants de se retirer de la ville. « Je regrette ce qui est arrivé. C'est contraire aux efforts, au travail que nous avons mené pour combattre la pauvreté et les épidémies mondiales », a déclaré le premier ministre italien, Silvio Berlusconi.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, le président des États-Unis George Bush et le chancelier allemand Gerhard Schröder ont qualifié la mort du manifestant de « tragique ». Le président de la France, Jacques Chirac, a affirmé que les institutions mondiales devaient être plus à l'écoute des protestataires.

Il semble désormais de plus en plus risqué de protester contre la

mondialisation. Lors d'une réunion européenne à Göteborg, à la mi-juin, des policiers suédois dépassés par les événements avaient ouvert le feu pour la première fois sur les manifestants, en blessant trois grièvement.

Hier, les rues de Gènes ont offert un spectacle désormais connu du monde entier : voitures renversées et brûlées, vitrines fracassées, affrontements violents entre casseurs et policiers antiémeutes. De la fumée noire montait en plusieurs endroits de la ville assiégée. Selon la police, 114 manifestants, 60 policiers et 10 journalistes ont été blessés. Cinquante-six personnes ont été arrêtées.

Les violences se sont déroulées alors que les leaders des plus grandes puissances de la planète entamaient leur première ronde de discussions à l'intérieur de la « zone rouge », un périmètre de quatre kilomètres carrés bouclé par de solides remparts de métal et de béton,

et gardé par près de 20 000 policiers et militaires.

Les manifestants, dont les plus radicaux avaient promis de faire tomber le « mur de la honte », ont été refoulés devant les remparts à l'aide de canons à eau et de bombes lacrymogènes. Une brèche a bien été créée dans l'après-midi, à 300 mètres du lieu de rencontre des leaders, mais les forces de l'ordre ont rapidement maîtrisé la situation.

La majorité des manifestants sont demeurés pacifiques, préférant faire passer leur message en lançant des ballons et des bulles de savon par-dessus les remparts. Au milieu des banderoles antiaméricaines, anti-G8 et réclamant l'annulation de la dette des pays pauvres, les drapeaux cubains, communistes et à l'effigie de Che Guevara étaient à l'honneur.

Les policiers ont essuyé des tirs... de gousses d'ail, le premier ministre Berlusconi ayant retiré

l'aliment du menu des grands de ce monde parce qu'il ne le supporte pas. Des cordes à linge, auxquelles les manifestants avaient pendu des sous-vêtements, ont aussi été accrochées aux murs, pour protester contre une directive de M. Berlusconi interdisant aux résidents de pendre leurs vêtements aux fenêtres durant le Sommet.

À l'intérieur de la « zone rouge », on avait l'impression de circuler dans un État policier. Les forces de l'ordre étaient partout, surveillant la moindre ruelle, munies de matraques, de fusils, de boucliers et de casques protecteurs. Plusieurs cavaliers patrouillaient aussi les rues, désertées de ses habitants. À peu près tous les commerces avaient fermé leurs portes.

Loin des bouteilles, des pierres et de la fumée des bombes lacrymogènes, les huit leaders ont annoncé la création d'un fonds mondial pour la santé, auquel ils attribueront un milliard de dollars

américains Le Canada y versera 100 millions US au cours des quatre prochaines années.

L'annonce a été bien accueillie par le secrétaire de l'ONU, Kofi Annan, qui a toutefois souligné que les contributions promises étaient encore loin de l'objectif de sept à 10 milliards fixé par l'ONU pour lutter contre le sida, le paludisme et la tuberculose, responsables de cinq millions de morts par an dans les pays pauvres.

Invité à Gènes par l'Italie, le président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, a affirmé que 10 milliards seront nécessaires au cours des cinq prochaines années uniquement pour lutter contre le sida qui ronge le continent africain.

cyberpresse.ca Des analyses, des hypothèses pertinents et les dernières nouvelles sur le Sommet du G8 à Gènes à : www.cyberpresse.ca/g8

DIRIGEANTS

Suite de la page A1

du terrain hier matin, grâce à des spéculations sur une possible inflexion de la politique du dollar fort au cours du Sommet de Gènes, l'euro perdait en début de soirée un peu de terrain, autour de 0,8710 dollar contre 0,8767 dollar trois heures plus tôt.

Pour la zone euro, les « perspectives de croissance restent favorables », estiment néanmoins les dirigeants du G7. « Une baisse de la fiscalité ainsi que des réformes structurelles destinées à améliorer encore le niveau de l'emploi de-

vraient continuer à soutenir une croissance durable et non inflationniste », ont-ils préconisé.

En Grande-Bretagne, « le ralentissement paraît modéré », selon eux, et « les politiques économiques devraient étayer les fondements d'une croissance soutenue et de l'emploi à moyen terme, tout en respectant les objectifs en matière d'inflation », ont-ils ajouté.

Quant au Japon, homme malade du G7, « l'activité économique a encore ralenti et la baisse des prix se poursuit ». Le G7 recommande

« une mise en oeuvre vigoureuse des réformes du secteur financier et du secteur des entreprises (...), nécessaire pour jeter les bases d'une croissance économique plus forte à moyen terme ».

Dans un soutien non déguisé au gouvernement du nouveau premier ministre Junichiro Koizumi, le G7 a estimé que « le programme de réformes annoncé récemment devrait contribuer à cet objectif ».

Concernant les économies émergentes, le G7 note que si certains pays sont devenus moins sensibles

aux crises, « l'évolution récente de la situation sur les marchés émergents montre la nécessité d'accomplir des progrès supplémentaires dans le renforcement des systèmes financiers et dans l'assainissement des budgets nationaux ».

À cet égard, les chefs d'État et de gouvernement du G7 « ont félicité » l'Argentine et la Turquie « pour leurs efforts » et les ont encouragées « à poursuivre la mise en oeuvre de leurs programmes de réformes en étroite collaboration avec le FMI (Fonds monétaire interna-

tional) et avec les autres institutions financières internationales compétentes ».

Enfin, les dirigeants du G7 ont jugé « le niveau élevé et la volatilité des prix du pétrole préoccupants pour l'économie internationale, en particulier pour les pays en développement les plus vulnérables ».

À ce sujet, le G7 estime que l'augmentation de l'offre énergétique est un « objectif important » et que pays producteurs de brut et pays consommateurs doivent « rester en contact étroit ».

SUISSE

Suite de la page A1

Saco Smartvision Précision

Dans une dépêche transmise jeudi, la *Presse Canadienne* a rapporté que la Caisse de dépôt et placement du Québec était un créancier non garanti de Saco Smartvision. En fait, elle est un créancier garanti de second rang. Toutefois, s'il devait y avoir faillite de l'entreprise, la Caisse aurait peu de chances de récupérer ses créances de 17,4 millions, selon une porte-parole de Saco Smartvision, puisque le principal créancier et le seul qui soit garanti de premier rang, la Banque CIBC, récupérerait vraisemblablement tout l'argent provenant d'une liquidation.

Legault, lui, est chef-infirmier d'un service de soins. « Je ne veux pas cracher sur le système québécois, dit-il, mais je me suis rendu compte que je l'avais idéalisé. Je suis rentré une fois au Québec. Je me souviens d'avoir été affecté dans un département à Montréal. J'arrive là et on te traite comme un numéro. Tu demandes avec qui tu travailles. On te dit : « T'es tout seul. » Il y avait de tout là-dedans, des fous, des vieux, des chimios. Il fallait que je m'occupe de tout le monde. Ça hurlait la nuit, les gens étaient dans leur merde et je n'avais même pas les moyens d'aider. Tu fais une nuit comme ça. Les vieux sont attachés parce que tu n'arrives pas à les soigner. Tu finis ta nuit et tu dis que là-bas, en Suisse, t'es bien avec ton horaire fixe. Et si tu as le goût de t'investir, là-bas c'est mieux, t'es vite reconnu. »

Comme M. Legault, Serge Gallant a pris du galon au CHUV. Il est consultant en sida et il est aussi rattaché au service de la formation continue. Il est en Suisse depuis 15 ans. Il a bien tenté une fois, après trois ans, de rentrer. Mais il est aussitôt reparti. « Juste pouvoir travailler avec du matériel, ça faisait pour moi toute la différence, raconte-t-il. A Montréal, je me rappelle, c'était une folie que de commencer la journée. On devait courir. Il manquait du personnel et du matériel. Juste pour faire les toilettes le matin, on devait se cacher des réserves de serviettes. J'avais des serviettes juste assez pour les trois quarts de mes patients. Ce que j'ai vécu, il y a 10 ans, c'était l'horreur à Montréal. »

Les semaines sont longues au CHUV, 42 heures et demie. Mais on s'y fait, affirme Christine Boivin. « Je profite de mon travail, dit-elle. J'ai l'impression de bien tra-

vailler. Quand j'ai fini ma journée, je suis contente de ce que j'ai fait. Je ne dis jamais : j'ai pas eu le temps. Je sais que quand je quitte mon poste, celle qui prend la relève ne sera pas dans le caca. Parce que je n'ai rien laissé de merde, je n'ai rien laissé à compléter. »

Danielle Bouchard, qui n'a pas l'intention elle non plus de retourner dans son Lac-Saint-Jean natal, est infirmière-chef des services de cardiologie et de médecine interne. Ce qu'elle apprécie le plus à Lausanne, c'est de connaître à l'avance ses horaires pour tout le mois. Elle a également reçu des formations supplémentaires. On lui a payé ses frais de formation tout en lui versant son salaire. « La pression est à zéro ici, dit-elle, surtout quand on se sent attendu, quand on sent qu'on a besoin de vos compétences et qu'on facilite les équivalences de diplômes. »

Pourquoi les Suisses recrutent-

ils ainsi au Québec ? « Tout simplement, répond Davide Moro, parce que c'est une région francophone et que nous avons quand même puisé les fondements de nos soins infirmiers, les philosophies de soins, chez vous. »

Et puis, les Suisses font face à une grave pénurie de personnel infirmier. Ils ne forment pas assez de personnel soignant par rapport à leurs besoins. Avec les mêmes problèmes que l'on connaît ici, notamment une population vieillissante, la charge en soins ne fait qu'augmenter. « Le Québec jusqu'à maintenant est un bassin de recrutement qui n'avait aucune peine à nous offrir du monde, conclut Davide Moro. Maintenant, la vapeur est inversée. Nous allons continuer à aller chez vous, mais nous devrons être plus combattifs, beaucoup plus performants dans notre marketing, pour attirer encore plus de monde. »

matelas

Plus de **100** styles!



2 des meilleures façons d'économiser!

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ! *

*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ

Option 2 • Vous ne payez rien avant un an! **

**Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

Nos prix sont imbattables!

Comparez, vous serez convaincu!

Charmeur de Sealy

à partir de **169⁹⁹** ens. à partir de 299⁹⁹

Beautysleep Evasion de Simmons

à partir de **199⁹⁹** ens. à partir de 399⁹⁹

Posturepedic de Sealy

à partir de **299⁹⁹** ens. à partir de 489⁹⁹

Beautyrest de Simmons

à partir de **449⁹⁹** ens. à partir de 799⁹⁹

Matelas « payer et emporter »

à partir de **49⁹⁹**



LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810
LA CATHÉDRALE • centre-ville : (514) 282-9525
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202
LES GALERIES LAVAL : (450) 681-9090
CARREFOUR L'ANGELIER : (514) 254-3636

NOUVEAU

Livraison, installation, retrait et cadre de lit **GRATUITS!**

OKA

Gestion
informatique
OKA ltée

Téléphone : (514) 282-9334
Télécopieur : (514) 282-8060
Courriel : oka@oka-info.com
www.oka-info.com
2928060
Conseillers en informatique

ACTUALITÉS

Course contre la montre pour vaincre le cancer

« Trouver des solutions aux problèmes qui n'ont pas de solutions ». C'est ce à quoi le chercheur Claude Perreault dit se consacrer, au quotidien, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Un défi qu'il vient de relever avec brio, il y a quelques semaines, alors que son équipe a pu guérir des souris leucémiques avec un traitement non toxique. Portrait d'un médecin passionné qui espère que sa découverte pourra un jour guérir des êtres humains.



ALEXANDRE SIROIS

Au sous-sol de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, une dizaine de chercheurs s'efforcent actuellement d'assurer le développement d'une récente découverte porteuse d'espoir pour les cancéreux. Leurs travaux se déroulent 24 heures sur 24. La nuit, lorsqu'ils sont absents, des cellules prolifèrent et des réactions chimiques se poursuivent.

La découverte en question est l'oeuvre du directeur du Centre de recherche Guy-Bernier de l'hôpital, Claude Perreault. Après dix ans d'efforts, l'équipe de chercheurs qu'il dirige a réussi à éliminer des cellules cancéreuses chez des souris souffrant de leucémie, sans provoquer le rejet de cellules saines. Un exploit qui pourrait éventuellement permettre la guérison d'êtres humains.

Pourtant, malgré cette prouesse dont les scientifiques du monde entier ont pris connaissance à la fin du mois de juin dans la prestigieuse revue *Nature Medicine*, le Dr Perreault semble rester sur sa faim. Lorsqu'on lui demande si cette découverte est la plus importante qu'il ait faite jusqu'ici, il répond oui, mais prend soin de répéter le mot « jusqu'ici », afin de laisser entendre qu'il y en aura d'autres encore plus importantes. « Ne voyez pas là de la prétention, mais de l'optimisme », précise-t-il.

Ce n'est pas que le Dr Perreault rêve de nouveaux succès à inscrire sur sa feuille de route. Il se contente d'ailleurs d'un petit bureau sobrement décoré au sous-sol de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont en guise de quartier général, où un cliché en noir et blanc du photographe français Brassai, posé sur le mur, est presque l'unique touche de fantaisie. C'est plutôt que cet hématologue (spécialiste des maladies du sang) de 49 ans, aux yeux clairs et intelligents, fait partie de ces scientifiques pris d'une vive passion pour la recherche parce qu'ils considèrent qu'elle peut améliorer le sort de l'humanité.

« Je trouve que la condition humaine est une condition difficile à vivre et elle l'est en grande partie à cause des maladies. Je ne veux pas dire qu'on va avoir réponse à tout, mais je pense qu'on doit faire en sorte de trouver des réponses aux plus importantes de ces maladies, affirme le médecin. Ce qui m'intéresse, c'est de trouver des solutions aux problèmes qui, pour le moment, n'ont pas de solutions. »

Une obsession

Le biologiste Pierre Fontaine, qui a été l'adjoint du Dr Perreault pendant dix ans, confirme que la recherche est « quasiment une obsession » pour son collègue. Une obsession étroitement associée à son désir d'aider les patients. « Il continue à faire de la clinique et il m'a toujours dit que ça lui permettait de garder en tête l'idée qu'il y a des gens malades à soigner. Il ne fait pas de la recherche fondamentale pour faire de la recherche fondamentale. C'est vraiment pour trouver des applications pratiques », dit M. Fontaine.



Photo PIERRE McCANN, La Presse

Le Dr Perreault admet que des objectifs « à long terme » sont nécessaires en recherche, mais il ne cache pas qu'il trouve ça « terriblement long ».

Quand on lui demande de préciser la teneur de l'obsession du Dr Perreault, M. Fontaine souligne que son collègue « est au travail à 8h le matin et il lâche à 11h, minuit le soir ». Puis, il raconte une anecdote « qui a marqué tout le monde » à propos du médecin : « À un tournoi de golf du centre de recherche, juste avant d'embarquer sur le terrain, il était dans son auto en train de lire des articles scientifiques. Ça, c'est Claude Perreault. »

« J'adore ce que je fais », réplique le médecin lorsqu'on lui demande s'il se considère comme un bourreau de travail. « Si j'avais à refaire ma vie, je ne sais pas si ce serait forcément en médecine, dit-il. Mais chose certaine, ce serait en recherche. »

C'était toutefois dans l'intention de soigner et d'enseigner que, plus jeune, Claude Perreault avait choisi la médecine. C'est au fil de ses études qu'il s'est passionné pour la recherche. « On dit toujours qu'il y a deux sortes de professeurs : ceux qui vous montrent tout ce qu'on sait et ceux qui vous montrent que,

dans le fond, on ne sait rien. J'ai commencé par être impressionné par ceux qui nous montraient tout ce qu'on sait, pour après ça être surtout intéressé par ceux qui nous montrent qu'on ne sait rien. (...) Qu'il y a en médecine beaucoup plus de progrès à faire qu'il y en a de déjà faits », raconte le médecin au sujet de son choix de carrière.

Ce sont les recherches en matière de transplantation de moelle osseuse qui ont en premier lieu retenu l'attention du Dr Perreault, en raison d'un « concours de circonstances ». En 1977, à cause d'une grève à la Croix-Rouge, on avait décidé de prélever du sang aux employés des hôpitaux. Alors médecin résident en hématologie, Claude Perreault a vu apparaître des points rouges sur le bras d'un collègue résident en orthopédie après lui avoir fait une prise de sang. Diagnostic : leucémie aiguë, c'est-à-dire un cancer de la moelle osseuse.

Manipuler le système immunitaire

Le Dr Perreault a par la suite accompagné son collègue à Seattle, au centre de recherche Fred Hutchison sur le cancer. Un centre à la fine pointe de la technologie dans ce domaine, où on allait tenter de lui sauver la vie. Le résident en orthopédie a eu droit à une transplantation de moelle osseuse pour traiter sa leucémie, une première à l'époque.

Le jeune homme est malheureusement décédé des suites d'une infection. En revanche, le Dr Perreault a pu se rendre compte du potentiel des développements scientifiques dans ce secteur. D'autant plus que les chercheurs, à la même époque, effectuaient une découverte majeure : lorsqu'on transplante de la moelle osseuse d'un donneur à un receveur, les lymphocytes T (des globules blancs) du donneur éliminent les cellules cancéreuses du receveur.

« C'était la première démonstration qu'on pouvait éliminer des cellules cancéreuses chez des humains en manipulant le système immunitaire », explique le Dr Perreault. Il reste qu'un problème de taille subsistait : les lymphocytes T attaquaient aussi les cellules saines du receveur. Le Dr Perreault s'est donc demandé s'il était possible, en sélectionnant les lymphocytes T injectés au donneur, d'en trouver qui attaquent uniquement des cellules cancéreuses.

Une question à laquelle, grâce à ses travaux, il est dorénavant en mesure de répondre oui... dans le cas des souris. Mais il a bon espoir qu'il sera en mesure d'appliquer le résultat de ses recherches sur les humains, entre autres parce qu'il n'y a pratiquement pas de différences entre les systèmes immunitaires de la souris et de l'humain. Des premiers essais cliniques sur des humains pourraient même avoir lieu dans deux ans, pense-t-il.

Le Dr Perreault admet que des objectifs « à long terme » sont nécessaires en recherche, mais il ne cache pas qu'il trouve ça « terriblement long », un peu comme s'il était engagé dans une course contre la montre. « Peut-être en partie parce que je suis médecin, estime-t-il. Je vois des gens qui sont pris avec des problèmes qui ne sont pas virtuels et ça fait que je trouve ça difficile à tolérer que ça nous prenne tant de temps avant de trouver des solutions. »

La consommation de margarine et d'huile accroît les risques d'asthme chez les enfants

ANDRÉ NOËL

UN RÉGIME alimentaire fort en gras polyinsaturés, que l'on trouve par exemple dans la margarine et les huiles, semble doubler les risques d'asthme chez les enfants d'âge préscolaire, selon une étude australienne qui paraît aujourd'hui dans la revue médicale *Thorax*. En Australie comme au Canada, le taux d'asthme augmente beaucoup chez les enfants.

En 1994-1995, la proportion des cas d'asthme est passée à 11,2 % parmi les enfants canadiens de moins de 15 ans, la maladie affectant 672 000 d'entre eux, comparativement à 2,5 % en 1978-1980. Les causes de cette augmentation, observée dans plusieurs pays, restent inconnues. Les chercheurs australiens ont observé une association avec une forte consommation d'acide gras polyinsaturé de type oméga-6.

Pour leur enquête, ils ont étudié deux cohortes de près de 1000 enfants âgés de trois à cinq ans dans une région sèche et dans une région humide. « Une forte consommation de gras polyinsaturés, comme ceux que l'on étend sur le pain ou que l'on utilise en cuisson, est associée avec un risque accru d'asthme et pourrait expliquer 17 % des cas dans la population étudiée », écrivent Michelle Haby, du Centre for Community Child Health de Melbourne, et ses collègues.

« Une explication possible de ce phénomène, c'est qu'une consommation accrue de gras polyinsaturés augmente la proportion d'acides gras oméga-6 par rapport aux acides gras oméga-3. Certains ont soulevé l'hypothèse que l'augmentation de la consommation de gras polyinsaturés en Australie est le résultat de campagnes visant à réduire les maladies cardiaques. »

Plusieurs diététiciens ont ainsi fait la promotion des huiles végétales pour remplacer les gras saturés, comme le beurre. Or les acides gras de type oméga-6 augmentent la synthèse de la prostaglandine E2, ce qui, à son tour, accroît les risques d'inflammation et d'asthme. En revanche, les acides gras de type oméga-3, qu'on trouve par exemple dans certains poissons et les graines de lin, ont l'effet contraire en inhibant la formation de prostaglandine E2. Par voie de conséquence, les oméga-3 protègent l'organisme contre les inflammations.

Par ailleurs, les enfants qui ont été nourris au sein et qui ont au moins trois frères ou soeurs plus âgés courent moins de risques de souffrir d'asthme, ajoutent les auteurs.

SAISON DES SOLDES

L'été se solde en beauté

La marchandise
printemps-été

de **50%** à **70%** de réduction

C'est fou, fou, fou ! Une vaste sélection de marchandise printemps-été est en solde de 50 % à 70 %. Ce serait fou de ne pas en profiter !

NOS MEILLEURS COÛTS

Lingerie

Soutien-gorge
Spencer

9⁹⁹

Mode homme

Chemises
habillées

Collection Les Ailes de la Mode

à partir de 39⁹⁹



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTER



CARTE LES AILES
MASTERCARD



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com
Grande ouverture : Centre commercial Bayshore - Ottawa - Août 2001

L'aide aux démunis, mais pas à n'importe quel prix

Presse Canadienne

MÊME S'ILS estiment que le Canada a l'obligation morale de venir en aide aux peuples défavorisés des autres pays, une majorité de Canadiens ne désire pas que le pays joue un rôle accru sur la scène internationale, révèle un sondage de la firme CROP mené pour le compte du Centre de recherche et d'information du Canada (CRIP).

La moitié des personnes interrogées estime que le Canada est moralement obligé de venir en aide aux habitants des pays aux prises avec la guerre, la pauvreté ou des catastrophes naturelles. De plus, 39% croient que le Canada ne doit intervenir que si l'économie canadienne est forte. Seulement 10% des interviewés pensent qu'Ottawa n'est pas obligé de les secourir.

Toutefois, une majorité des répondants, soit 65%, se disent satisfaits de l'implication actuelle du Canada sur la scène mondiale. Presque une personne sur quatre (24%) préférerait que le pays soit plus impliqué, tandis que 9% souhaiteraient le contraire.

Les Canadiens sont plus favorables à une implication accrue du pays au chapitre des opérations de maintien de la paix (30%) qu'à celui des alliances militaires (24%).

L'enquête a été réalisée du 21 février au 13 mars 2001 auprès de 1298 personnes; la marge d'erreur est de 3 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Les Jeux de la francophonie suscitent peu d'intérêt dans les médias français



Photo PC
L'intérêt pour les Jeux de la francophonie ne vole pas haut en Europe.

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Les organisateurs des Jeux de la francophonie d'Ottawa-Hull ont beau répéter qu'au moins un millier de journalistes ont demandé leur accréditation pour l'événement, les médias francophones n'y sont pas. Ou si peu.

En fait, seulement quatre journalistes de France sont dans la capitale fédérale pour y suivre les compétitions sportives et culturelles.

Sophie Greuil, pigiste pour l'agence Reuters, est un de ceux-là. « Je ne serais pas ici s'il n'y avait pas les championnats mondiaux d'athlétisme à Edmonton le mois prochain », admet la journaliste.

Outre cette dernière, qui produit aussi certains articles pour un quotidien de Marseille et un autre de l'Alsace, on compte à Ottawa et Hull des représentants de l'Agence France-Presse et de RFI.

Dans les versions Internet des médias français, pas un mot des Jeux de la francophonie.

Même *L'Équipe*, le quotidien français dédié uniquement aux sports, ne fait aucune place aux résultats des compétitions sportives.

Pour avoir un aperçu des performances de leur délégation, les Français doivent se rabattre sur les sites des fédérations sportives nationales. Sophie Greuil avoue sans détour que la couverture des Jeux de la Francophonie dans les médias français est le miroir de l'intérêt que porte la population à cet événement.

« Aujourd'hui, arrêtez 20 personnes sur les Champs-Élysées et demandez-leur ce que sont les Jeux de la francophonie. Sauf quelques-uns, la plupart ne savent pas », de dire Mme Greuil. Elle souligne qu'en 1994, lorsque Paris accueillait les Jeux, les « stades étaient pratiquement vides ».

La présence internationale des Jeux dans les médias s'étend jusqu'en Afrique et en Asie.

Une quinzaine de journalistes de ces deux continents ont eu droit à un stage offert par la Conférence des ministres de la Jeunesse et du Sport des pays d'expression française (CONFEJES), qui leur permet d'informer au jour le jour leurs compatriotes de ce qui se passe aux Jeux de la francophonie.

Quant à savoir d'où exactement proviennent ces 1000 journalistes présents aux Jeux, le comité organisateur affirme ne pouvoir donner de détails. Le logiciel informatique qui gère les accréditations ne permettrait pas de dresser des listes selon le pays d'origine avant la fin de l'événement.



Profitez des prix jamais vus de notre SOLDE ESTIVAL DE SIÈGES.

ST. JOHNS, T.-N. À PARTIR DE \$199	SYDNEY, N.-É. À PARTIR DE \$199 DÉPARTS VENDREDI À COMPTER DU 3 AOÛT	HALIFAX À PARTIR DE \$119	MONCTON À PARTIR DE \$99	OTTAWA À PARTIR DE \$79
TORONTO À PARTIR DE \$99 DÉPARTS À 22:00 EXCLUANT LE SAMEDI	THUNDER BAY À PARTIR DE \$119 DÉPARTS À 10:30 & 18:00 DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'AU 30 JUILLET	WINNIPEG À PARTIR DE \$179	REGINA À PARTIR DE \$189 DÉPARTS À 7:45 & 9:35 DU LUNDI AU VENDREDI	SASKATOON À PARTIR DE \$189 DÉPARTS À 7:45 & 9:35 DU LUNDI AU VENDREDI
CALGARY À PARTIR DE \$259 DÉPARTS À 16:00 MARDI À COMPTER DU 31 JUILLET	EDMONTON À PARTIR DE \$269 DÉPARTS À 7:00 DU MARDI AU JEUDI À COMPTER DU 31 JUILLET	VANCOUVER À PARTIR DE \$269 DÉPARTS À 7:00, 11:40, 16:00 MARDI, MERCREDI & DIMANCHE À COMPTER DU 31 JUILLET	NEW YORK (NEWARK) À PARTIR DE \$99 MARDI, MERCREDI ET JEUDI	LOS ANGELES À PARTIR DE \$269 MARDI, MERCREDI ET JEUDI À COMPTER DU 31 JUILLET

DÉCOUVREZ LE CLUB C3

Des sièges plus spacieux à prix confortable pour votre budget.

Plus d'espace pour les jambes, présélection de sièges sans frais, comptoirs d'enregistrement express, journeaux nationaux, prises pour ordinateurs portatifs, repas complet incluant une sélection de vins et spiritueux.

ST. JOHNS, T.-N. \$399	SYDNEY, N.-É. \$299	HALIFAX \$299	MONCTON \$249	OTTAWA \$185	TORONTO \$199
THUNDER BAY \$299	WINNIPEG \$399	REGINA \$499	SASKATOON \$499	CALGARY \$549	EDMONTON \$549
VANCOUVER \$549	VICTORIA \$549	NEW YORK (NEWARK) \$369	LOS ANGELES \$549		

1 888 828-9797
ou contactez votre agent de voyages

CANADA 3000
voyagez mieux. payez moins.

297541A

Les départs sont de Montréal. Prix pour un aller simple, disponible jusqu'au 27 août 2001, le prix peut varier en fonction de la date de départ et de l'attribution des sièges. Redevances à NAV Canada, supplément pour carburant et taxes en sus. Places limitées. Nouvelles réservations seulement. Réservations modifiables moyennant des frais, mais non remboursables. Les tarifs du Club C3 sont en vigueur pour tous les vols jusqu'au 30 septembre 2001.

Le supplice de la relationniste

L'histoire commence par un accident de voiture, comme dans *Le Bûcher des vanités*, le best-seller de Tom Wolfe qui résumait l'esprit des années 1980 à New York.

L'histoire ne met pas en cause un « maître de l'univers », un courtier de Wall Street, comme dans le roman de Wolfe, mais une princesse des relations publiques, Elizabeth Grubman. Âgée de 30 ans, celle que son entourage appelle Lizzy est la fille unique d'un puissant avocat du showbiz, Allen Grubman, dont la clientèle inclut Sting, Michael Jackson, Bruce Springsteen et Elton John.

L'histoire est bien plus qu'un fait divers. C'est une fable pour une époque obsédée par la célébrité. Ça va tellement loin qu'on peut tracer un parallèle entre les relationnistes d'aujourd'hui et les scribes de la civilisation maya.

Mais d'abord, les faits :
À 2 h du matin, le 6 juillet, Lizzie Grubman, blonde et mince comme un mannequin, stationne sa voiture, une Mercedes-Benz VUS 2001 empruntée à son père, devant l'entrée du Conscience Point Inn, une boîte à la mode des Hamptons, le terrain de jeu des riches de Manhattan au bout de Long Island.

Le portier de la boîte, Scott Conlon, dit à Grubman qu'elle doit déplacer sa voiture, qui bloque la voie réservée aux camions de pompiers. Mais Lizzy insiste pour se garer directement devant l'entrée du Conscience Point. Après tout, elle n'est pas n'importe qui, elle compte même le propriétaire de la boîte parmi ses clients.

Mais Colon n'en démord pas. Il dit à Grubman que la loi s'applique à tout le monde, même aux relationnistes.

Sur ce, selon le témoignage du portier à la police, une Lizzy furieuse s'écrie : « *Fuck you, white trash !* », va te faire foutre, petit Blanc.

Ensuite, mettant son 4X4 en marche ar-

rière, elle recule dans la foule rassemblée devant l'entrée, heurtant de plein front le portier et 15 autres personnes. Des os craquent sous l'impact.

Et puis Lizzie embraye en marche avant et prend la poudre d'escampette, ne se présentant à la police que deux heures plus tard, accompagnée d'un avocat, qui lui conseille de ne souffler et de ne pisser dans rien.

« C'est un accident terrible, dit l'avocat. Ma cliente ne connaissait pas la puissance de la voiture. C'était la première fois qu'elle la conduisait. »

■ ■ ■

Les tabloïds de New York sont tombés à pieds joints dans l'histoire. Cinq jours d'affilée, la photo de Lizzie Grubman a été publiée à la une du *New York Post*. À New York, l'histoire de la relationniste dans le pétrin éclipse celle de la stagiaire disparue.

Le « *Fuck you, white trash !* » attribué à Grubman (mais nié par son avocat) a résonné particulièrement fort à New York. L'insulte n'a peut-être pas été prononcée, mais elle correspond à l'attitude arrogante des nouveaux riches qui déferlent sur les Hamptons, du 4 juillet jusqu'à la fête du Travail, arrivant en hélicoptère ou en voiture de luxe, envahissant les restaurants et les boîtes, traitant le monde ordinaire avec mépris. Vous trouvez Saint-Sauveur pénible ? Vous n'avez pas vu les Hamptons l'été.

Il n'en fut pas toujours ainsi. À une époque, ces charmants villages de pêche et d'agriculture attiraient des peintres, des écrivains et quelques financiers originaux et plutôt discrets. Aujourd'hui, ils attirent les plus gros noms du showbiz, les Steven



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
LA PRESSE À NEW YORK

dans ce monde comme un poisson dans l'eau. Lors de son 30^e anniversaire, Mick Jagger se trouvait parmi ses invités. Fondatrice de sa propre boîte de relations publiques, elle a pour client Tommy Mottola, nabab de la musique, Britney Spears, poupée gonflable, et plusieurs restaurants et boîtes de Manhattan.

Avant d'aller plus loin, une parenthèse : il y a trois types de relationnistes à New York. Il y a les relationnistes personnels, qui s'occupent d'une star et décident qui aura le droit de l'approcher, de la photographe, de lui parler. Il y a les « spinmeisters », les relationnistes qui interviennent quand un scandale menace de ternir l'image d'une star. Et il y a les relationnistes à la Lizzie Grubman, celles (c'est presque toujours des femmes) qui créent le buzz autour d'un nouveau restaurant, d'un nouveau film, d'une nouvelle vedette.

Disons que le buzz n'est plus très bon autour de Lizzie. Aussi a-t-elle fait appel au spinmeister par excellence à New York, Arthur Rubenstein, qui s'est déjà porté au secours de Donald Trump en temps de crise.

Arthur a du pain sur la planche.

■ ■ ■

Spielberg, Jerry Seinfeld, Alec Baldwin, Puff Daddy et toute la faune new-yorkaise qui vit de la publicité et du glamour.

Les Hamptons, en un mot, c'est Madison Avenue avec du sable ; SoHo avec un air marin ; Hollywood sur l'Atlantique.

Grubman est accusée de voies de fait graves et de délit de fuite. Elle est passible d'une peine d'emprisonnement de 25 ans. Avec son père, elle fait aussi face à au moins trois poursuites au civil totalisant 62 millions.

Scott Conlon, le portier du Conscience Point Inn, réclame 27 million. Heurté par le 4X4 de Grubman, il dit souffrir de blessures au foie et à une jambe. Dans sa poursuite, il accuse non seulement la relationniste de l'avoir traité de « white trash », mais aussi d'avoir été sous l'influence de la drogue au moment de l'agression.

« *SHE WAS ON DRUGS !* » a titré subtilement le *Post* à la une, la semaine dernière.

On accuse souvent les médias de manger dans la main des relationnistes. On ne peut accuser les journaux de New York de ménager Grubman. C'est comme s'ils se vengeaient, à travers elle, de tous les relationnistes qui tentent de les manipuler à longueur d'année en disant des choses comme : « Vous voulez une entrevue avec ma star ? Garantisiez moi la une. »

Comme le veut le vieux dicton, qui vit par l'épée, meurt par l'épée.

Ce qui nous amène aux Mayas. Dans sa dernière livraison, la revue *Antiquity* publie un article fascinant sur le sort réservé aux scribes mayas qui tombaient entre les mains des ennemis du roi dont ils avaient pour tâche de vanter les mérites.

Au cours d'une cérémonie publique, ils étaient humiliés, torturés et exécutés.

Le métier de relationniste a toujours comporté des dangers.

Il existe encore de l'espoir que le siège de l'Agence mondiale antidopage s'implante à Montréal

LAURA-JULIE PERREAULT

LE PRONOSTIC de Dick Pound quant à la mince chance de Montréal de devenir le siège de l'Agence mondiale antidopage est loin d'avoir découragé tout le monde sportif canadien.

« C'est une incitation à travailler plus fort jusqu'au 21 août », a dit hier Marc Lemay de l'Union cycliste internationale.

L'homme de Rouyn-Noranda, qui oeuvre depuis plusieurs années à soutenir la candidature de la métropole québécoise, a qualifié de stratégiques et de légèrement alarmistes les propos de M. Pound, candidat défait à la présidence du Comité international olympique. Il a dit à son retour de Moscou que les tendances eurocentriques du CIO joueraient contre la candidature de Montréal.

Constat que M. Lemay ne croit pas tout à

fait juste. « Pour une fois, les Européens n'ont pas la majorité des votes. Ils ont 16 votes sur 35 et la Norvège, un des pays clés dans ce domaine, aimerait aussi que l'Agence mondiale soit basée à Montréal. Le Canada a une forte réputation dans le domaine de l'antidopage. Nous avons les meilleurs équipements déjà en place. Il y a une véritable volonté du côté politique de faire avancer les choses. Depuis l'incident Ben

Johnson, en 1988, nous avons développé une véritable expertise », argumente M. Lemay.

Il invite tous les gens impliqués dans le milieu sportif à redoubler d'ardeur pour convaincre le plus possible d'intervenants de la solidité de la candidature montréalaise d'ici le 21 août, date de la réunion de Tallinn au cours de laquelle la ville hôte de l'agence sera choisie.

Cerveau droit : la puissance, le style, le luxe.

Cerveau gauche : le prix, le prix, le prix.





CARACTÉRISTIQUES

A6 2.8 : Moteur racé de 200 ch*

A6 2.7 T : Moteur biturbo de 250 ch'

A6 4.2 : Puissant moteur V8 de 300 ch'

Système intégral quattro^{MD} engagé en permanence

A6 2.8	Acompte :	7 750 \$
LOCATION-BAIL DE 699 \$ PAR MOIS PENDANT 36 MOIS À	Dépôt de garantie remboursable :	750 \$
	Première mensualité :	699 \$
	Montant dû au début du bail :	9 199 \$*

3,9 %

*Taxes et frais applicables en sus.

T A U X D E F I N A N C E M E N T A V A N T A G E U X D E 3 , 9 %* À L ' A C H A T

AUTO STRASSE, INC.	AUTOMOBILES E. LAUZON	LES AUTOMOBILES NIQUET	LES AUTOMOBILES POPULAR	PARK AVENUE VOLKSWAGEN AUDI
5905 Trans Canada Highway St-Laurent, QC 514-748-6961	1384 boulevard Labelle Blainville, QC 450-430-1460	1905 boulevard Sir Wilfrid Laurier St-Bruno, QC 450-653-1553	5441 rue Saint-Hubert Montréal, QC 514-274-5471	8805 boulevard Taschereau Brossard, QC 450-656-4811

L'AVANTAGE AUDI :
SERVICES D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE
SAUS FRAIS PENDANT
4 ANS
OU 80 000 KM

*Taux de financement de 3,9 % offert aux acheteurs admissibles jusqu'à concurrence de 48 mois à l'achat des modèles A6 berlines jusqu'au 31 juillet 2001. *Location-bail de 699,47 \$ par mois pendant 36 mois; taxes, immatriculation et inspection de prélivraison en sus. Acompte ou échange équivalent de 7 750 \$, dépôt de garantie remboursable de 750 \$ et première mensualité de 699,47 \$ requis. Montant dû au début du bail : 9 199,47 \$. Bail fermé de 36 mois offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Livraison avant le 31 juillet 2001. Taux calculé en fonction du PDSF de la Audi A6 2.8 berline 2001 de 55 015 \$, incluant le système quattro, l'Ensemble célébration et les frais de livraison de 555 \$. Total des mensualités : 25 180,92 \$. Contribution du concessionnaire requise, pouvant modifier la transaction finale négociée. Assurances et certaines responsabilités financières éventuelles en fin de bail assumées par le locataire. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Taux de location calculé en fonction d'un taux d'intérêt annuel de 3,9 % pendant 36 mois. Prix réels fixés par le concessionnaire. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « A6 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2001. Pour en savoir plus sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez notre site Internet, à l'adresse **w w w . a u d i . c o m**

Le Québec, une destination rêvée pour les déchets américains

Presse Canadienne

OTTAWA — Le Québec est l'une des deux destinations principales des déchets polluants produits aux États-Unis et expédiés au Canada, révèle un rapport rédigé par un organisme chargé de surveiller les performances environnementales des pays signataires de l'Aléna.

Après l'Ontario, c'est au Québec que se retrouvent en plus grand nombre les substances américaines qui traversent la frontière. Mais, contrairement à la province de l'Ontario qui expédie chez ses voisins américains presque autant de déchets qu'elle en reçoit, le Québec reçoit beaucoup mais envoie peu.

En 1998, plus de 13 millions de kilos de déchets américains aboutissaient au Québec. Près de quatre millions de kilos de déchets prenaient le chemin inverse.

Les substances chimiques, qui proviennent principalement des États du Delaware, de New York et de Pennsylvanie, sont expédiées au Québec pour fins de recyclage, traitement ou élimination.

Au Québec, l'industrie Nova Lead de Sainte-Catherine, au sud de Montréal, et la fonderie Noranda de Rouyn-Noranda, se partagent les deux premières places pour les établissements qui reçoivent le plus grand volume de déchets en provenance des États-Unis.

Le rapport de la Commission de coopération environnementale (CCE) fait une large place aux transferts de substances chimiques entre industries. Le rapport note d'ailleurs que la tendance est à la hausse chez les transferts pour traitement et élimination.

« Les augmentations observées dans les rejets hors site et dans les transferts à d'autres établissements sont préoccupantes », souligne Janine Ferreti, directrice exécutive de la CCE.

Cette tendance ne préoccupe pas que la CCE.

En juin dernier, à la suite de la publication d'une étude américaine désignant le Québec comme terre d'accueil hors pair pour les déchets polluants, le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec annonçaient leur intention de s'attaquer au problème.

Au Québec, l'Assemblée nationale a déjà adopté un règlement interdisant l'exportation de sols contaminés non traités et destinés à l'enfouissement.

Le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, proposait par ailleurs la création de règles continentales d'import-export de ces déchets. De telles règles auraient pour effet de prémunir les provinces à la législation déficiente des abus possibles.

La faiblesse des normes provinciales ne serait pas la seule explication au fort volume de déchets américains qui prennent la route du Canada. La faible valeur du dollar canadien inciterait les voisins du Sud à expédier les déchets de l'autre côté de la frontière plutôt que de les traiter sur place.

La CCE a été créée dans le cadre du traité de libre-échange des Amériques afin de veiller à la santé environnementale du Canada, des États-Unis et du Mexique.



Photo PC

Selon une récente étude, l'Ontario est le quatrième pollueur parmi les provinces et États du Canada et des États-Unis, se classant derrière l'Ohio, le Texas et la Pennsylvanie. Ci-dessus, un aperçu des fumées envahissantes provenant de la centrale thermique de Lakeview, près de Toronto. À l'arrière-plan, la tour du CN.

| OGM |

Piquet de grève chez Loblaws

Presse Canadienne

TORONTO — Des manifestants dresseront un piquet de grève à l'extérieur de magasins Loblaws dans 21 villes canadiennes, aujourd'hui, afin de renseigner la population sur les aliments génétiquement modifiés et d'inciter le géant de l'alimentation à appuyer l'étiquetage de ces produits.

Le Conseil des Canadiens, qui a pris cette initiative, explique que tous les consommateurs ont le droit d'être renseignés sur les produits qu'ils mangent, et qu'ils doivent avoir la possibilité d'éviter certains ingrédients. Le groupe de pression distribuera des dépliants dans lesquels il réclame des analyses plus poussées, afin de s'assurer que l'intégration de nouveaux gènes dans les aliments ne créera pas des toxines ou des allergènes susceptibles de faire du tort aux humains.

Il demande aux consommateurs de faire

pression sur leur député afin qu'il appuie un projet de loi visant à obtenir l'étiquetage obligatoire des produits génétiquement modifiés. La première lecture du projet de loi, qui émane d'un député, a eu lieu en février, et le vote est prévu en septembre. Il a été déposé par le député libéral Charles Caccia, de Toronto, qui préside le comité des Communes sur l'environnement et le développement durable. « Ce n'est qu'une question de temps avant que le gouvernement tienne compte de l'opinion publique et rende obligatoire l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, et nous allons continuer à exercer des pressions », a déclaré Nadege Adam, qui fait campagne pour la protection de la santé au Conseil des Canadiens.

Loblaws a refusé d'identifier certains produits comme étant non génétiquement modifiés tant que des normes et des directives scientifiques reconnues ne seront pas prévues à ce sujet.

AVIS D'APPROBATION FINALE DU TRIBUNAL QUANT À L'ENTENTE DE RÈGLEMENT DANS LE LITIGE EN RECOURS COLLECTIF RELATIF À PONDIMIN

1. À: Tous les résidents canadiens ayant ingéré du Pondimin lorsque prescrit au Canada à partir du 1^{er} janvier 1992 jusqu'au 15 septembre 1997 (les "receveurs du Pondimin") ou leurs successions, administrateurs ou autres représentants légaux, héritiers ou bénéficiaires (les "requérants représentatifs") et toute autre personne affirmant le droit de poursuivre les défenderesses ou toute partie libérée, de façon indépendante ou indirecte, en raison de leur lien avec un receveur de Pondimin, y compris mais sans limitation, les époux, parents, enfants, personnes à charge et autres parents ou "personnes importantes" (les "membres indirects du groupe").

PRENEZ AVIS que le tribunal en Ontario a approuvé "l'entente de règlement dans le litige en recours collectif relatif à Pondimin" ("l'entente de règlement") intervenue dans le cas d'un recours collectif engagé dans la province de l'Ontario.

PRENEZ AVIS que le médicament amaigrissant fenfluramine a été vendu au Canada sous deux noms de commerce: "Pondimin" et "Pondéral". La présente entente de règlement se réfère seulement aux personnes à qui l'on a prescrit du Pondimin qui a été fabriqué et distribué au Canada par Wyeth-Ayerst Canada Inc., une filiale de American Home Products Corporation (les "défenderesses"). Un autre recours collectif séparé est en cours contre le distributeur et fabricant de Pondéral, Servier Canada Inc. et Biofarma S.A., respectivement. Aucun règlement n'a été convenu dans ce cas.

Les requérants devraient obtenir les dossiers médicaux ou pharmaceutiques requis afin de déterminer s'ils sont admissibles à participer au présent règlement.

2. RÉSUMÉ DE L'ENTENTE

- Tout en refusant d'accepter toute responsabilité légale, Wyeth-Ayerst Canada Inc. s'engage à payer une somme de 11 393 039 \$ pour régler les réclamations de tous les résidents canadiens ayant ingéré du Pondimin lorsque prescrit au Canada à partir du 1^{er} janvier 1992 jusqu'au 15 septembre 1997 (les "receveurs du Pondimin") ou leurs successions, administrateurs ou autres représentants légaux, héritiers ou bénéficiaires (les "représentants des requérants") et toute autre personne affirmant le droit de poursuivre les défenderesses ou toute partie libérée, de façon indépendante ou indirecte, en raison de leur lien avec un receveur du Pondimin, y compris mais sans limitation, les époux, parents, enfants, personnes à charge et autres parents ou "personnes importantes" (les "membres indirects du groupe"), y compris les enfants des receveurs du Pondimin qui avaient moins de 18 ans au moment où leur parent a reçu le premier diagnostic ou lors du traitement initial pour une maladie de degré matrice (les "requérants mineurs").
- Les requérants peuvent être admissibles à recevoir des indemnités de règlement sur la foi de plusieurs facteurs, y compris:

1. l'existence de certains problèmes cardiaques;
2. la gravité du dit problème cardiaque;
3. la présence ou absence de certains facteurs qui peuvent avoir causé le problème cardiaque;
4. la durée de prescription du médicament;
5. l'âge du requérant au moment du diagnostic;
6. l'usage de Pondéral ou Redux en plus de Pondimin.

- Tout argument fondé sur des lois de limitation, restriction ou repos sera annulé pour les membres du groupe qui participent à cette entente.

- Les requérants pourront présenter des réclamations durant une période de quinze (15) ans au plus, au cas où ils souffriraient d'un problème cardiaque diagnostiqué qui s'est trouvé envenimé par la suite.

- Un Fond d'indemnisation pour problème médical diagnostiqué de 725,789 \$ sera établi pour payer les requérants qui auront prouvé des degrés spécifiques de régurgitation valvulaire cardiaque, jusqu'à concurrence de 4 000,00 \$.

- Un Fond matrice d'indemnisation courante de 5 500 000 \$ qui paiera des indemnités aux requérants qui souffrent de problèmes de valve cardiaque plus graves.

- Un Fond matrice d'indemnisation continue de 4 000 000 \$ qui paiera des indemnités aux requérants chez qui se déclarerait un problème de valve cardiaque grave ou chez qui ce problème s'aggraverait.

- Les requérants mineurs auront droit à recevoir des indemnités de règlement sur la foi de plusieurs facteurs, notamment, la gravité et la cause des affections de degré matrice du receveur du Pondimin dont la maladie fait l'objet de la réclamation indirecte du mineur, la durée de prescription du Pondimin au receveur, l'utilisation de Pondéral ou Redux en plus du Pondimin, l'âge de l'enfant au moment du diagnostic ou traitement initial du receveur du Pondimin et le nombre total de réclamations présentées.

REMARQUE: Un tiers à cette action a présenté une requête afin d'obtenir la permission de participer aux procédures et de s'opposer au règlement. Cette requête a été rejetée par le tribunal le 3 juillet 2001. Toutefois, ce tiers a par la suite déposé une requête pour permission d'en appeler de la décision rendue le 3 juillet 2001. La requête pour permission d'en appeler est pendante à l'heure actuelle, et le règlement pourrait être affecté par le résultat de la requête.

Cet avis résume l'entente de règlement. Au cas où il surgirait une contradiction entre le présent avis et l'entente, c'est l'entente qui prévaudra.

VEUILLEZ CONSERVER CET AVIS POUR VOUS Y RÉFÉRER PLUS TARD

Cet avis a été approuvé par la Cour.

- Les autres membres indirects du groupe (à l'exception des requérants mineurs) renonceraient à leur admissibilité aux indemnités de règlement auxquelles ils auraient autrement pu avoir droit légalement, afin de réduire les coûts administratifs et d'augmenter les sommes disponibles pour payer les indemnités des receveurs du Pondimin et les représentants des requérants.

- Les assureurs de santé provinciaux partageront un fond de 1 015 000 \$, plus 152 250 \$ en frais relatifs aux parties, ce qui représente le paiement total des services médicaux fournis aux receveurs du Pondimin, hormis ceux chez qui se déclarerait un problème médical rare appelé hypertension pulmonaire primitive (HPP).

3. EXCLUSION

Toutes les personnes qui correspondent à la définition du groupe seront incluses automatiquement dans le présent règlement, à moins qu'elles ne se soient exclues du groupe ("exclusion"). Pour s'exclure, un membre du groupe doit remplir, signer et expédier le "formulaire d'exclusion" par la poste ou par courrier privé avant la date limite stipulée à l'article 5 ci-après. Si un membre du groupe omet de s'exclure de façon opportune et appropriée de cette entente et ne présente aucune réclamation d'indemnisation en temps opportun et approprié, il ou elle sera banni à jamais de recevoir des indemnités aux termes de la présente entente de règlement et de pouvoir engager ou continuer une action quelconque contre les défenderesses et/ou toute partie libérée en ce qui concerne l'usage du Pondimin.

4. HONORAIRES JUDICIAIRES

La Cour supérieure de l'Ontario devra déterminer les honoraires judiciaires appropriés pour l'avocat du groupe. Les services de l'avocat du groupe ont été retenus de façon contingente, des honoraires judiciaires devant lui être payés seulement dans le cas où le litige serait résolu avec succès. Tous les frais déboursés durant le litige sont à la charge de l'avocat du groupe. L'accord convenu à ce sujet avec les représentants des défenderesses prévoit des honoraires au taux de vingt-cinq pour cent (25%). La Cour supérieure de justice de l'Ontario devra déterminer les honoraires judiciaires appropriés pour l'avocat du groupe et ils seront déduits des fonds mentionnés à l'article 2 ci-avant.

Certains requérants voudront peut-être retenir les services de leurs propres avocats pour les aider à présenter leurs réclamations individuelles aux termes de cette entente. Lesdits requérants auront la charge de payer les honoraires de tout avocat qu'ils engagent. Les requérants devraient être avisés que, s'ils soumettent une réclamation de règlement, cette procédure s'avérera considérablement moins compliquée et dispendieuse que s'ils engagent une poursuite individuelle contre des produits. Certains requérants voudront peut-être retenir un avocat sur une base horaire ou par contrat contingent, à frais réduits. De telles ententes seront sujettes aux règles normales gouvernant les rapports entre procureur et client.

5. DATES LIMITES IMPORTANTES

22 août 2001	Date limite pour s'exclure de l'entente de règlement
14 janvier 2001	Date limite pour réclamer une indemnité du Fond pour problème médical diagnostiqué
15 juillet 2002	Date limite pour réclamer une indemnité du Fond matrice d'indemnisation courante
14 juillet 2016	Date limite pour réclamer une indemnité du Fond matrice d'indemnisation continue.

6. DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES

Une copie intégrale de cette entente de règlement, y compris l'ensemble des directives détaillées et des instructions indiquant comment obtenir tous les formulaires requis pour déposer et présenter une réclamation ou pour obtenir le formulaire requis pour s'exclure de l'entente sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante:

www.pondiminsettlement.com

Pour obtenir une copie sur papier des directives détaillées et de tous les formulaires requis pour déposer et présenter une réclamation ou pour obtenir le formulaire requis pour s'exclure de l'entente, veuillez appeler l'administrateur des réclamations au numéro 1-866-281-1103.

Étant donné les dates limites établies, vous devez agir dans les plus brefs délais.

AVOCAT DU GROUPE:

BORGIA, DESMEULES, S.E.N.C
Les Promenades du Vieux-Québec
43 Rue Buade, Bureau 320
Québec, QC G1R 4A2
418-694-2009

ATTENTION

PUISSANTES

SENSATIONS

SENTRA

EDITION TOURING

2,8%^{0/**} FINANCEMENT À L'ACHAT

239\$ PAR MOIS, location 48 mois*

ACOMPTE SEULEMENT 999\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ACOMPTE	MENSUALITÉ
0\$	269\$
999\$	239\$
1 899\$	219\$
2 799\$	199\$

- AM/FM/CD AVEC LECTEUR DE 6 DISQUES
- JANTES EN ALLIAGE
- AILERON
- EMBOUT CHROMÉ
- PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO
- PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE
- PARE-CHOC COULEUR CARROSSERIE
- DOSSIER ARRIÈRE RABATTABLE 60/40
- MOTEUR 1,8 L DE 126 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

NISSAN

TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 « Edition Touring » (C4LGS1 BK00 + Option Touring). Acompte ou échange équivalent de 999\$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

2962471A

2963074

Les industries nord-américaines, toujours aussi polluantes

SILVIA GALIPEAU

L'INDUSTRIE nord-américaine a craché 3,2 millions de tonnes de substances chimiques toxiques dans l'atmosphère, sur le sol et dans l'eau en 1998. Et ce sont les centrales électriques au charbon ou au mazout qui ont été de loin les plus polluantes, en tête avec plus du quart de tous les rejets.

C'est ce qui ressort d'une étude rendue publique hier par la Commission de coopération environnementale (CCE), une organisation internationale créée dans la foulée de l'accord nord-américain de libre-échange (ALENA) afin de renforcer la coopération et la protection environnementale entre les trois pays signataires, à savoir le Canada, les États-Unis et le Mexique. On ne dispose pas encore de données pour le Mexique. Alors que les États-Unis se font

ces jours-ci de plus en plus énergivores, on apprend que les centrales électriques alimentées au charbon et au mazout ont été à l'origine de plus de 25 % de tous les rejets rapportés aux autorités fédérales américaines et canadiennes en 1998, avec un total de plus de 436 000 tonnes de substances chimiques émises. Autres gros pollueurs ? Le secteur des métaux de première fusion, l'industrie chimique et le secteur de la gestion des déchets dangereux.

Maigre consolation : entre 1995 et 1998, les rejets totaux ont diminué de 4 %. Là s'arrête toutefois la bonne nouvelle, les émissions de substances cancérigènes n'ayant diminué que de 0,3 %, totalisant toujours 15 % de tous les rejets, et les rejets hors sites ayant augmenté de 35 %, a tenu à souligner Janine Ferretti, directrice exécutive de la CCE. « La tendance à la baisse constatée entre 1995 et 1998 dans les rejets sur place est certainement encourageante, a-t-elle affirmé. Par contre, les augmentations observées dans les rejets hors site et dans

les transferts à d'autres établissements sont préoccupantes. »

Par « rejets », la CCE entend toutes les substances chimiques émises directement dans l'air, l'eau ou le sol. Par « transferts », elle entend toutes les substances expédiées à l'extérieur pour un traitement quelconque (recyclage, récupération d'énergie, etc.).

Les établissements américains comptent pour 91 % des rejets totaux, le Canada pour le reste.

Les grandes gagnantes au palmarès des régions les plus polluantes sont, dans l'ordre, l'Ohio, le Texas, la Pennsylvanie, l'Ontario et l'Indiana. Le Québec arrive en 27^e position, et en seconde à l'échelle du Canada. Le volume le plus élevé de rejets hors site a été noté en Ontario. C'est l'usine Dofasco de Hamilton qui raffe aussi la palme de l'établissement le plus polluant au pays.

Enfin, comme le soulignait déjà en mai une étude préparée par le Texas Center for Policy Studies, les transferts de substances chimiques en provenance des États-Unis vers



Photo Reuters

Le smog n'est pas en voie de disparaître des grandes villes d'Amérique du Nord.

le Canada pour traitement et élimination n'ont cessé de croître. Entre 1996 et 1998, elles sont passées de 1500 à 3500 tonnes. Trois établissements sont responsables de ce

bond, avec en tête Zinc Corporation of America de Pennsylvanie. Inversement, les transferts du Canada vers les États-Unis sont passés de 4300 à 1700 tonnes.

Fin du silence sur les champs magnétiques

MATHIEU PERREAULT

LE CLASSEMENT des champs électromagnétiques (CEM) comme peut-être cancérigènes par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) encourage la Coalition des citoyens du Val-Saint-François, qui se bat depuis trois ans contre les lignes à haute tension qu'Hydro-Québec vient d'ériger dans les Cantons-de-l'Est.

« C'est la première étude que je vois qui parle des champs électromagnétiques comme une cause du cancer, commente Richard Fortier, de la Coalition. On ne pense pas qu'Hydro va jeter ses lignes à terre avec cette étude, mais ça nous donne de l'espoir. »

L'OMS a classé les CEM dans la même catégorie, 2B, que des acides du café et que le pesticide DDT, interdit depuis belle lurette à cause de sa persistance dans l'environnement et de ses effets néfastes sur la faune. À titre de comparaison, la catégorie 2A, celle des cancérigènes probables, comprend les steaks trop grillés ; la catégorie 1, celle des cancérigènes avérés, comprend entre autres la fumée secondaire du tabac.

« Les conclusions de l'OMS ne sont pas une surprise », commente le Dr Patrick Levallois, de l'Institut national de la santé publique, qui a dirigé un groupe de spécialistes qui a remis un rapport sur les CEM au ministère de la Santé, voilà un an. « Ce sont à peu près les mêmes que les nôtres. Mais un organisme aussi réputé donne une image de validité plus importante. »

La stratégie à suivre pour les substances « peut-être cancérigènes » est de poursuivre les études et d'« informer la population pour qu'elle décide elle-même », selon le Dr Levallois, joint à Québec. « Il faut aussi évaluer les solutions possibles, les sources d'exposition et les moyens de réduire, au cas où la substance s'avérerait cancérigène. Idéalement, il faudrait évaluer l'exposition à différents endroits du réseau, mais ça coûterait très cher. On pourrait commencer par revoir le Code du bâtiment et tester les nouveaux appareils électriques. » L'enfouissement des fils et une meilleure isolation des réseaux intérieurs souffre aussi du coût.

Le comité du Dr Levallois a recommandé au ministère de la Santé d'informer les Québécois des risques possibles des CEM. Hydro-Québec devrait-elle faire de même ? « Ils ne participent pas à l'effort d'information pour le moment, mais personne ne leur a demandé », observe, diplomate, le médecin.

Du côté d'Hydro-Québec, le spécialiste des CEM a réitéré que d'autres études sont nécessaires, et a critiqué la méthodologie de l'OMS, qui « ne veut pas manquer un effet s'il est possible qu'il existe ».

L'ENTREPÔT
au vent fou
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

(vente & location)

2966804

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

Armoire traditionnelle
côtés caissons
Réplique XVIII siècle
H. 72 po x L. 44 po x P. 18 po

au prix d'Artisans

695\$
+ taxes

Les Artisans du Vieux Ste-Rose

188, boul. Ste-Rose, Laval Tél. : (450) 963-5221

Super célébration d'été
Rabais exceptionnels partout en magasin!

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas.

MATELAS

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!
À partir de 169⁹⁵ Meilleure offre!
**Nous payons la TPS et la TVQ* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

SIMMONS CANADA INC.
Nous avons les produits

Sealy

FENÊTRES

Nos prix sont imbattables!
Stores horizontaux et verticaux stores plissés • stores en bois tentures romaines • dentelles cantonnières bouffantes parures complexes • tissus rembourrage • carpettes tapis mur-à-mur et bien plus!

Service à domicile gratuit
331-5260

Levolor HunterDouglas
SILHOUETTE V DUEITE Y LUMINETTE

LITERIE DUVETS

Constrution en cloison

Simple 89⁹⁵
Double 109⁹⁵
Grand 119⁹⁵
Très grand 149⁹⁵

OREILLERS DE DUVET BLANC

27⁹⁵

TAIES D'OREILLERS EN PERCALE

Assortiment d'imprimés Légères imperfections Paire 2⁹⁵

Wamsutta Springmaïd ASSORTIMENT DE DRAPS PLATS

Simple 6⁹⁵ Double 9⁹⁵
Grand 14⁹⁵ Tr. grand 19⁹⁵

LITERIE
Springmaïd
ENSEMBLES COMPLETS

Simple 79⁹⁵
Double 99⁹⁵
Grand 149⁹⁵

OREILLER CLASSIQUE CANNON 6⁹⁵

COUVRE-MATELAS « EASY FIT »

Simple 9⁹⁵
Double 12⁹⁵
Grand 14⁹⁵

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE
Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.

Simple 16⁹⁵
Double 24⁹⁵
Grand 34⁹⁵
Très grand 44⁹⁵

LITS EN LAITON ET EN FER
Au prix garantis les plus bas!

SALLE DE BAIN
SERVIETTES MARTEX EXCALIBUR

Notre prix
Bain 6⁹⁵ Essuie-main 4⁹⁵
Débarbouillette 2⁹⁵

TAPIS DE BAIN Fieldcrest CANNON

5⁹⁵

ASSORTIMENT DE RIDEAUX DE DOUCHES EN DPC

4⁹⁵

SIÈGES REMBOURRÉS
9⁹⁵

SALLE DE BAIN
ROBES DE CHAMBRE

39⁹⁵

DÉBARBOUILLETES
99 ¢

Fieldcrest CANNON
Serviettes de bain 4⁹⁵

MARTEX STEVENS
Essuie-main 1⁹⁵

DRAPS DE BAIN

Épais 37 x 65 po 11⁹⁵

PORCELAINE • CRYSTAL • ARTICLES-CADEAUX • COUVERTS

SPAL

« Firenze » ou « Blackberries »
achetez un ensemble de 20 mcx à 244⁹⁵
recevez 4 assiettes creuses gratuites

OLYMPIA

Inox 20 morceaux 199⁹⁵
Inox avec accents or 20 morceaux 279⁹⁵

ROYAL AMBRY
COLLECTION DE CADRES PLAQUÉS ARGENT

Faits en Italie 58⁹⁵ à 109⁹⁵

DARTINGTON
COLLECTION BUGS & BEES

Verres à whisky (ens. de 4) 28⁹⁵
Verres à soda (ens. de 4) 28⁹⁵
Pichet 28⁹⁵

COLLECTION GOURMET

AMBRY HOME
DUO-DESIGN
BATTERIE 10 PIÈCES

Acier inox. 18/10, 3 épaisseurs, base encapsulée, induction
Notre prix 289⁹⁵

COUTEAUX DE CHEF
ACIER TREMPÉ

Ensemble de 3. Garantie à vie.
Notre prix 87⁹⁵

T-FAL
RACLETTE ARCH

Notre prix 129⁹⁵

COUTEAUX À STEAK
LAGUIOLE

Ensemble de 6
Manches noirs 68⁹⁵
Manches inox 78⁹⁵

LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

Nouveau

LINEN CHEST
MAGASIN D'ENTRÉPÔT
Ouvert au public!
Carrefour Langlier

La Cathédrale downtown (514) 282-9525
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202
Rockland Centre (514) 341-7810
Les Galeries Laval (450) 681-9090
FREE Shop at Home Service 331-5260

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

CANADA

Stockwell Day: « Il n'est pas trop tard »

ALISON AULD
Presse Canadienne

CHARLOTTETOWN — Stockwell Day a exhorté hier les députés dissidents de son parti — qui viennent de former un nouveau caucus parlementaire — à rentrer au bercail.

Le leader de l'Alliance canadienne a laissé entendre que des lobbyistes travaillant en coulisses avaient incité certains députés dissidents à croire qu'ils n'avaient d'autre choix que de partir.

« Certains dissidents ont été induits en erreur et croient qu'ils ne peuvent revenir en arrière, a déclaré M. Day au cours d'une entrevue accordée à la radio de Radio-Canada, à Charlottetown. Mais il n'est pas trop tard, il est possible de revenir. »

Le groupe de députés alliés dissidents ont annoncé jeudi leur intention de former leur propre caucus parlementaire, après que le caucus officiel de l'Alliance canadienne eut exigé des excuses de la part des députés dissidents désireux de réintégrer les rangs du parti.

Hier, on a demandé à Stockwell Day si cette exigence pourrait faire l'objet d'un compromis. « Il faut construire des ponts et non les brûler, a répondu M. Day. Une réconciliation est tout à fait possible. Il est dommage que des gens furieux et aigris exercent une influence sur d'autres personnes qui, autrement, pourraient être bien intentionnées. »

Le groupe de dissidents alliés a annoncé qu'il allait demander une reconnaissance officielle au Parlement, précisant toutefois qu'il n'avait pas l'intention de devenir un parti.

Les querelles internes qui divisaient l'Alliance canadienne depuis

quelques mois ont atteint un point décisif, mardi, à Calgary, lorsque Stockwell Day a proposé une course à la direction et annoncé qu'il allait démissionner trois mois avant le scrutin.

Jusqu'à maintenant, M. Day n'a pas précisé s'il sera candidat. « Je sais que plusieurs personnes valables sont intéressées, a-t-il déclaré hier. Il y aura une course. »

Le leader a par ailleurs refusé de commenter les propos tenus à Edmonton par Deborah Grey, l'une des dissidents qui a longtemps été considérée comme un pilier de son parti.

M^{me} Grey a dit qu'elle avait pris la décision de se joindre au nouveau caucus après que Stockwell Day eut exigé un soutien inconditionnel des alliés. « Il a dit et répété : « Si je tue ma grand-mère à coups de hache, je veux que vous preniez ma défense et que vous disiez qu'elle l'a cherché », a déclaré M^{me} Grey à la station radiophonique CJCA d'Edmonton.

« Je ne pouvais plus accepter ça », a-t-elle ajouté.

Entretemps, une association de circonscription alliée de la Nouvelle-Écosse a annoncé hier le lancement, au début de la semaine prochaine, d'un site Web — www.AnybodybutDay.ca — dont le but sera de recueillir de l'argent pour toute personne désirant s'opposer à Stockwell Day dans la course à la direction.

Il y a deux semaines, l'association de circonscription de Pictou-Antigonish-Guysborough, qui représente environ 200 partisans de l'Alliance canadienne, avait demandé une révision de la direction du parti. Depuis, elle a raffermi sa position, et elle réclame maintenant la démission de M. Day.



Photo PC

« Certains dissidents ont été induits en erreur », croit Stockwell Day.

Le statut officiel n'est pas acquis pour les dissidents

JIM BROWN
Presse Canadienne

OTTAWA — La douzaine de dissidents de l'Alliance canadienne qui souhaitent former leur propre caucus parlementaire pourraient faire face à une certaine opposition à la Chambre des communes, et pas seulement de la part des alliés demeurés fidèles à Stockwell Day.

« Ce groupe ne se dit même pas

parti politique », a déclaré hier le leader parlementaire du Parti libéral, Don Boudria.

Regroupés au sein du caucus de la Représentation démocratique, les dissidents devront attendre au moins deux mois avant que le président de la Chambre, Peter Milliken, ne décide s'ils obtiendront le statut officiel de parti, en vertu des règles en vigueur aux Communes.

« Ça ne me semble tout simplement pas possible, a affirmé M.

Boudria. Compte tenu de ce que j'ai entendu jusqu'à présent, je ne crois pas qu'il y ait là de quoi satisfaire le président de la Chambre. »

M. Milliken, qui a en principe le dernier mot, n'est pas pressé de faire connaître sa décision, les députés étant en congé pour l'été et dispersés d'une extrémité à l'autre du pays. Il n'a par ailleurs fait aucune allusion quant à son opinion sur la question.

« Pour le moment, le président

ne se prononce pas, a déclaré sa porte-parole, Heather Bradley. Il se penchera sur la question en septembre, au retour de la Chambre. Et c'est tout. »

Robert Marleau, ancien greffier aux Communes, a laissé entendre que M. Milliken pourrait ne pas être très chaud à l'idée de s'aventurer sur ce terrain glissant.

Comme certains de ses prédécesseurs l'ont fait, le président de la Chambre pourrait ainsi confier la

question à un comité composé de représentants de tous les partis.

Il n'existe pas vraiment de précédent qui permettrait à M. Milliken de répondre à la requête formulée par les 12 dissidents alliés. Ces derniers souhaitent être reconnus à titre de caucus distinct, et ce, même s'ils n'ont pas renoncé à leur carte de membre de l'Alliance et qu'ils prétendent ne pas vouloir former un nouveau parti.

École d'été

Y M C A

Pour les jeunes de 9 à 13 ans et 14 à 17 ans
Anglais, français et espagnol
dates des sessions : 3 et 30 juillet

Centre-Ville (514) 849-8393
postes 709, 719
1440, rue Stanley

Hochelaga-Maisonneuve (514) 255-4651
4567, rue Hochelaga

2966013

SOLARIUMS

Zytco

NOUVEAU
VERRE SUPRÊME
"NO BLOCK"

NOUVEAU
MODÈLE 2001

SPECIAL JUILLET

OBTENEZ \$ 1000.

D'ESCOMPTE

SUR LE MEILLEUR PRIX NEGOCIÉ

Du 1 au 31 Juillet à l'achat d'un solarium. Quantité limitée.

TROIS SAISONS, QUATRE SAISONS
CÈDRES, ARÈTES OU RECOUBÉS

4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

514-335-2050
800-361-9232

Les Agences

VOLT

SOLDE D'ENTREPÔT SUR TOUT*

■ Lampes ■ meubles ■ accessoires

*1330, rue Chabanel O.
(à l'ouest du marché central)
(514) 384-0808
Sam. et dim. inclus.
(10 h à 17 h)

30 à 70%

Venez nous voir à notre nouvelle salle de montre
4084, boul. Saint-Laurent (au nord de Duluth)
(514) 842-2211
ouvert 7 jours semaine

www.ambiancevolt.com

FABRICANT / INSTALLATEUR - UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

25 ans
DE GARANTIE

Piscines monocoques
en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

INSTALLATION
DANS UNE SEULE
JOURNÉE

SPA
DIRECTEMENT DU
MANUFACTURIER

CARACTÉRISTIQUES

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Chaise longue thérapeutique
incorporée à la piscine

PISCINE

CANADA LTÉE

(450) 622-2664
(450) 628-0088

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR
NOS PROMOTIONS

www.fibro.ca

Michel Pratte Sport

Magasinez sur le web au www.michelprattesport.com

les 26,
27, 28 et
29 juillet

De 9 h à 18 h

de 30 à 70% de rabais

369\$ Vaste sélection de skis alpins et de vêtements

FIXATIONS à partir de 59\$ Skis alpins à des prix incroyables

1141, rue Émile-Cochand, Ste-Adèle,
sortie 67 de l'autoroute des Laurentides
1 800-265-7580 • (450) 219-7580

SPYDER

ROSSIGNOL

Auclair

DYNASTAR

SALOMON

LOUIS GARNEAU

DESCENTE

CARRERA

+

LE SOMMET DE GÈNES

EN BREF

d'après AFP

Les États-Unis, pionniers de la prospérité mondiale

LES ÉTATS-UNIS sous l'administration Bush « ouvrent la voie » vers la prospérité mondiale grâce à des politiques en faveur de la croissance économique, a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué publié au terme du sommet des dirigeants du G7 à Gênes hier. « Les États-Unis ouvrent la voie avec des marchés dynamiques et flexibles et une action décisive, incluant des politiques en faveur de la croissance et des baisses d'impôts qui injecteront 40 milliards de dollars dans l'économie américaine pour le seul troisième trimestre », a souligné la présidence américaine dans son communiqué. « Les autres pays du G7 poursuivent également des politiques en faveur de la croissance, grâce à des réformes structurelles, éliminant les rigidités du marché et augmentant la croissance de la productivité », a néanmoins relevé la Maison-Blanche. Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, George W. Bush s'est montré soucieux de faire de l'économie américaine, et plus particulièrement des efforts de son administration pour la relancer, un modèle pour les nations les plus riches de la planète.

Le président Ciampi dénonce les manifestants violents

LE PRÉSIDENT de la République italienne Carlo Azeglio Ciampi a appelé hier les antimondialisation à « cesser immédiatement » leur « violence aveugle » et exprimé sa « douleur immense » après la mort d'un manifestant tué par balles. « Je me tourne vers les manifestants pour que cesse immédiatement cette violence aveugle qui ne contribue aucunement à la résolution des problèmes de la pauvreté dans le monde », a déclaré M. Ciampi. Le sommet du G8 réunit pour la première fois les responsables des pays industrialisés, des pays pauvres, ainsi que les dirigeants des organismes internationaux, a souligné le président italien. « Les attentes et espérances suscitées par ce sommet ne doivent être annéanties par des actes insensés, indignes de notre démocratie et de notre civilisation », a-t-il conclu.

Alerte à la bombe au centre de presse

UNE ALERTE À LA bombe a été déclenchée au centre de presse officiel du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G8 hier vers 20h30 (heure locale), a constaté l'AFP. Un colis suspect a été découvert dans l'un des modules du centre de presse, situé dans d'anciens entrepôts de coton dans le port historique de Gênes. Des artificiers étaient en cours d'intervention. Le module où se trouve le paquet suspect, que les forces de sécurité n'ont pas encore identifié, a été isolé et les journalistes qui y étaient installés ont été évacués. Une quinzaine de minutes auparavant, une fausse alerte à la bombe avait été lancée dans le hall d'accueil du centre de presse.

Afrique : un pacte pour le prochain G8

LE PROCHAIN SOMMET du G8, au Canada, sera l'occasion de discuter d'un pacte entre les pays les plus industrialisés et l'Afrique, a annoncé hier à Gênes le premier ministre de la Belgique Guy Verhofstadt, président de l'exercice de l'Union européenne. « Il faut que le G8 prenne plus d'initiatives pour aider l'Afrique », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse au terme de la première journée des travaux des chefs d'État et de gouvernement. « Nous avons convenus que, lors du prochain sommet, un pacte entre l'Afrique et le G8 sera un point essentiel de nos discussions. Un tel pacte est nécessaire quand on voit la situation de beaucoup de pays du continent africain. »

Progrès de l'allègement de la dette des pays en développement

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés, réunis à Gênes, ont relevé hier les progrès effectués dans l'allègement de la dette des pays les plus pauvres, mais n'ont pas décidé d'accorder de réduction supplémentaire, voire d'annulation, comme le réclament certains militants. La dette de 23 pays pauvres a été allégée grâce à l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés, lancée en 1999 par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), dans la foulée du Sommet de Cologne. Douze autres pays en difficulté sont encore dans l'attente d'une décision. « Nous encourageons les PPTe qui n'ont pas encore atteint leur point de décision à entreprendre rapidement les réformes économiques et sociales nécessaires, notamment l'élaboration d'une stratégie de réduction globale de la pauvreté en coopération avec la Banque mondiale et le FMI », ont aussi indiqué les dirigeants du G7. « Pour tirer parti au maximum de l'allègement de la dette, il est essentiel d'adopter des réformes économiques, structurelles et sociales, d'améliorer la gestion des affaires publiques et de renforcer la capacité d'identifier les dépenses qui permettent de réduire la pauvreté », ont-ils suggéré.

Chirac : « Empêcher que l'Argentine ne s'effondre »

LE PRÉSIDENT JACQUES Chirac s'est déclaré convaincu, hier, que le G7 saurait « mettre en oeuvre les moyens pour empêcher que l'Argentine ne s'effondre ». En conférence de presse, le chef d'État français a comparé la situation de l'Argentine à celle de la Thaïlande que le sommet de Denver, en 1997, n'avait pas su anticiper. « On ne peut pas laisser l'Argentine se débrouiller toute seule », a-t-il affirmé, faisant valoir qu'il s'agissait à la fois d'un « problème de solidarité internationale à l'égard d'un grand pays », et d'un « problème d'intérêt pour tout le monde ». « Si l'Argentine s'effondre, a insisté Jacques Chirac, elle ne s'effondrera pas seule. Elle entraînera avec elle un processus que nous avons connu quand la Thaïlande était dans une situation de même nature. »

Berlusconi parle sans interprète

LE CHEF du gouvernement italien Silvio Berlusconi a prononcé hier après-midi un discours sans interprète devant ses hôtes du G8, donnant l'occasion à Vladimir Poutine de discuter « activement » avec le premier ministre canadien Jean Chrétien, a-t-on appris de source russe à Gênes. M. Berlusconi s'est exprimé en italien lors de la première réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays du G8, sans interprète et sans que le texte traduit n'ait été distribué, a indiqué cette source au sein de la délégation russe. « Certains, comme (le chancelier allemand Gerhard) Schröder ont regardé en l'air, mais le président russe en a profité pour discuter activement avec M. Chrétien », assis à côté de lui, selon ce responsable, qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat.



Jean Chrétien discute avec le chancelier allemand Gerhard Schröder lors d'une réunion du Sommet du G8, hier.

Le Canada décidé à accueillir le prochain G8

Le défi de Chrétien : ramener l'attention sur les discussions



ISABELLE HACHEY

envoyée spéciale

AU SOMMET DU G8

MALGRÉ LES VIOLENCES de plus en plus graves qui rythment désormais les rencontres des leaders de la planète, le premier ministre Jean Chrétien a maintenu hier que le Canada sera l'hôte du prochain sommet du G8, en 2002.

« Il n'y aura pas d'annulation du G8 l'an prochain », a fermement répété le premier ministre au cours d'un point de presse, hier à Gênes. M. Chrétien a fait cette déclaration avant que la nouvelle de la mort d'un manifestant aux mains de la police italienne ne soit largement répandue.

Le premier ministre a ajouté qu'il tentera de modifier la formule de la rencontre, question d'attirer l'attention médiatique sur ce qui se passe entre les leaders, plutôt que dans les rues.

« L'an prochain, il y aura un Sommet au Canada, et j'en discute présentement avec différents chefs de gouvernement et d'État. Nous essaierons d'avoir une formule qui ramènera l'attention sur ce qui se passe au sommet », a dit M. Chrétien. Il a confié que plusieurs leaders éprou-

vent une certaine frustration face à la couverture médiatique de la « substance » des rencontres.

Pendant des mois, la presse spéculait sur le nombre de manifestants et sur la violence qui accompagnera le sommet, « alors qu'ici, on discute de pauvreté et de croissance économique », a dit le premier ministre. Il n'a pas donné plus de détails sur les mesures qu'il entend prendre pour attirer l'attention sur ces discussions.

M. Chrétien a par ailleurs jugé que « le Sommet de Québec avait été plutôt bien géré » et que « si la défense avait été juste un peu plus forte, il n'y aurait pas eu de problèmes ». Il n'a pas révélé dans quelle ville canadienne aura lieu le sommet de 2002.

L'Italie a dépensé 110 millions de dollars américains pour assurer la sécurité des leaders du G8 pour une seule fin de semaine. Gênes s'est transformée en forteresse, avec 20 000 policiers et militaires équipés de sous-marins et même d'une batterie de missiles. Les Gênois du quartier ont dû faire des provisions, les épiceries ayant fermé boutique.

Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a déclaré plus tôt cette semaine que les sommets du G8

sont devenus des « machines extravagantes et excessives », dont « l'atmosphère de siège » pouvait difficilement aider les leaders à faire face aux plus grandes tragédies de la planète.

Au sujet des manifestants, M. Chrétien a rappelé qu'étudiant, il avait lui-même organisé des manifestations contre le régime de l'époque. « En démocratie, on a le droit de manifester, mais cela doit être pacifique », a-t-il dit.

La presse spéculait sur les manifestations, « alors qu'ici, on discute de pauvreté et de croissance économique », a déploré le premier ministre.

Le premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair, a été beaucoup plus tranchant en qualifiant les manifestations de « cirques », alors que le président des États-Unis, George W. Bush, a déclaré

que les protestataires n'étaient « pas les amis des pauvres » en s'opposant au G8 et au libre-échange économique.

M. Chrétien a tout de même affirmé que les manifestants « ne peuvent pas remplacer les chefs de gouvernements démocratiquement élus. C'est une réalité de la vie. »

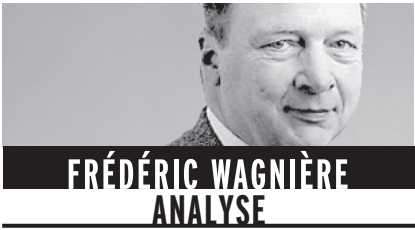


Photos AP et AFP
Climat d'affrontement au premier jour du Sommet du G8, à Gênes. Des dizaines de milliers de contestataires ont pris d'assaut les rues, parfois avec violence, s'attirant les foudres – et les gaz lacrymogènes – des forces de l'ordre. Un manifestant italien, Carlo Giuliani, ci-haut, a perdu la vie après avoir été atteint par des carabiniers.



LE SOMMET DE GÈNES

Un G7 rapide et harmonieux



FRÉDÉRIC WAGNIÈRE
ANALYSE

Le sommet du G7 n'a duré que quelques heures hier après-midi, jusqu'à l'arrivée du président russe, Vladimir Poutine. Voilà qui illustre bien le fait que le sommet ne soit plus une occasion pour des échanges profonds sur l'état de l'économie et des finances du monde. Du reste, aucun des sept chefs d'État ou de gouvernement ne s'est distingué par un grand intérêt et une profonde connaissance de l'économie. On n'est plus à l'époque de Valéry Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt.

Leur intervention s'est donc bornée à approuver le travail de leurs ministres des Finances et à donner leur appui politique aux projets d'autres groupes et d'importantes organisations internationales. En fait, ils ne veulent pas diriger l'économie mondiale, mais s'assurer de l'existence d'institutions et de cadres internationaux qui permettent à chaque pays de gérer son économie avec efficacité.

Dans le communiqué final, les quelques phrases qui décrivent la conjoncture des pays participants cachent bien les désaccords qui existent entre leurs gouvernements, comme la demande que Wa-

shington a adressée à l'Europe pour qu'elle aide à relancer l'économie. Si les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales ne peuvent trouver une solution, il n'est pas très utile de leur imposer une décision politique.

Mais ces commentaires sont plus qu'un échange de politesses. Ils soulignent l'importance de la stabilité monétaire, d'un équilibre financier sain et de structures économiques solides pour la croissance économique. C'est encourageant que les sept soient d'accord sur ces principes fondamentaux, car cela facilite leur concertation sur les grands problèmes internationaux de notre époque.

Parmi ces problèmes, c'est la tenue de négociations commerciales qui est la plus pressante. Les sept, ébranlés par l'échec de Seattle en 1999 et par les conflits commerciaux qui existent entre eux, semblent moins intéressés à faire avancer la libéralisation à pas de géant qu'à trouver le moyen de faire fonctionner le système actuel pour le plus grand avantage de tous. Ils ont toujours reconnu l'importance d'englober les pays du tiers-monde dans ce système multilatéral. Mais c'est la première fois qu'ils mentionnent les pays les plus pauvres, ceux qui ne peuvent pas bénéficier de la libéralisation du commerce des pays industrialisés ou émergents, parce que leurs échanges internationaux sont si insignifiants. Dans ce domaine, il est important que les chefs d'État ou de gouvernement prennent position, parce qu'il s'agit d'un choix de société, et non la solution d'un problème économique. Il faut qu'ils assument leurs responsabilités politiques pour que les

ministres du Commerce international sachent comment négocier.

Un autre problème d'une importance primordiale pour la bonne marche de l'économie internationale est celui du renforcement du système financier international ou la nouvelle architecture financière. Il s'agit d'améliorer la coopération financière internationale pour qu'une crise dans un pays ne se transmette pas immédiatement à d'autres. Autrefois, c'est le Fonds monétaire international qui s'en chargeait, mais l'ampleur de crises récentes dépasse ses moyens. Il s'agit, entre autres, de trouver des moyens pour permettre au secteur privé d'assumer une bonne partie de ce fardeau et de développer des institutions et des marchés aux structures saines et transparentes. Il sera alors plus facile de prévenir les crises avant qu'elles n'entraînent une profonde récession.

Cette question a déjà été évoquée au sommet d'Okinawa et a souvent été débattue au FMI, qui a créé le G20 pour définir la configuration de la nouvelle architecture. Ce groupe a tenu sa dernière réunion en automne dernier à Montréal sous la présidence du ministre des Finances Paul Martin. L'appui des chefs politiques pour ce projet plutôt technique est important, car, comme tout ce qui touche à la monnaie, il reposera en fin de compte sur la confiance du public.

Il sera difficile de maintenir l'harmonie du G7 avec sa transformation, aujourd'hui et demain, en G8. Ce n'est pas la présence de M. Poutine qui entraînera cette métamorphose, mais les problèmes qui seront abordés — comme l'accord de Kyoto — qui échaufferont davantage les esprits.

G8: Poutine espère faire de la Russie un membre à part entière

ANGELA CHARLTON
Associated Press

GÈNES — Vladimir Poutine, qui a rejoint hier à Gènes le Groupe des sept pays les plus industrialisées, entend bien faire de la Russie un membre à part entière du club des pays les plus riches du monde.

Lors du sommet du G8, le président russe souhaite prouver que son pays représente désormais un partenaire valable, qui s'est sorti du marasme économique et n'est plus dépendant de l'aide internationale. Une tâche qui s'annonce difficile, malgré la croissance économique russe des deux dernières années.

Les entretiens de Vladimir Poutine avec le président de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Michael Moore, ont été reportés pour des raisons techniques. Après avoir milité pendant six ans pour son admission à l'OMC, la Russie n'a

toujours pas pu rejoindre l'organisation qui regroupe 140 pays, un échec qui met en lumière son statut de second ordre au sein du G8.

Les sept puissances industrielles mondiales se sont d'ailleurs rencontrées d'abord entre elles, sans la Russie, pour discuter de l'économie mondiale. En revanche, le G8 au complet a inauguré le fonds mondial sur la santé, auquel la Russie participera à hauteur de 20 millions de dollars américains sur le milliard promis.

La Russie continue de payer les conséquences d'une lourde dette internationale de 150 milliards de dollars. Moscou espère voir annuler ou rééchelonner une partie de cette dette et le sujet ne devrait pas manquer de surgir lors du sommet de Gènes.

Autre sujet de préoccupation pour Vladimir Poutine, le projet de bouclier antimissiles américain, dont Moscou a déjà

averti qu'il risquait d'entraîner une nouvelle course à l'armement que la Russie ne peut pas s'offrir. Néanmoins, le chef d'État russe a dit attendre avec impatience de rencontrer à nouveau son homologue américain George W. Bush.

Hier, Vladimir Poutine s'est entretenu brièvement avec le premier ministre canadien Jean Chrétien qui était assis à côté de lui. Il a parlé en anglais, une langue qu'il a entrepris d'apprendre.

Depuis son arrivée au pouvoir l'an dernier, Vladimir Poutine a su s'affirmer sur la scène internationale et séduire ses partenaires occidentaux, d'abord intrigués par l'énigmatique ex-agent du KGB. Le président russe, qui bénéficie toujours d'une forte popularité dans son pays, a ainsi acquis une grande confiance en lui. Seulement, selon les observateurs, tout cela risque de s'avérer insuffisant pour que la Russie tire du sommet de Gènes des bénéfices substantiels.



Photo AP

Des passants jettent un coup d'oeil à l'endroit, recouvert de fleurs, où le jeune manifestant italien Carlo Giuliani est mort hier.

La société civile en deuil

LAURA-JULIE PERREAULT

LE DÉCÈS DE CARLO Giuliani, un jeune contestataire italien à Gènes, n'a laissé personne indifférent, autant en Italie qu'au Québec, où le souvenir du Sommet des Amériques est encore tout frais dans la mémoire de ceux qui ont pris part aux manifestations. Symbole d'une violence qui n'en finit plus de prendre de l'ampleur, triste accident, tragédie prévisible : chacun a son interprétation. Mais tous les organismes antimondialisation s'entendent pour demander l'arrêt du Sommet du G8.

« Un jeune a été tué par la police. Ce G8 est couvert de sang. Ce G8 doit être arrêté immédiatement. Les policiers doivent retourner à leur siège social. » Le Genoa Social Forum, qui coordonne les manifestations entourant la réunion du G8, a été des plus tranchants sur son site Internet hier. Ce forum demande que les dirigeants des pays les plus riches abandonnent immédiatement la rencontre en cours, mais désirent aussi que ces derniers remettent en cause la raison d'être d'un organisme regroupant uniquement les pays les plus riches et la compétence d'un tel club sélect à décider du sort économique de la planète entière. Le Genoa Social Forum attend plus de 100 000 manifestants aujourd'hui à Gènes.

ATTAC, un des plus importants organismes mondiaux dans la lutte à la mondialisation, a dénoncé hier le décès du jeune Giuliani et a critiqué ouvertement les agissements de la police et du ministre de l'Intérieur de l'Italie. « Je suis extrêmement choqué par la mort de ce jeune homme, cela montre que les garanties données par le ministre de l'Intérieur qu'en aucun cas les armes à feu ne seraient utilisées n'ont pas été respectées », a déclaré à l'AFP Christophe Aguiton, responsable des relations internationales de l'Association pour la taxation des transactions financières et l'aide au citoyen, section française.

« Nous protestons contre le fait que la police italienne a d'un côté laissé agir toute la journée un groupe qui a commis toute une série d'actes de violence au vu et au su de tous, pendant que de l'autre côté, elle réprimait sévèrement de nombreux cortèges qui respectaient les consignes du Genoa Social Forum », a-t-il ajouté.

L'organisme Médecins sans frontières (MSF) a aussi déploré le décès du manifestant et a dit vouloir prendre des distances quant à la violence perpétrée, qu'elle le soit par les forces de l'ordre ou par les manifestants. Au Québec, c'est avec un chat dans la gorge que la plupart des militants qui s'opposent au capitalisme à outrance ont reçu la nouvelle du décès de l'Italien de 23 ans.

Jean-François Hamilton, membre de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) et organisateur du Salon du livre anarchiste de Montréal, se sentait personnellement concerné par les événements d'hier. « Ce décès me rend très triste parce que ça aurait pu être moi, ça aurait pu être n'importe qui que je connais. Nous assistons à une escalade de la violence. Ça a commencé avec des matraques à Seattle et on est rendu avec des vraies balles. En Suède aussi, la même chose aurait pu se produire », témoignait le militant antimondialisation.

Richard Savignac, chef du nouveau Parti Vert du Québec, avait peine à croire que quelqu'un ait perdu la vie au cours des affrontements. Lui-même avait été la cible des balles de plastique utilisées par les policiers lors du Sommet des Amériques d'avril dernier. « C'est incroyable que ces choses-là puissent arriver dans des pays démocratiques. Ce qu'ils ont fait n'est peut-être pas un meurtre, mais ce n'est pas loin. Qu'est-ce que l'on est, nous, les manifestants pour la police ? On dirait que les autorités policières se défoulent ! Il ne faut pas faire un martyr du jeune, mais c'est un signe d'où on en est rendu. Les dirigeants se conduisent en roi. On tue des manifestants dans la rue, mais eux, sont au-dessus de tout ça », conclut M. Savignac. Si, selon lui, la violence vue à Gènes fera peur à plusieurs, elle ne détruira pas pour autant les convictions des protestataires.

Son collègue, Daniel Breton, qui a lui aussi goûté à la médecine de la Gendarmerie royale canadienne alors que lui et M. Savignac sortaient d'un restaurant de Québec, croit pour sa part que l'incident d'hier était inévitable. « La même chose aurait pu se passer à Québec. C'est incroyable ! J'ai de la misère à exprimer ce que ça me fait », a-t-il témoigné.

David Fennario, membre du Mouvement anticapitaliste de Verdun, croit que même à Montréal, les gens solidaires de la cause antimondialisation doivent continuer à s'exprimer. Il attend des manifestants aujourd'hui, à 13 h, devant le Consulat d'Italie de Montréal. Hier, il se remémorait les moments les plus tristes du Sommet de Québec. « Tous ceux qui étaient à Québec seront sensibles à ce qui a pu se passer à Gènes. Le décès du jeune militant va causer un backlash énorme ». Il s'attend à voir des scènes peu réjouissantes aujourd'hui à la télévision.



Photo AFP

Le premier ministre d'Italie Silvio Berlusconi accueillait le président de la Russie Vladimir Poutine hier, au premier jour du Sommet du G8, à Gènes.

Sus au blanchiment et aux paradis fiscaux

GÈNES — Les chefs d'État et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés ont avalisé hier à Gènes la démarche suivie pour lutter contre le blanchiment et les paradis fiscaux, qui avait provoqué quelques tensions avec la nouvelle administration américaine.

Les dirigeants du G7 « soutiennent » la lutte de leurs ministres des Finances pour lutter contre les abus du système financier international et « approuvent » les solutions qu'ils proposent, selon le communiqué final publié au terme de leur première session de discussions.

Le G7 a également repris à son compte la décision du Groupe d'action financière internationale (GAFI) « de recommander

l'adoption de contre-mesures supplémentaires contre les entités les moins coopératives si elles ne prennent pas de mesures adéquates d'ici le 30 septembre 2001 ».

La Russie fait partie des pays visés par le GAFI, mais le président russe Vladimir Poutine ne participait pas aux discussions du G7, consacrées aux seules questions économiques. M. Poutine n'a rejoint ses pairs qu'en fin d'après-midi hier, pour parler du sida et du développement de l'Afrique.

Le Sénat russe a adopté hier un projet de loi contre le blanchiment s'argent jugé satisfaisant par les autorités internationales. Il ne manque plus au texte que la signature de M. Poutine pour entrer en vigueur.

« Les institutions financières internationales ont un rôle important à jouer, s'agissant d'aider (les pays visés) à améliorer leurs régimes de lutte contre le blanchiment et nous leur demandons instamment d'intensifier leurs efforts à cet égard », poursuit le communiqué.

Le G7 affirme également avoir accueilli « avec satisfaction » le rapport d'étape de l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables.

À la mi-mai, le secrétaire américain Paul O'Neill s'en était pris vivement aux efforts de l'OCDE, un club regroupant les trente pays riches de la planète, pour lutter contre l'évasion fiscale, estimant qu'ils menaçaient la liberté des pays à fixer leur propre taux d'imposition.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

21 juillet 2001

Page A11 manquante

Ottawa réitère son appui au protocole de Kyoto

Les « puits de carbone » seront au coeur des discussions de la conférence sur le réchauffement planétaire



L'artiste écologiste allemand Kurt Jotter a produit cette semaine une oeuvre aquatique sur les rives du Rhin, à Bonn, faisant référence au refus du président des États-Unis George W. Bush de ratifier le protocole de Kyoto.

Photo Associated Press

d'après AP et AFP

BONN — Plusieurs pays se sont dits confiants, hier, que la conférence de Bonn sur le réchauffement planétaire déboucherait sur un accord, un haut responsable américain prédisant un accord minimal qui permettrait aux ministres de l'Environnement de sauver la face.

Le Canada a quant à lui fermement appuyé le protocole de Kyoto, hier, et assuré qu'il le ratifierait même si les Américains refusaient de le faire.

Le gouvernement canadien a en outre fait savoir qu'il ne partageait aucunement la perception de Washington, selon laquelle ce traité sur les changements climatiques présente des lacunes.

« Nous ne croyons pas que le protocole de Kyoto comporte des failles, comme les Américains l'ont affirmé », a déclaré en conférence de presse le vice-premier ministre canadien, Herb Gray, peu après son arrivée à la conférence internationale sur les changements climatiques, à laquelle prennent part 180 pays. « Nous sommes certainement en désaccord avec eux à ce sujet. Nous allons ratifier le protocole sans les États-Unis. »

Le premier ministre Jean Chrétien a également confirmé que le Canada comptait entériner l'accord. Au Sommet du G8 à Gênes, en Italie, il a affirmé aux journalistes que le Canada réglait des « questions techniques » lors de la rencontre de Bonn. « Mais nous voulons ratifier le traité », a-t-il dit.

Le dilemme américain

Le président des États-Unis, George Bush, a rejeté en mars l'entente de Kyoto, conclue en 1997, jugeant qu'elle porterait atteinte à l'économie américaine. La délégation américaine à Bonn se fait ainsi plutôt discrète.

M. Gray, qui remplace dans l'ancienne capitale de la République fédérale d'Allemagne le ministre de l'Environnement, David Anderson, victime d'une fracture du bassin, a dit s'être rendu à Bonn afin « de faire avancer les choses », mais qu'il défendrait également la position du Canada, en faveur de l'octroi de crédits pour ce qui est convenu d'appeler les « puits de carbone » — les forêts et les sols qui absorbent le gaz carbonique présent dans l'atmosphère. Cette question, l'une des plus importantes à être débattues à Bonn, oppose le Canada, le Japon, l'Australie et la Russie, d'une part, à l'Union européenne, d'autre part. Les Européens souhaitent que ces crédits aux puits de carbone soient strictement limités.

« Ce que nous proposons ici, c'est une simple reconnaissance de l'importance de la gestion forestière d'ensemble », a déclaré un haut fonctionnaire canadien, jeudi, lors d'une conférence téléphonique de Bonn.

Négociations serrées

Les ministres de l'Environnement de 180 pays ont pris hier le relais de leurs hauts fonctionnaires, à la tâche depuis lundi à Bonn, pour négocier les règles d'application du protocole de Kyoto (1997).

Pour donner une chance d'aboutir à des négociations en cours depuis trois ans et demi et qui avaient échoué à La Haye en novembre, le ministre de l'Environnement néerlandais, Jan Pronk, qui les préside, a rassemblé hier 35 pays qui seront chargés de préparer un compromis et de le faire entériner en séance plénière.

Un délégué belge, Marc Pallemerts, parlant au nom de la présidence de l'Union européenne, a déclaré que les ministres voulaient boucler un accord avant même la fin du G8 de Gênes.

Pour tenter de débloquer les dossiers les plus épineux, les ministres des grands pays ont multiplié les rencontres bilatérales, leurs chefs faisant de même à Gênes. Ainsi le président français Jacques Chirac a-t-il plaidé pour une ratification de Kyoto auprès du premier ministre du Canada Jean Chrétien qu'il a rencontré à deux reprises. Il a également évoqué le dossier avec le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier ministre de Grande-Bretagne Tony Blair.

Les dossiers chauds

Quatre dossiers sont au centre des négociations : l'aide financière aux pays en développement pour combattre le changement climatique pour laquelle M. Pronk a proposé de décaler un milliard de dollars par an à l'horizon 2005 ; les puits de carbone ou l'absorption des gaz à effet de serre par les forêts et les terres agricoles ; les procédures pour faire respecter les engagements ; les mécanismes qui permettront aux pays d'échanger des crédits d'émission.

Le responsable américain a confirmé que son pays n'entendait pas contribuer au milliard proposé par M. Pronk. Il a estimé que l'aide proposée relevait « essentiellement du protocole », rejetant les vœux européennes selon lesquelles une partie ressortait des obligations de la Convention et devrait donc inclure des fonds américains. Il a jugé que ce point de blocage serait reporté à Marrakech (Maroc) où la prochaine conférence sur le climat est déjà programmée fin octobre.

LE MONDIAL SAQ

LES FEUX D'ARTIFICE DE MONTRÉAL

La France, c'est plus

GEANT

à La Ronde.

Il n'y a qu'à La Ronde que feux et musique s'harmonisent en toute splendeur.

RÉSERVEZ VOS SIÈGES DÈS MAINTENANT À PARTIR DE

27³⁹\$*

*Prix du billet pour un soir de feux (incluant un siège réservé et l'accès à tous les manèges). Taxes et frais de gestion en sus. Prix sujet à changement sans préavis.

Les feux débutent à 22 h, beau temps, mauvais temps.

Groupe de 20 personnes et plus : (514) 935-5161 • 1 800 361-8020

Renseignements généraux sur les feux et La Ronde : (514) 872-4537 • 1 800 797-4537

www.lemondialsaq.com

Pour se rendre plus rapidement à La Ronde :

🚌 Jean-Drapeau (autobus 167) ou

🚌 Papineau (autobus 169 – exclusif à La Ronde)



Mercredi	20 juin	Ouverture La Ronde
Mercredi	27 juin	Allemagne
Samedi	30 juin	Portugal
Samedi	7 juillet	Taiwan
Mercredi	11 juillet	Espagne
Samedi	14 juillet	États-Unis
Mercredi	18 juillet	Canada
Samedi	21 juillet	France
Mercredi	25 juillet	Australie
Samedi	28 juillet	Clôture La Ronde

La Ronde

MEMBRE DE LA FAMILLE SIX FLAGS®



CKAC 730



La Presse

TQS



107.3 FM



Québec



D'autres bisbilles interprovinciales en vue

MATHIEU PERREAULT

Le sommet de Bonn sur le changement climatique n'est pas encore terminé que déjà la querelle se transporte au Canada. Le Québec veut que ses centrales hydroélectriques lui valent des exemptions dans la lutte contre les gaz à effet de serre (GES).

Et l'Alberta rechigne : son ministre de l'Environnement a déclaré jeudi à Bonn que le traité de Kyoto sera pire que la Politique nationale de l'énergie, adoptée voilà 20 ans par le gouvernement Trudeau pour forcer l'Alberta à partager sa richesse pétrolière.

Comme d'habitude, le Québec fait bande à part. « Le Québec veut choisir lui-même les moyens pour atteindre les objectifs de Kyoto », soutient, en entrevue de Bonn, Matthew Bramley, de l'institut environnemental ontarien Pembina, qui suit de près les négociations nationales. « Les autres provinces veulent une stratégie canadienne uniforme pour éviter qu'une région soit désavantagée. »

Certaines provinces ont agi plus rapidement dans le dossier et ne veulent pas payer pour les plus irresponsables, souligne M. Bramley. « Mais quand le Québec affirme qu'il a favorisé l'hydroélectricité pour limiter l'effet de serre, il y a

un problème de crédibilité. Je ne pense pas que c'était une raison majeure pour construire des barrages. Alors plusieurs provinces croient que le Québec ne devrait pas être exempté de l'effort de Kyoto, simplement parce que le hasard lui a fait développer cette filière énergétique. »

S'il est adopté, le traité de Kyoto obligerait d'ici 2010 le Canada à réduire de 6 % ses émissions de GES, par rapport à 1990. Comme les émissions ont déjà grimpé de 15 %, on parle d'une réduction de 21 %. Mais la hausse a été inégale : les émissions du Québec n'ont augmenté que de 5 %, contre 8 % pour l'Ontario, 20 % pour la Colombie-Britannique, et 25 % pour l'Alberta.

Circonspection

« Les Albertains défendent leurs intérêts, commente le ministre québécois de l'Environnement, André Boisclair, en entrevue de Bonn. Mais on ne peut pas uniquement miser sur des gains économiques à court terme. Les Albertains voudraient des crédits pour l'exportation de gaz, parce qu'il remplace le charbon comme carburant pour les centrales. Le Canada défend cette position, mais elle ne trouve pas grand écho. »

Le Québec veut que son « intérêt pour l'hydroélectricité » soit récompensé, admet M. Boisclair. Mais le ministre ne veut pas « déplacer sur la scène internationale

des débats canadiens ». Aimerait-il des crédits pour l'exportation d'énergie hydroélectrique ? « C'est un point de vue que je partage, mais ce n'est pas une condition pour notre soutien au traité de Kyoto. »

Même circonspection au ministère albertain de l'Environnement. « Les discussions canadiennes sur les gaz à effet de serre ont donné plusieurs évaluations de l'impact du traité de Kyoto sur l'économie, commente, en entrevue d'Edmonton, le sous-ministre adjoint John Donner. Mais nous en sommes à un stade analytique, pas encore aux négociations. »

Un traité moins flexible que ne le souhaite le Canada pourrait-il générer en Alberta un ressentiment comparable à la Politique nationale de l'énergie, qui a coûté plus de 50 milliards de dollars à la province ? « Si le traité est stupide, il y aura une réaction importante », se limite à dire M. Donner.

Avec 24 % de la population canadienne et 22 % du PIB, le Québec n'est responsable que de 13 % des émissions ; l'Alberta compte pour 30 %, avec moins de 10 % de la population et 13 % du PIB ; l'Ontario, avec 37,5 % de la population et 43 % du PIB, émet 29 % des GES. En novembre dernier, un rapport du Programme national sur le changement climatique évaluait que le Québec aurait à réduire de 6 % à 10 % ses émissions de GES, contre 21 à 43 % pour l'Ontario et 27 à 41 % pour l'Alberta.



Photo PC

Extraction du pétrole près de Caplan, en Alberta. Les Albertains voudraient des crédits pour l'exportation de gaz, parce que ce dernier remplace le charbon comme carburant pour les centrales.

LECTEUR GRATUIT!

À l'achat d'un ensemble cinéma maison. Détails en magasin.

+ chaise EN PRIME!

Faites votre choix parmi ces 3 ensembles cinéma maison sélectionnés par nos experts!

Enceintes au design discret et attrayant, sans compromettre la performance!

et jusqu'à 12 mois sans intérêt!†

JVC **500 watts de puissance!**

ENERGY

Ensemble cinéma maison
Récepteur Dolby numérique DTS
• 5 x 100 watts • Menu à l'écran
• Sortie d'extrêmes graves
• Télécommande

L'ensemble d'enceintes le plus populaire ! Excellent rapport qualité / prix!

= 1298\$ + Lecteur DVD GRATUIT! + chaise EN PRIME!

dumoulin-direct.com

Technics **500 watts de puissance!**

Jamo

Ensemble cinéma maison
Récepteur prêt pour Dolby Digital AC-3 et DTS
• 5 x 100 watts • Condensateur "TA-KE" pour un rendu sonore de très haute qualité
• Télécommande

JAMO, le fabricant d'enceintes numéro 1 en Europe! Un ensemble compact offrant une sonorité impeccable et qui se marie bien à votre décor...

= 1598\$ + Lecteur DVD GRATUIT! + chaise EN PRIME!

dumoulin-direct.com

27"

RCA
Téléviseur stéréo 27"
• Guide horaire
• Guide Plus+ Gold
• Entrée A/V frontale
• Télécommande

Chaise en prime!
448\$

dumoulin-direct.com

32"

JVC
D-SERIES
TV stéréo 32"
• Filtre peigne numérique à 3 lignes
• Audio haute définition
• Entrée à composants et S-Vidéo
• Télécom. multimarques

Chaise en prime!
988\$

dumoulin-direct.com

34"

SONY
Videoscope
Projection de 43"
• Puissance audio de 34 watts
• Filtre peigne numérique à 3 lignes
• Entrée vidéo à composants
• Télécommande multimarques
• Écran protecteur intégré

Chaise en prime!
Meilleur prix en ville garanti!

SONY
Digital Handycam
Caméscope numérique
• Zoon numérique 560x (optique 20x)
• NightShot 0 lux
• Écran 2.5" ACL
• Mode photo
• Stabilisateur d'image
• Télécommande

50\$ de remise postale sur accessoires
Détails en magasin.

Chaise en prime!
998\$

dumoulin-direct.com

Panasonic Mini DV NTSC
Caméscope numérique
• Zoom numérique 300x
• Écran ACL de 3"
• Carte multimédia 8 Mo
• Port USB • Viseur couleur
• 680 000 pixels • "i-Link"
• Dispositif d'éclairage
• Entrée analogique
• Logiciel "ArcSoft"
• Logiciel de transfert d'image

Chaise en prime!
1448\$*

*Après remise postale de 50\$

dumoulin-direct.com

JVC Mini DV NTSC
Caméscope numérique
• **Le plus petit au monde!**
• Zoom numérique 200x
• Appareil photo intégré
• "NightAlive" • Prise USB
• Son numérique mp3
• Clip vidéo MPEG4 pour courriel
• Écran ACL 2" • 680k
• Carte mémoire SD (8 Mo)
• Télécommande

Coupon rabais 30\$ sur accessoires
Détails en magasin.

Chaise en prime!
1998\$

dumoulin-direct.com

TOUT GENRE DE FINANCEMENT DISPONIBLE EN MAGASIN.
†Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.

Magasinez en ligne!
dumoulin-direct.com

Ouvert le dimanche*

Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

WOW!

MONTRÉAL *	Centre-ville de MONTRÉAL *	ST-LÉONARD *	POINTE-CLAIRE *	LONGUEUIL *	BROSSARD *	ST-BRUNO *	LAVAL *	LASALLE *
8251, 8390, rue St-Hubert Électronique : (514) 388-4777 Informatique : (514) 388-1777	2050, boul. St-Laurent Électronique : (514) 288-7755 Informatique : (514) 288-7973	6870, Jean-Talon Est Électronique : (514) 255-5577 Informatique : (514) 255-7054	2355, rte Transcanadienne Électronique et informatique : (514) 428-1616	2203, chemin Chambly Électronique : (450) 468-1993 Informatique : (450) 468-5651	5705, boul. Taschereau Électronique et informatique : (450) 462-8867	Les Promenades St-Bruno Électronique et informatique : (450) 441-5020	1599, Autoroute Laval Ouest Électronique : (450) 681-7770 Informatique : (450) 688-1001	7197, boul. Newman Électronique : (514) 368-3937 Informatique : (514) 368-8697

(Sud de la Métropolitaine) (Stationnement facile) (Langellier & Galeries d'Anjou) (MEGA MALL/boul. des Sources) (Près de Curé-Poirier) (À l'est du Mail Champlain) (Entrée #1) (Sortie boul. Industriel) (Près du Carrefour Angrignon)

Plus de 55 succursales à travers le Québec! Composez le 1-877-Dumoulin pour connaître la succursale la plus près de chez vous.



Morte mardi à l'âge de 84 ans, Katherine Graham était l'une des femmes d'affaires les plus influentes des États-Unis, ainsi que l'égérie de l'élite politique à Washington. On la voit ici en compagnie de Robert Kennedy, en 1968, au bureau new-yorkais du *Washington Post*.

C'est l'histoire d'une femme d'exception. D'une femme qui a été propulsée à la tête du *Washington Post* à la suite du suicide de son mari en 1963. D'une femme qui s'est imposée dans un domaine jusque-là réservé aux hommes. D'une femme qui a tenu tête au gouvernement de Richard Nixon durant la crise du Watergate. D'une femme qui a marqué l'histoire du journalisme américain. Mardi dernier, à l'âge de 84 ans, Katherine Meyer Graham est morte. Portrait.

Katherine Graham, l'âme du *Washington Post*

d'après USA Today

Ses amis l'appelaient Kay. Fille d'une mère talentueuse et dominante, puis tour à tour journaliste débutante, mère de quatre enfants et épouse attentionnée d'un éditeur brillant mais tourmenté, Katherine Graham en avait surpris plus d'un en choisissant de diriger le *Washington Post* après le suicide de son mari.

À titre de présidente de la société The Washington Post Co., elle a su cultiver l'amitié et obtenir les conseils de grands entrepreneurs tel Warren Buffett. Elle a transformé en réussite, inscrite dans le *Fortune 500*, le journal que son père avait acheté lors d'un encaissement de faillite. Et Katherine Graham est devenue l'une des femmes d'affaires les plus influentes aux États-Unis, ainsi que l'égérie de l'élite politique à Washington.

Mme Graham est morte mardi, dans un hôpital de l'Idaho, à la suite d'une chute survenue samedi dernier. Elle avait 84 ans. Son fils Donald, qui lui a succédé comme éditeur du *Post*, était à ses côtés. Sa vie, qu'elle a immortalisée dans son autobiographie intitulée *Personal History*, se raconte comme un roman et lui a d'ailleurs valu un prix Pulitzer.

« Elle a commencé au bas de l'échelle, et à son époque, particulièrement pour les femmes, c'était vraiment à ras du sol », explique Chalmers Roberts, ancien reporter du *Washington Post* qui connaissait Graham depuis 1933.

« Elle a tant fait, non seulement pour le *Post*, mais aussi pour les femmes, pour l'image du journalisme, pour la profession elle-même. Il est difficile d'imaginer une personne qui ait pu en faire plus », dit-il.

À la suite du scandale du Watergate, à la faveur d'un prix Pulitzer et des profits retentissants réalisés par son entreprise, elle a été invitée à siéger à nombre de conseils d'administration et a été nommée administratrice de l'Associated Press. Elle a accueilli des présidents et des Prix Nobel à sa résidence de Georgetown.

Le pouvoir de Graham, réel ou appréhendé, était devenu tel que ses enfants adultes, en préparant une « petite » fête pour ses 70 ans, se sont retrouvés devant une liste de plus de 600 invités. Art Buchwald, chroniqueur du *Post*, animait la soirée. « Le grand nombre de participants ici présents ne peut être attribué qu'à un seul motif : la peur », a-t-il lancé à la blague.

Une enfance dans le luxe

Katherine Meyer est née le 23 juin 1917 à New York dans une famille riche. Son père, Eugene Meyer, fils d'un immigrant juif d'Alsace, avait amassé des millions comme banquier d'affaires à Wall Street. Puis, en vertu du plan de vie qu'il s'était dressé dans sa jeunesse, il s'est tourné vers la fonction publique. Sa mère, Agnes Ernst Meyer, descendante d'Allemands luthériens et libre penseuse, avait vécu à Paris et fréquentait artistes et écrivains.

La famille vivait dans le luxe, dans une magnifique résidence au bord d'un lac à Mount Kisco, en banlieue de New York et, par la suite, dans une seconde résidence à Washington. Les photos de famille avaient

été confiées à Edward Streichen, célèbre photographe de l'époque. Quand les Meyer — les parents, un fils et quatre filles — sont allés en excursion de camping dans l'Ouest américain, il a fallu 17 chevaux pour transporter leurs vêtements et leur équipement.

L'enfance de Katherine Meyer, malgré toute la richesse environnante, n'a pas été chaleureuse. La mère de Graham, toujours plus prompte à exiger qu'à louer, a commencé à consommer de l'alcool quotidiennement, dès la matinée, et a manifesté les premiers symptômes de ce que Graham appellera plus tard « une dépression ». Le premier compliment de sa mère, elle l'a reçu à l'âge adulte alors qu'elle planifiait une soirée sociale pour sa propre fille Lally. « Chère, tu as un talent pour l'élaboration des listes d'invités », lui avait dit sa mère.

« Je ne peux pas dire que maman nous a sincèrement aimés », écrit Graham dans son autobiographie. « À la fin de sa vie, j'avais réussi, et c'est peut-être cette réussite qu'elle a aimée. » Graham attribue à cette éducation « froide » le manque de confiance en soi qu'elle a ressenti durant toute sa vie.

L'acquisition du *Post*

La vie de Katherine Graham a commencé à changer en 1933 quand son père, espérant se faire le porte-voix des républicains dans le Washington de l'époque Roosevelt, a acheté le *Washington Post* à un encaissement de faillite au coût de 825 000 \$.

Chalmers Roberts, qui a été embauché au journal la même année, se souvient de Katherine, alors adolescente, et de sa présence active et curieuse autour de son père. Plus tard, après avoir fréquenté le collège Vassar et l'Université de Chicago, et après un stage de journalisme à San Francisco, Graham devait revenir au *Post* comme reporter, puis aux affectations spéciales.

« Son père aimait toujours l'avoir près de lui, mais n'a jamais pensé qu'elle dirigerait l'entreprise. C'était quelque chose que les femmes ne pouvaient absolument pas faire à cette époque-là », raconte Roberts, qui a rédigé l'histoire du *Post* à la demande de Mme Graham.

Meyer père devait plutôt passer les rênes du pouvoir à Philip Graham, un avocat formé à Harvard et greffier de la Cour suprême que Katherine avait rencontré à une fête en 1939 et épousé l'année suivante. Séduit autant par sa fille que par la brillante intelligence et le style de son mari, Eugene Meyer commença à préparer sa succession.

Les années d'après-guerre ont été de bonnes années pour les jeunes à Washington. Le couple Graham pique-niquait avec d'autres couples promis à un brillant avenir, entre au-

tres John F. Kennedy et sa femme Jackie. Enjoué, l'esprit vif, Phil « faisait pétiller notre vie », écrit Graham. Entre-temps, à la suite d'acquisitions et d'améliorations à l'interne, le *Post* devenait plus riche et plus influent.

Maintenant mère de quatre enfants, Katherine, s'est effacée progressivement. On la voyait moins souvent au journal, et elle se contentait, à la mode des années 50, de faire ses devoirs de mère et de se laisser dominer par le « brillant, charismatique et fascinant » Phil.

Quand il lui a reproché son embonpoint, l'appelant même Porky, Katherine a gardé le silence. La situation a vite empiré. Philip a sombré dans l'alcoolisme, est devenu coureur de jupons, et connaissait des crises de plus en plus violentes de psychose maniaco-dépressive.

Puis, un après-midi d'été, en 1963, alors qu'il était en congé d'un séjour dans un hôpital psychiatrique, Philip Graham s'est suicidé à l'aide d'une arme à feu dans la maison de villégiature du couple, en Virginie.

Katherine, qui avait déjeuné avec lui quelques minutes auparavant, a trouvé le corps de son mari. « Parfois, sans vraiment prendre de décision, vous faites un pas en avant, et c'est ce que j'ai fait — j'ai avancé à l'aveuglette dans un monde nouveau et inconnu », raconte-t-elle dans son autobiographie en référence aux jours et aux mois qui ont suivi la tragédie.

Katherine, éditrice

Après un voyage d'un mois en Europe, Graham est revenue à Washington et a décidé de diriger le *Post* à la place de son mari. Elle s'y voyait dans un rôle intérimaire, comme une personne qui garderait l'entreprise à flot jusqu'à ce qu'un de ses enfants puisse prendre la relève. La prise de contrôle ne s'est pas faite sans heurts, mais Katherine Graham s'est familiarisée petit à petit avec les secteurs de l'entreprise qu'elle avait naguère trouvés peu intéressants — la publicité et le tirage — et a été acceptée par ses collègues.

L'embauche de Ben Bradlee, directeur de l'information du *Post* à partir de 1965, compte parmi les décisions importantes de Katherine Graham. Bradlee a favorisé un style de reportage plus dynamique, combiné à une critique virulente de l'implication américaine au Vietnam. Il voulait, dit Graham, élever le *Post* au rang du *New York Times*.

L'occasion s'est présentée en 1971 quand le *Times*, suivi de près par le *Post*, a obtenu un exemplaire des Pentagon Papers, une documentation ultrasecrète sur l'intervention américaine au Vietnam. Les avocats du *Post* s'opposaient à leur publication, qui aurait pu exposer le journal à des accusations criminelles et nuire à ses plans d'inscrire l'entreprise à la Bourse. Graham, mise au parfum lors

d'une fête, a décidé de publier les documents.

Le scandale Watergate

Le leadership de Graham a de nouveau été mis à l'épreuve l'année suivante, quand deux jeunes reporters du *Washington Post*, Bob Woodward et Carl Bernstein, ont commencé à publier une série de textes qui établissaient un lien entre une effraction au quartier général du Parti démocrate et l'organisation électorale du président Richard Nixon. L'affaire du Watergate, ainsi nommée parce que l'effraction avait eu lieu à l'édifice du même nom, s'est terminée avec la démission du président Nixon et un prix Pulitzer pour le *Washington Post*.

Mais, entre le début et la fin de l'histoire, le journal et sa patronne ont subi de fortes pressions, tant de la part de l'administration Nixon que de journalistes d'autres médias qui ont feint d'ignorer l'affaire pendant des mois. En réponse à un texte qui le reliait au scandale du Watergate, le procureur général John Mitchell avait lancé à Bernstein : « Katie Graham va retrouver son téton dans le tordeur si c'est publié ! »

Graham a été moins surprise par le langage de Mitchell que par le surnom « Katie », qu'on n'employait jamais. Elle a par la suite porté à son cou un petit tordeur de lessiveuse et un minuscule sein en or, et ne les a enlevés que lorsqu'un chroniqueur du *Post* a menacé d'en parler.

Quand Nixon, cible fréquente des éditorialistes du *Washington Post*, a démissionné, Graham n'a pas jubilé. Plusieurs années plus tard, quand des révisionnistes ont tenté de remettre en question le rôle du *Post* dans le scandale, elle a qualifié le Watergate « d'effort sans précédent pour miner le processus politique. Le rôle du *Post* fut simplement de rapporter les faits ».

Le *Post* au sommet

Avec le scandale du Watergate, le *Washington Post* avait atteint le sommet de la pyramide journalistique aux États-Unis. Mais les années se suivent et ne se ressemblent parfois pas. En 1981, le *Post* a dû retourner un prix Pulitzer qui lui avait été attribué pour un reportage sur un héroïnomanie âgé de huit ans, après que la reporter a avoué avoir presque tout inventé.

Et au milieu des années 70, le *Post* a été la cible d'une série de grèves violentes déclenchées par des travailleurs que Graham disait surpayés. Le journal a survécu, mais l'éditrice n'en est pas sortie sans égratignures. Dans son livre, Graham évoque une affiche que portait un gréviste, un ami par surcroît et qui se lisait ainsi : « Phil a abattu le mauvais Graham. »

Graham a fini par régler ces problèmes et le journal a connu par la suite des succès financiers sans précédent. Mais même après que son livre lui a valu un prix Pulitzer et que la salle de rédaction lui a rendu hommage, Graham s'interrogeait toujours sur la valeur de ses projets. Un vestige d'épouse peu sûre d'elle-même et de fille dominée par sa mère, dit-elle.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

21 juillet 2001

Page A15 manquante

Un océan sépare le CIO des athlètes

Après avoir assisté ces jours derniers au congrès du Comité international olympique (CIO) à Moscou, notre journaliste s'interroge sur la place accordée aux athlètes dans le processus décisionnel conduisant au choix des villes hôtes des Jeux. Son constat est troublant.



LA PRESSE À MOSCOU

Malgré 15 heures de vol et une matinée écourtée par le décalage horaire, Anne Montminy était en grande forme au lendemain de son arrivée à Moscou pour soutenir la candidature de Toronto 2008. Le sourire contagieux et le regard allumé, la plongeuse québécoise préparait avec entrain sa première saucette dans le monde de la politique olympique.

Avec deux médailles olympiques autour du cou et un baccalauréat en droit sous la toge, Anne Montminy est une candidate idéale pour les chasseurs de têtes du CIO. Bilingue, jeune, intelligente et ambitieuse, elle cadrerait parfaitement dans le nouveau portrait de famille que le CIO veut montrer au monde extérieur: fini le *old boys club*, la porte est maintenant grande ouverte aux femmes et aux athlètes. « Peut-être qu'un jour, un poste comme celui-là m'intéresserait », admettait-elle, visiblement gênée que la proposition ait été soulevée.

Trois jours plus tard, Anne révisait sa position. Le cuisant échec de Toronto 2008, qui avait placé les athlètes au coeur de sa candidature, l'avait désenchantée. « Après avoir vu comment cela se passe de l'intérieur, je ne suis plus si certaine de vouloir faire partie du CIO un jour », confiait-elle aux journalistes canadiens.

Pas facile pour un athlète de survivre au monde hostile du CIO. Les membres du célèbre club ont d'ailleurs mis 107 ans avant d'élire à leur tête un sportif de haut niveau, Jacques Rogge, ex-champion de voile de Belgique et trois fois olympien. Aussi inconcevable que cela puisse paraître, les sept présidents précédents n'avaient jamais participé aux Jeux en tant qu'athlète.

À l'instar d'Anne Montminy, l'ancien nageur canadien Mark Tewksbury a lui aussi vécu un grand sentiment d'impuissance lorsqu'il a été confronté à la politique olympique. Invité par le CIO à



Le mode de sélection des membres du CIO prête flanc à la critique. Comment justifier, par exemple, que la princesse Nora de Liechtenstein soit plus qualifiée pour choisir la ville hôtesse des Jeux de 2008 que Ian Thorpe ou Anne Montminy ? Et le prince d'Orange ? Et le général Lassena Palenfo, incarcéré en Côte d'Ivoire pour tentative de meurtre ? Ci-dessus, une délégation du CIO examine la maquette du stade de Pékin, lors d'une visite dans la capitale chinoise en février dernier.

représenter les athlètes à la commission d'évaluation chargée d'étudier les dossiers des villes candidates pour les Jeux de 2004, il a fréquenté les restaurants chic et les grands hôtels pendant trois mois. Or, en cours de route, il s'est rendu compte que tous les délégués de la commission avaient un champ d'étude (logement, transport, marketing)... sauf lui ! Au bout du compte, relate Andrew Jennings dans son livre *The Great Olympic Swindle*, Mark Tewksbury s'est demandé si ses trois mois de voyage avaient réellement servi à quelque chose. « J'ai senti que le résultat était déterminé d'avance, explique le nageur. Il y a beaucoup de politique dans ce milieu. Puis est survenu le scandale (de Salt Lake City) et nous avions la chance de dire: vous savez, nous étions tous impliqués, et peut-être qu'on aurait besoin de réévaluer avec honnêteté nos priorités, de veiller à ce qui compte vraiment. »

Mais les priorités des uns, comme l'idéal olympique et les recommandations des athlètes, ne sont pas nécessairement celles du CIO, plus axé sur le marketing et la reconnaissance de son pouvoir politique à l'échelle internationale.

Souvent, le CIO et les athlètes agissent comme deux aimants d'un même pôle: ils vont dans des directions opposées. Un exemple: à la demande des télédiffuseurs, le CIO veut imposer des masques transparents pour l'escrime. Les athlètes jugent ces nouveaux supports trop dangereux. La respiration est compliquée, disent-ils, et un reflet de lumière qui traverserait une égratignure sur le plexiglas les aveuglerait. Malgré les plaintes des escri-

meurs, le CIO n'a pas perdu espoir pour les Jeux d'Athènes.

Ouvrir les portes aux athlètes

Autre point de discorde, le choix de la ville hôtesse des Jeux de 2008. Les athlètes appuyaient massivement les candidatures de Toronto et de Paris. La sensation australienne Ian Thorpe voulait aller nager dans la Ville lumière en 2008. Une centaine d'autres sportifs de haut niveau (et de tous les pays) ont également manifesté leur soutien à l'une des deux villes. Mais leur voix a été ignorée par les membres du CIO. Ces derniers — au nom « de raisons qui ne relèvent pas du domaine technique », selon le délégué néerlandais Hein Verbruggen — ont imposé aux athlètes la ville de Pékin.

Présentement, un océan sépare le CIO des athlètes. Les préoccupations des uns ne sont pas celles des autres, et vice-versa. Un équilibre est-il possible ? Oui. Mais il n'en tiendra qu'au nouveau président, Jacques Rogge, de réellement ouvrir les portes du club olympique aux athlètes.

Bien qu'une trentaine d'olympiens prennent part aux sessions du mouvement olympique, seulement une quinzaine d'entre eux étaient des sportifs encore actifs au tournant du millénaire. Lors des votes, ils ne représentent environ que 10 % des suffrages, ce qui est insuffisant pour contrebalancer n'importe quel mouvement contraire à leurs visées.

À ce titre, les monarques et les militaires ont plus de pouvoir au sein du CIO que les athlètes qui ont récemment pris leur retraite ou qui sont toujours compétiteurs.

Tous les notables nommés par l'ancien président Juan Antonio Samaranch ont accédé au club olympique au nom de la représentativité du plus grand nombre de milieux et de pays. Le Catalan rêvait d'un système semblable à celui des Nations unies, à l'exception que les délégués ne seraient pas nommés par les gouvernements, mais par les membres du club.

Or, ce type de représentativité est sujet à la critique. Comment justifier, par exemple, que la princesse Nora de Liechtenstein soit plus qualifiée pour choisir la ville hôtesse des Jeux de 2008 que Ian Thorpe ou Anne Montminy ?

Et le prince d'Orange ? Et Son Altesse Royale l'infante Dona Pilar de Borbon ? Et le général Lassena Palenfo, incarcéré en Côte d'Ivoire pour tentative de meurtre ? Et Mohammed Hasan, détenu en Indonésie pour corruption ? Et le petit nouveau du groupe, Juan Antonio Samaranch fils, dont le plus haut fait d'armes est la vice-présidence de la Fédération internationale de pentathlon moderne, un sport démodé pratiqué par une poignée de riches qui fut maintes fois menacé de disparaître du programme olympique ?

Les dirigeants du CIO ont répété toute la semaine, à Moscou, qu'ils voulaient laisser une plus grande place aux athlètes au sein de leur communauté. Or, le dernier geste fait en ce sens remonte en 1999, à la suite du scandale de corruption entourant l'attribution des Jeux d'hiver de 2002 à Salt Lake City. Pressé par le gouvernement américain qui suggérait d'élire ses représentants au CIO, Juan Antonio Samaranch a ouvert les valves. D'un seul coup, neuf athlètes ont reçu leur carte de membre.

En conservant ce rythme d'admission, le CIO aurait pu pallier rapidement la sous-représentativité des athlètes et leur accorder 30 % des suffrages dès cette année. Or, sur les 21 nouveaux membres admis depuis le début de l'an 2000, seulement cinq sont des olympiens.

Le nouveau président du CIO, Jacques Rogge, a promis lundi de réviser à la baisse le nombre de délégués. Cela permettrait vraisemblablement aux athlètes d'accroître leur niveau de représentativité au sein de l'organisme puisque les premiers à partir pour la retraite (imposée à 80 ans) seraient des délégués provenant d'autres secteurs. En revanche, le renouvellement se fera de façon très lente, car sur les 61 membres qui ont été nommés entre 1985 et 1996, peu sont mûrs pour la retraite.

Entre-temps, Jacques Rogge pourra toujours déléguer aux jeunes olympiens des tâches accrues au sein de la commission exécutive ou des diverses commissions du CIO, châteaux forts de la garde de Samaranch.

Jacques Rogge a également fait part, au comité organisateur des Jeux de Salt Lake City, de son envie de rester dans le village des athlètes pendant la quinzaine. C'est le meilleur endroit, dit-il, pour vivre les Jeux et l'idéal olympique. Reste maintenant à espérer, pour les athlètes, que le bain de foule que se promet M. Rogge permettra réellement de construire des ponts entre les deux solitudes.

Voir les moments forts de la deuxième semaine des Jeux olympiques de Montréal, 25 ans plus tard, en pages B6 et B7

Isuzu, 85 ans d'expérience.



- MOTEUR V6 3.2 LITRES 205 HP
- VITRES ET PORTES ÉLECTRIQUES
- GARANTIE DE 5 ANS / 100 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR
- CLIMATISATION
- LECTEUR DC

	Rodeo S 2001		
Mensualité	447 \$	399 \$	339 \$
Comptant	0 \$	2225 \$	4995 \$

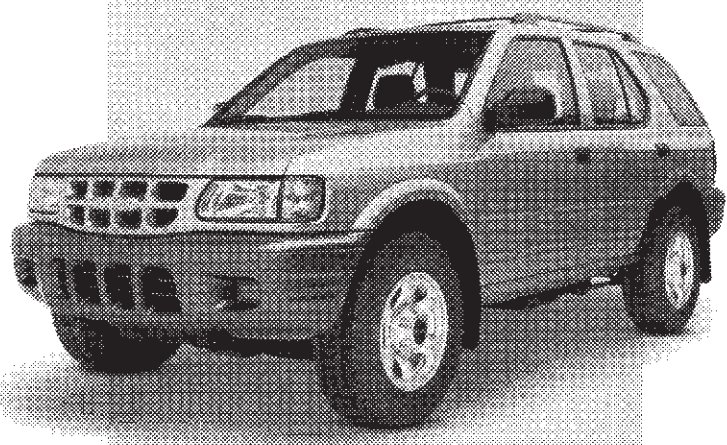
399\$* /mois
Bail de 48 mois

Taux de location de **1,9%**
Comptant de seulement **2225\$**
Frais de transport inclus

ISUZU
Loin devant.

*Basé sur un Isuzu Rodeo S 3.2A 2001. PDSF 32 485 \$. Les mensualités sont calculées sur un bail de 48 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du bail, un comptant initial (ou échéance équivalent) ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 0,12 \$. Programme 24 000 km aussi disponible. Les décallements peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Si vous faisiez
la même chose depuis 85 ans,
vous excelleriez
vous aussi.



isuzucanada.com

Pour plus de détails, contactez votre détaillant Saturn Isuzu le plus près de chez vous ou composez le 1 800 263-1999

Saturn Saab Isuzu de Blainville
(450) 437-5317

Bourassa Saturn Saab Isuzu (Laval)
(514) 385-9191

Saturn Saab Isuzu de Brossard
(450) 672-2500

West Island Saturn Saab Isuzu
(514) 332-4424

Gravel Saturn Saab Isuzu (Montréal)
(514) 861-2000

Mondial Saturn Saab Isuzu (Montréal)
(514) 385-7222

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
(450) 964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
(514) 342-2222

À VOS MARQUES, PRÊTS, LISEZ !

Tous les jours dans
La Presse

SPORTS



ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

2 jours consécutifs
pour seulement
21 ,00 \$*
pour 3 lignes

3,50 \$* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

LES PETITES ANNONCES

La Presse
cyberpresse.ca

(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication. Cette offre s'adresse uniquement aux particuliers.

29/5017A

29/34675

+

Armes légères: la conférence ferait long feu

d'après AFP

NEW YORK (Nations unies) – La Conférence de l'ONU sur les armes légères s'apprêtait hier à jouer les prolongations pour surmonter les objections américaines à un plan de lutte contre la prolifération de ces armes, selon l'ONU et des délégués.

Les délégués de 189 pays s'attendaient à poursuivre au cours de la nuit et peut-être aujourd'hui leurs négociations.

À quelques heures de la fin de cette Conférence de deux semaines, le Colombien Camilo Reyes, qui préside les travaux, a présenté un nouveau texte qui se veut un proposition finale, selon un délégué.

La Conférence aurait dû adopter hier matin par consensus un Programme d'action non contraignant invitant les pays à renforcer leur lutte contre l'accumulation et le trafic illicite d'armes légères, qui font 500 000 morts par an, dont 90 % de civils.

« Je pense qu'il y a une chance de parvenir à un accord », a dit un responsable de l'ONU, après que 78 des 86 paragraphes du plan eurent été approuvés. Mais restait le noyau dur des objections américaines.

Depuis son ouverture le 9 juillet, la Conférence est bloquée par les États-Unis qui estiment que le plan d'action porte atteinte au droit des Américains de posséder ou vendre légalement des armes ou à celui d'armer des mouvements rebelles.

Jeudi, le nouveau négociateur américain, le sous-secrétaire d'État pour les affaires politiques et militaires, Lincoln Bloomfield, avait adopté un ton conciliant, semblant ouvrir la voie à un compromis possible. « Nous sommes venus ici avec l'espoir de pouvoir travailler ensemble et de pouvoir quitter New York avec un accord sur un programme politique d'action », avait-il dit.

Mais un délégué a affirmé hier que ce discours plus ouvert ne s'était en rien concrétisé dans la salle de conférence où les travaux se poursuivent à huis clos.

Certains pays trouvent ainsi que le nouveau projet « fait trop de concessions aux États-Unis qui n'en font aucune », selon un délégué s'exprimant sous couvert d'anonymat.

Les ONG ont vivement critiqué « l'intransigeance » des États-Unis qui s'opposent à toute mention d'une réglementation des armes légales.

« Ils auraient pu l'accepter, mais ne l'ont pas fait jusqu'à présent simplement pour satisfaire le lobby extrémiste des armes à feu », a dit Rebecca Peter, de l'Open Society Institute, une des dizaines d'ONG membres d'une coalition luttant contre la prolifération des petites armes.

En revanche, les Européens affirment avoir fait de nombreuses concessions, avec une priorité : obtenir un suivi de la Conférence pour ne pas enterrer ce processus de désarmement.

Tous les délégués s'accordent pour dire que, si accord il y a pour combattre le commerce illégal des armes, ce sera sur « le plus petit dénominateur commun ».

Faute d'accord au niveau des États, l'ancien premier ministre français Michel Rocard a proposé que les fabricants d'armes adoptent un « code de conduite » volontaire pour marquer leurs armes.

Rocard est coprésident, avec l'ancien chef d'État malien Alpha Oumar Konare, du Groupe des personnalités éminentes (EPG) qui réunit d'anciens dirigeants mondiaux avec l'ambition de jouer un rôle de facilitateur.

Face aux critiques, Rocard a souligné qu'il « aurait préféré un instrument juridiquement contraignant », mais que « cela est absolument impossible avant longtemps ».

Les armes légères — du pistolet au lance missile antiaérien portable — ont été les armes de prédilection dans 46 des 49 conflits intervenus depuis la fin de la guerre froide, il y a dix ans, selon l'ONU. Facilement transportables et bon marché, elles attisent les conflits civils, le terrorisme et la violence mafieuse.

| MACÉDOINE |

Trois observateurs de l'Union européenne tués

d'après AFP

SKOPJE — Trois membres de la Mission d'observation de l'Union européenne en Macédoine (EUMM) ont été tués dans la région de Tetovo, dans le nord-ouest du pays, leur véhicule ayant apparemment sauté sur une mine.

Il s'agit des premiers membres d'une institution internationale ayant trouvé la mort en Macédoine depuis le début du conflit opposant les forces gouvernementales aux rebelles albanais de l'UCK. L'UE compte dans ce pays 24 observateurs, non armés, qui sont chargés de la surveillance et de l'analyse de la situation sur le terrain.

« Nous avons pris connaissance du fait que trois personnes ont été tuées en Macédoine. Une était Norvégienne, l'autre de Slovaquie et la troisième était un interprète d'Albanie », a annoncé hier à Stockholm le porte-parole du ministère suédois des Affaires étrangères, Goesta Grassman. La Suède assurait jusqu'au 30 juin la présidence tournante de l'UE.

« Ils étaient membres d'une mission d'observation de l'Union européenne. C'est probablement un accident dû à une mine, mais nous ne connaissons pas exactement la raison de l'explosion. Cela peut être un accident ou un acte intentionnel », a-t-il ajouté.

À Bratislava, le ministère slovaque de la Défense a confirmé la mort du lieutenant-colonel Lubomir Orsag, 42 ans. Le porte-parole du ministère, Pavol Vitko, a précisé qu'il avait été tué en même temps que l'observateur norvégien

Bjarte Gundersen et que leur traducteur albanais, Valon Sadik.

Selon Vitko, les trois hommes étaient partis jeudi peu après midi pour une mission d'observation à quelque 20 km au sud de Tetovo. Leur véhicule a été retrouvé hier vers 11 h (heure locale) et les corps des deux officiers ont été identifiés à son bord. Le corps du traducteur se trouvait à quelque 100 mètres de la voiture, a ajouté le porte-parole slovaque.

Le porte-parole de l'armée macédonienne, Blagoje Markovski, a précisé que le véhicule des trois victimes avait été retrouvé au fond d'un ravin dans la région montagneuse de Tetovo. Cette zone, où la guérilla albanaise de l'UCK est bien implantée, échappe en grande partie au contrôle de l'armée.

Selon le porte-parole du ministère macédonien de la Défense, Marjan Djurovski, l'équipe d'observateurs devait effectuer une mission dans les zones de Mazdraca et Novo Selo, près de Tetovo. « Une forte explosion a été entendue jeudi dans cette zone, suite à quoi tout contact a été perdu avec eux », a-t-il déclaré, jugeant possible que leur véhicule ait heurté « une mine posée par les terroristes albanais ».

La mort des membres de l'UE survient alors que les négociations de paix semblent dans l'impasse après le refus cinglant opposé par Skopje à la dernière proposition de règlement de la crise, présentée par les deux émissaires américain et européen en Macédoine, James Pardew et François Léotard.

Le pouvoir a catégoriquement rejeté mardi les

deux principales revendications des Albanais, qui constituent entre un quart et un tiers des 2 millions d'habitants de la Macédoine : l'introduction de l'albanais comme seconde langue officielle et la création d'une police locale indépendante du ministère de l'Intérieur.

Le premier ministre macédonien, Ljubco Georgievski, a accusé Pardeuw et Léotard de soutenir les rebelles albanais. « Il est question d'un scénario pour fracturer la Macédoine », a-t-il martelé. « Il est évident que les organisations terroristes (albanaises) sont soutenues logistiquement par des pays occidentaux », a insisté le premier ministre. Ces critiques ont suscité une vive réaction des Occidentaux, qui les ont jugées infondées et « indignes ». Face à la fermeté des dirigeants macédoniens, les principaux partis albanais en Macédoine ont suspendu jeudi les négociations.

À la suite des décès, le haut représentant de l'UE pour la politique extérieure, Javier Solana, a déclaré : « Je regrette profondément la mort hier de deux observateurs de l'EUMM et de leur interprète. Les hommes et les femmes de l'EUMM assurent une mission difficile mais essentielle avec un courage et un dévouement exemplaires dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de toute la région ».

« Les hommes qui sont morts ont payé le prix le plus élevé pour cet idéal », a poursuivi Solana, ajoutant que « l'UE ne déviara pas dans sa détermination à apporter une paix durable et la stabilité dans la région ».

SEARS*

997\$

LE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON
POUR RÉFRIGÉRATEUR KENMORE^{MD} DE 18 PI³ À CONGÉLATEUR AU BAS
N° 61852. Rég. Sears 1299,99.



**GRANDE
nouvelle
AVANT-PREMIÈRE
RABAIS 300 \$**
Prix en vigueur jusqu'au dimanche
29 juillet ou, si Sears est fermé, au
samedi 28 juillet 2001

1 TABLETTE ET 2 DEMI-TABLETTES
EN VERRE
2 HYDRATEURS TRANSPARENTS

INSONORISATION QUIET PAK^{MC}
DEUX THERMOSTATS
POUR FRAÎCHEUR OPTIMALE
En blanc et biscuit

TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS, ASPIRATEURS** ET MACHINES À COUDRE SONT EN SOLDE



De plus, avec la carte Sears,
pas de paiement avant un an* pour tous les gros appareils ménagers

Tous en solde en vigueur jusqu'au dimanche 22 juillet ou, si Sears est fermé, au samedi 21 juillet 2001, sauf avis contraire
NP0730801

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers
disponibles dans les magasins suivants:

Amos

Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451

Deux-Montagnes

Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville

Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Granby

Les Galeries de Granby (450) 375-5770

Joliette

Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900

Mont Laurier

Magasin-concession de Mont Laurier (819) 623-4100

Montréal

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou
Langelier et Jean Talon (514) 254-4213
Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard
Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon
(450) 678-9066
Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle
Boul. Newman et Boul. Shenkus (514) 365-5070
Carrefour Angrignon LaSalle (514) 364-7310
Carrefour Laval (450) 682-1200
Mail Champlain Brossard (450) 465-1000
Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval
Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495
Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770
Place Vertu (514) 335-7770
Promenades St-Bruno (450) 441-6603
St-Jérôme (450) 432-2110

Pointe Claire

Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815
Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe Claire
Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne
(514) 694-3984

Repentigny

Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532

Rouyn-Noranda

Place Rouanda (819) 797-2321

Sorel

Les Promenades de Sorel (450) 746-2508

St-Hyacinthe

Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601

St-Jean

Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651

St-Jérôme

Le Carrefour du Nord (450) 432-2110

Val d'Or

Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181

Valleyfield

Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050

*Offre 'Pas de paiement': pas de paiement avant juillet 2002 avec la carte Sears seulement sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 29 juillet ou, si Sears est fermé, au samedi 28 juillet 2001. Renseignez-vous.
**R/20 Couture et entretien des sols;
à l'exclusion des aspirateurs avale-tout



Gros appareils ménagers
en ligne au www.sears.ca

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.^{MC}

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

| INDONÉSIE |

Le Parlement entame la procédure de destitution du président Wahid

SLOBODAN LEKIC
Associated Press

JAKARTA – Le président indonésien, Abdurrahman Wahid, accusé de corruption et d'incompétence, a renoncé à proclamer l'état d'urgence hier ainsi qu'à nommer un nouveau chef de la police pour tenter d'éviter la destitution.

Le président de l'Assemblée consultative du peuple, Amien Rais, n'en a pas moins accusé le président de violer la Constitution, avant d'annoncer que le Parlement se réunirait aujourd'hui pour engager la procédure de destitution du chef de l'État.

Les dirigeants des principaux partis représentés au Parlement ont décidé hier soir de se réunir aujourd'hui à cette fin, alors que la procédure devait initialement être lancée le 1^{er} août.

Cette annonce intervient après les menaces du président indonésien d'instaurer l'état d'urgence à 18 h (heure locale) hier si les dirigeants de l'opposition ne renonçaient pas au lancement de la procédure de mise en accusation à son encontre. Une éventuelle déclaration de l'état d'urgence donnerait au président le pouvoir de dissoudre l'Assemblée et de convoquer des élections anticipées.

Le chef de l'État a aussi mécontenté les parlementaires hier en nommant contre leur gré un chef provisoire de la police, alors que



Photo OKA BUDHI, AFP

Presque aveugle, le président Abdurrahman Wahid est escorté au palais présidentiel, hier, lors d'une cérémonie officielle. Sa destitution par le Parlement est engagée.

L'Assemblée consultative du peuple n'a pas approuvé la démission de son prédécesseur. Rais a affirmé que cette nomination constituait une violation constitutionnelle évidente.

Plus tôt dans la journée d'hier, le chef de l'État avait réaffirmé que

toute tentative de destitution par l'Assemblée consultative du peuple serait illégale, ajoutant qu'il ne prononcerait pas de discours reconnaissant sa responsabilité.

Le palais présidentiel n'a pas réagi après l'annonce de la convo-

cation d'une session du Parlement aujourd'hui.

Rais a pourtant prévenu que l'assemblée destituerait le dirigeant musulman, âgé de 61 ans et quasiment aveugle, pour le remplacer par la vice-présidente, Megawati Sukarnoputri, la fille du premier président indonésien, Sukarno.

« Ce sera une évolution politique très, très significative et décisive », a-t-il souligné.

Auparavant, le chef de l'État avait expliqué qu'aucun compromis n'avait été atteint pour sortir de la crise politique qui a paralysé l'administration.

« Cela étant, nous devons être prêts à déclarer que le pays se trouve en danger en proclamant l'état d'urgence le 31 juillet », a-t-il déclaré lors d'une allocution prononcée au palais présidentiel.

Le président Wahid avait aussi nommé le général Chaeruddin Ismail comme commandant temporaire des forces de police, sans soumettre cette décision au Parlement.

Ces derniers jours, des signes semblaient pourtant indiquer que le président Wahid pourrait encore négocier sa sortie d'une crise politique qui a paralysé sa jeune administration, en place depuis 20 mois.

Wahid a été le premier président démocratiquement élu en Indonésie, il y a 18 mois, après 40 ans de dictature de Sukarno, puis Suharto. Il nie être impliqué dans une affaire de corruption portant sur plusieurs millions de dollars. Mais de nombreux représentants l'accusent aussi d'avoir affaibli l'économie et aggravé la violence ethnique ou séparatiste.

Schisme chez les islamistes de la Turquie

d'après AFP

ANKARA – La division du mouvement islamiste turc s'est officialisée hier avec la création d'un nouveau parti sur les cendres du Fazilet, interdit par la justice, ouvrant les hostilités entre modernistes et conservateurs.

Des anciens députés du parti de la Vertu (Fazilet), interdit le mois dernier par la Cour constitutionnelle pour « activités antilaïques », ont déposé au ministère de l'Intérieur les statuts de leur nouvelle formation: le parti du Bonheur (Saadet).

Créé un vendredi, jour sacré selon la foi musulmane, le parti regroupe 51 des 100 ex-députés du Fazilet, représentant la vieille garde du mouvement islamiste.

Leur chef de file est l'ex-président du parti interdit, Recai Kutan, proche du premier chef de gouvernement islamiste de la Turquie moderne, Necmettin Erbakan, chassé du pouvoir sous la pression de l'armée et interdit de politique pour cinq ans en 1998. Son parti de la Prospérité (Refah) avait également été interdit par la Cour constitutionnelle.

« Nous allons servir tout le peuple turc et afficher notre différence avec notre fidélité aux valeurs morales et nationales », a proclamé Kutan devant la presse.

Il a assuré que le parti du Bonheur, qui se veut résolument différent des autres partis « matérialistes », luttera pour les « libertés religieuses » en Turquie, pays musulman mais à l'État laïque. Son programme préconise aussi de supprimer les Cours de sûreté de l'État et de créer des tribunaux des droits de l'homme.

Les conservateurs s'opposent aux modernistes, conduits par le grand espoir de l'islam politique turc, Recep Tayyip Erdogan, ex-maire d'Istanbul. Il vient d'être autorisé à rentrer dans l'arène politique, grâce à une décision de la Cour constitutionnelle jeudi. Celle-ci a levé l'interdiction à vie de faire de la politique qui l'avait frappé il y a deux ans pour un discours considéré comme une incitation à la haine raciale ou religieuse.

Son retour dans une ambiance morose de crise économique, alors que la confiance dans les hommes politiques est au plus bas, a été fêtée par ses partisans mais fraîchement accueillie par Erbakan, son ancien mentor, selon la presse.

« Mauvaise nouvelle pour Erbakan », titrait à la une le journal à gros tirage Hurriyet. « La politique turque n'a produit cette dernière décennie qu'une seule personne qui fait figure de leader politique, c'est Erdogan », estimait un éditeur du journal populaire Sabah.

Il soulignait que son retour allait entraîner la création d'une « force dynamique » sur la scène politique qui devrait alarmer les deux partis de centre-droite au Parlement: celui de la Mère patrie (ANAP) du vice-premier ministre Mesut Yilmaz et de la Juste voie (DYP) de Tansu Ciller.

Deux députés DYP, un ANAP et un autre du parti de l'Action nationaliste MHP (extrême droite) ont déjà rallié le camp des modernistes, qui se disent proches d'un centre-droit classique. D'autres devraient suivre.

« Après cette crise économique, les électeurs devraient punir les partis déjà existants au profit de nouveaux mouvements », soulignait un editorialiste du quotidien libéral Radikal.

La division devrait toutefois affaiblir le mouvement islamiste. Et les deux formations subissent l'épreuve du feu lors des prochaines élections, en principe prévue en 2003, car chacune devra obtenir au moins 10 % des voix pour siéger au Parlement.

Le Fazilet avait recueilli 15 % des suffrages aux législatives de 1999. Selon un récent sondage, Erdogan part favori dans la course car trois électeurs islamistes sur quatre se déclaraient prêts à voter pour un parti sous sa direction.

Votre entretien est fait!

Vérification du climatiseur 69⁹⁵ \$

Inspection en 15 points incluant vidange d'huile* 29⁹⁵ \$

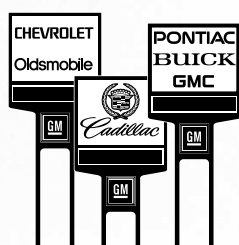
Entretien du système de refroidissement 89⁹⁵ \$

Batterie ACDelco ACD70-60 installation incluse 89⁹⁵ \$

Les avantages du spécialiste

- Prix compétitifs
- Service sans rendez-vous
- Service de navette
- Techniciens spécialistes GM
- Mécanicien virtuel sur Internet
- Pièces GM

Votre spécialiste du pneu!



Service Goodwrench
Bien fait. À temps.



www.goodwrench.gmcanada.com 1 800 463-7483

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants du Québec. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 31 août 2001. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. *À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

21 juillet 2001

Page A19 manquante

Une explosion détruit un bureau du Fatah

d'après AP et AFP

HEBRON — Une explosion a détruit hier soir le bureau du Fatah, le parti du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, à Hébron en Cisjordanie, tuant un Palestinien.

L'explosion s'est produite à 21 h 30 (heure locale). Le corps de Rajai Abou Rajab, un militant du Tanzim, la milice du Fatah, a été retiré des décombres, selon des sources de la sécurité palestinienne. Huit personnes ont été blessées, aucune grièvement.

Selon des responsables de la sécurité palestinienne, l'explosion avait été provoquée par deux missiles tirés par un hélicoptère israélien. Mais l'armée israélienne a nié toute implication dans l'explosion, attribuée par des sources militaires israéliennes à « un accident du travail », un terme employé pour désigner des bombes artisanales explosant prématurément au cours de leur fabrication.

« Ils veulent simplement provoquer l'escalade d'une situation déjà très tendue », s'est contenté de déclarer Raanan Gissin, un conseiller du premier ministre Ariel Sharon.

Ce nouveau décès porte à 49 le nombre de personnes tuées (34 Palestiniens et 15 Israéliens) depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 13 juin, et à 663 depuis le début de l'Intifada le 28 septembre, dont 518 Palestiniens et 126 Israéliens.

Par ailleurs, au même moment, à Ramallah en Cisjordanie, un Palestinien de 35 ans, militant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), faction opposée au processus de paix avec Israël, a été enlevé par des Israéliens en civil opérant dans la ville, selon des



Photo REINHARD KRAUSS, Reuters

La mère éplorée, Diya Tmeizi, tient dans ses bras la dépouille de son bébé de trois mois lors des funérailles hier. Le bambin a été victime de tirs israéliens.

sources palestiniennes. L'armée israélienne a refusé de commenter l'information.

Selon ces sources palestiniennes, Ahmed Taha était en voiture

lorsque les Israéliens lui ont coupé la route et l'ont extrait de son véhicule. L'un des individus a frappé l'un des amis du Palestinien qui se trouvait dans la voiture, lui cassant un bras, avant de le laisser

lorsqu'une foule a commencé à se former. Les hommes ont emmené Ahmed Taha dans une voiture qui est partie en direction de Jérusalem.

Au moins 18 Palestiniens ont été

blessés dans des heurts jeudi soir et hier entre Palestiniens et soldats israéliens à Hébron, où environ 400 colons israéliens vivent retranchés au milieu de 120 000 Palestiniens.

Par ailleurs, des chars israéliens ont tiré dans la soirée sur un camp de réfugiés et un quartier d'habitation à Khan Younés (sud de la bande de Gaza), endommageant des maisons mais sans faire de blessés, a-t-on appris de sources de sécurité palestiniennes.

Les dernières violences interviennent alors que des représailles palestiniennes étaient redoutées après la mort de trois civils tués par balles dans une attaque revendiquée par un groupe extrémiste juif.

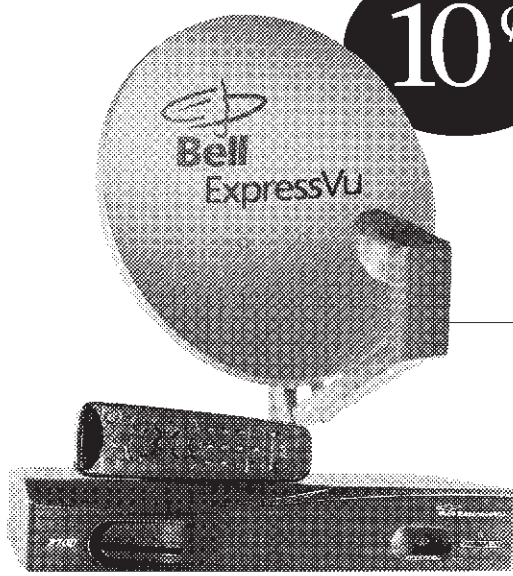
En milieu de journée hier, quelque 10 000 personnes en colère ont participé, dans une ambiance d'extrême tension, aux funérailles des trois victimes, dont un enfant de trois mois, à Ezna, près de Hébron, aux cris de « Nous mourrons et la Palestine vivra ».

L'attentat a été revendiqué par le Comité pour la sécurité sur les routes, un groupe de colons extrémistes liés au mouvement d'inspiration raciste Kach, officiellement hors-la-loi.

Par ailleurs, le premier ministre israélien Ariel Sharon a rejeté l'idée d'observateurs alors que son ministre de la Défense, Binyamin Ben Eliezer (travailliste), a pris une position plus nuancée, en n'excluant pas la participation de représentants de la CIA à un mécanisme de surveillance d'un cessez-le-feu par exemple.

« Nous sommes contre toute présence d'observateurs, mais si la chose nous était imposée, la présence d'observateurs américains serait acceptable », a déclaré Ben Eliezer à la radio publique.

Aujourd'hui seulement!



10¢

Valeur pouvant atteindre jusqu'à 60⁹⁰\$

Procurez-vous un système de télévision par satellite **Bell^{MC} ExpressVu^{MC}** à partir de 99 \$ et obtenez pour seulement 10¢ plus de 100 canaux pendant un mois!*

L'événement
10¢
Espace Bell

Visitez Espace Bell aujourd'hui seulement

et obtenez plus de 100 canaux **Bell ExpressVu** pour seulement 10¢!



10¢

Valeur pouvant atteindre jusqu'à 29⁹⁵\$

Procurez-vous un téléphone** sans fil **BW 9122** de Bell à 129,95 \$ et obtenez pour seulement 10¢ un pratique casque d'écoute!

Offres sujettes à changement sans préavis et disponibles seulement dans les magasins participants. 20 systèmes Bell ExpressVu et 10 casques d'écoute disponibles par magasin. L'offre ne peut être combinée avec aucune autre promotion. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Valable le samedi 21 juillet 2001 pour les nouvelles activations seulement. La sélection des produits et des couleurs peut varier d'un magasin à l'autre. *L'offre s'applique uniquement au modèle 2700 et consiste en un crédit de programmation. L'offre s'applique uniquement à l'un des 3 forfaits suivants: Combo Maxi Plus, Mega Combo ou « The Worlds ». **L'offre s'applique seulement au téléphone noir. Bell est une marque de commerce de Bell Canada, utilisée sous licence. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

Espace Bell

Anjou
Galeries d'Anjou
(514) 353-7051
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071

Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
5187, avenue Papineau
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Eaton
(514) 288-8436
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313

Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-4440
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838

Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1532
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400

St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Jovite
389, Route 117
(819) 681-0404
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 729-2020
4880, boul. Métropolitain Est
(514) 729-2020
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985

2983684

EXPRESS INTERNATIONAL

Belgique | Dans l'embarras

LE GOUVERNEMENT belge a renoncé à réviser avant 2002 la loi qui donne une « compétence universelle » aux tribunaux belges pour juger les crimes de droit international (crime de guerre, crime contre l'humanité), faute d'accord au sein de la majorité. « On s'orientait vers une sorte d'immunité pour les chefs d'État et de gouvernement en activité, jusqu'à leur sortie de fonction, mais les partis socialiste et écologiste de la coalition ont estimé qu'il s'agirait d'un recul », a expliqué une source. C'est sur la base de cette loi que des plaintes ont été déposées en Belgique à l'encontre du premier ministre d'Israël Ariel Sharon ou du président de la Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo. La multiplication de plaintes contre des étrangers a mis le gouvernement dans l'embarras alors que la Belgique assure actuellement la présidence semestrielle de l'Union européenne. Le gouvernement a accepté une proposition du ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, selon laquelle les discussions entre les partis de la majorité seront gelées jusqu'à la fin de la présidence belge, le 31 décembre 2001. — d'après AFP

Inde | Purification du Taj Mahal

DES NATIONALISTES HINDOUS ont tenté de laver hier le célèbre Taj Mahal avec les eaux du Gange et de l'urine de vache afin de le « purifier » après la visite du président pakistanais Musharraf, le week-end dernier. La police a arrêté plus d'une douzaine de membres du parti Shiv Sena alors qu'ils commençaient à nettoyer le sol du mausolée en marbre du XVII^e siècle avec un mélange d'eau et d'urine considéré comme pur par beaucoup d'hindous. Le Shiv Sena, puissant parti nationaliste et allié clé du premier ministre indien, s'est opposé aux récentes discussions entre le chef du gouvernement indien et le président pakistanais. Au cours de leur journée de repos sur les trois jours qu'a duré le sommet, Musharraf et sa femme avaient passé une heure dimanche dernier dans le Taj Mahal. — d'après AP

Rwanda | «Camps de solidarité»

UN GROUPE de 959 rebelles extrémistes hutus rwandais, dont plus de 150 enfants, capturés ces deux derniers mois par l'armée rwandaise dans le nord-ouest du pays, suivent actuellement une formation de réinsertion dans un « camp de solidarité », rapportait hier le *New Times*. Organisée dans les locaux de l'ancienne université de Mudende, dans la province de Gisenyi, cette formation de trois mois est destinée « à affranchir les anciens rebelles de leur idéologie négative » en vue de leur réinsertion dans la société rwandaise. La grande majorité de ces prisonniers se sont rendus volontairement à l'armée au cours des deux derniers mois d'affrontements et de tentatives d'infiltrations dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi depuis la République démocratique du Congo. À l'issue de cette formation, les combattants capturés pourront, au choix, rejoindre les rangs de l'Armée patriotique rwandaise ou réintégrer la vie civile. — d'après AFP

Zimbabwe | Pétrole libyen

LA LIBYE A ACCEPTÉ de fournir pour 360 millions de dollars US de pétrole au Zimbabwe, en proie à une grave pénurie depuis deux ans. Le feu vert de Tripoli à la fourniture de pétrole à Harare a été donné lors de la visite de trois jours effectuée du 11 au 13 juillet au Zimbabwe par le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi à la suite du sommet, à Lusaka, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). En raison d'un manque de devises et d'une mauvaise gestion de la compagnie pétrolière d'État NOCZIM, le Zimbabwe souffre d'une sérieuse pénurie de carburants. Une situation qui provoque des tensions dans un pays en proie à une crise économique sans précédent. Une récente hausse spectaculaire des prix des carburants décidée par le gouvernement — 70 % en moyenne — avait provoqué une grève nationale de 48 heures au début de juillet. — d'après AFP

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

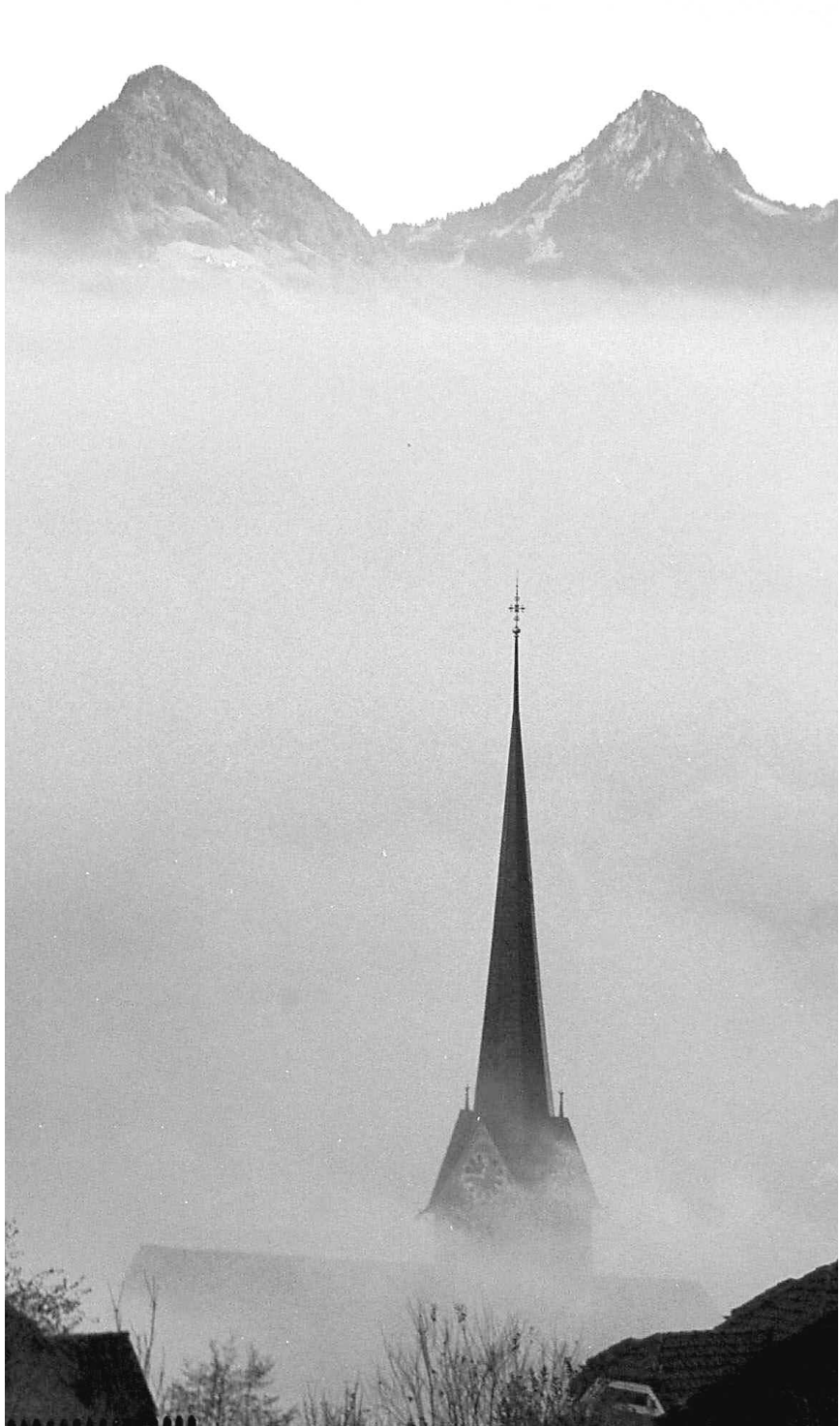
Québec 

La Presse

21 juillet 2001

Page A21 manquante

La Suisse: un « modèle » de confédération souple



Un clocher d'église perçant le brouillard, en Suisse. N'eût été des pics abrupts des monts Dossen et Wissifluh, on aurait pu se croire dans un petit village des Cantons-de-l'Est.

VENTE D'ÉTÉ

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à 50%

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière
(514) 344-1400



La vie selon Patrick

Prendre le temps de s'amuser
Prendre le temps de rire
Prendre le temps de réaliser ses rêves

Après un fulgurant cancer des ganglions, après des semaines passées aux soins intensifs et après 300 transfusions, j'ai recouvré ma santé et aujourd'hui, je prends le temps de vivre!

Merci
Patrick

Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



GILLES TOUPIN

LA PRESSE CHEZ LES SUISSES

SAM	1 > Un fédéralisme souple
DIM	2 > Langues: l'intrus anglais
LUN	3 > Une terre de réfugiés

« C'est une accablante entreprise, affirmait le célèbre écrivain suisse Charles-Ferdinand Ramuz, que d'expliquer un peuple, surtout quand il n'existe pas. » Tenter de comprendre le « modèle » suisse, pour nous du Canada, c'est aussi un peu tenter de se comprendre soi-même, de voir s'il n'y aurait pas là quelque leçon à tirer. La Suisse n'est-elle pas elle aussi une confédération, une nation multiethnique, multilingue et multiconfessionnelle, issue d'une volonté politique, et qui fait du respect des minorités un mode de vie ?

À vrai dire, ce pays et sa confédération sont presque un miracle. Cette petite contrée de 450 km de long sur 250 de large, qui tiendrait à l'aise dans le couloir Montréal-Toronto, s'est donné 26 cantons et demi-cantons — des entités politiques comparables à nos provinces, mais qui ratissent plus large en matière de compétences — et même quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche.

Les Suisses, eux, disent qu'ils ne sont pas une nation au sens strict du terme. Le pays n'a pas d'unité géographique, culturelle ou linguistique. « Nous qui en sommes, écrivait encore Ramuz, nous savons bien que nous ne sommes pas Suisses, mais Neuchâtelois, (...), Vaudois, comme moi, ou Valaisan, ou Zurichois, c'est-à-dire des ressortissants de petits pays véritables (...). » On dit souvent ici, d'ailleurs, que les Suisses sont d'abord citoyens d'un canton avant d'être suisses.

Patrick Genoud, le sous-directeur des soins infirmiers au Centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne, a raconté à *La Presse* qu'il avait été question il n'y a pas longtemps de rationaliser les soins de santé et de fermer des hôpitaux. Certains habitants du canton de Vaud auraient été ainsi contraints de fréquenter les maternités du canton voisin. « Pas question ! explique M. Genoud, les habitants se sont opposés à cette mesure parce qu'ils ne voulaient pas que sur le registre de naissance de leurs enfants le nom du canton voisin apparaisse. C'était impensable et ils

ont empêché la fermeture de leur hôpital. Ils sont vaudois et leurs enfants seront vaudois. »

C'est qu'ils ont des moyens de se faire entendre, les citoyens suisses. Et ces moyens font certainement pâlir d'envie chez nous un Stockwell Day, le chef de l'Alliance canadienne, qui rêve d'établir au Canada une démocratie directe avec la pratique des consultations populaires. Les Suisses, avec 50 000 signatures, peuvent déclencher un référendum pour contrer une loi ou un bout de route ou, blaguant-ils, pour décider de la longueur des lacets de bottines. Avec 100 000 signatures — sur 7 millions d'habitants —, ils peuvent mettre en marche une initiative pour amender la Constitution. Et ils se servent de ces outils démocratiques. Souvent, trop souvent, disent certains. « Je puis aller voter 40 fois par année », lance en jetant les yeux au ciel Alessandro Delprete, un haut responsable aux affaires étrangères d'un organisme fédéral qui s'appelle Présence Suisse et dont l'objectif est de faire connaître la Suisse au reste du monde. « Certains Suisses disent que nous avons trop de démocratie. »

On se demande quand même comment tout ce magma politique tient ensemble ? Comment ce casse-tête multiculturel et multilinguistique peut rester collé dans ce brassage inouï d'identités différents et de sociétés véritablement distinctes ?

« C'est pas compliqué, mais ce l'est en même temps », répond Alessandro Delprete. « Ce pays est maintenu ensemble par nos institutions, dit-il. Nous partageons la même expérience politique, nous votons pour faire élire les mêmes députés. Et puis il y a la télé suisse et ses trois chaînes. Chacune de ces chaînes parle des autres régions de la Suisse, chacune doit tenir compte de l'ensemble du pays. »

« Nous sommes avant tout une volonté de vivre ensemble », affirme pour sa part Françoise Saudan, la présidente du Conseil des États, l'une des deux chambres du gouvernement fédéral. Mme Saudan ose même employer le mot « modèle » pour la Suisse lorsqu'elle se met à comparer son pays à d'autres pays qui actuellement ont tendance à se parcelliser, à « se déconstruire » autour parfois d'une seule composante parfois ethnique, culturelle ou religieuse, souvent aux prix de conflits. « Nous aussi avons des origines et des cultures différentes, avance-t-elle, voire des identités différentes. Mais nous ne sommes pas obligés à renoncer à notre identité spécifique. Au contraire : nous sommes encouragés à la garder. Nous pouvons même avoir plusieurs identités. Nous pouvons être à la fois Suisses et catholiques, Suisses et protestants,

Suisses et italophones, Suisses de langue française. (...) Les Suisses ont tous les mêmes droits, dans tous les domaines de la vie : la famille, la religion, le travail. »

Politiquement, tout cela se déploie autour d'un éventail d'institutions et de structures administratives aux compétences précises et qui ont mûri tout le long des 710 ans d'histoire de ce pays. Le Parlement fut fondé en 1848 sur le modèle des États-Unis. Il compte deux chambres : le conseil national, composé de 200 députés, et le conseil des États, qui en compte 48. Ce sont ces deux chambres, réunies exceptionnellement en Assemblée générale, qui élisent les sept conseillers fédéraux (ministres) qui constituent le gouvernement.

Mais c'est le canton qui donne au système suisse son particularisme et son originalité. Le canton est en soi une petite république, un joyau de décentralisation. « Chaque canton, nous explique Rémy Scheurer, le président du petit Parti libéral suisse, qui compte six élus au Conseil d'État, est autonome et dispose de sa propre constitution de son gouvernement, de son parlement élu par le peuple, de ses tribunaux et de ses lois, lesquelles doivent évidemment être compatibles avec celles de la Confédération. Ce qui n'empêche pas les cantons d'avoir une large autonomie en matière de décision et d'administration. Par exemple, chaque canton a sa propre police. Chaque canton fixe ses impôts. »

Et il y a enfin les communes, plus de 3000. Chaque Suisse est d'abord citoyen de sa commune. Les communes jouissent aussi d'une certaine autonomie et leur population se rend parfois aux urnes pour décider de construire une nouvelle route ou même pour choisir une nouvelle institutrice. Ces cantons et ces communes sont si indépendantes les uns des autres que leurs systèmes scolaires ou leur fiscalité sont tout à fait différents. Inutile ainsi de demander à un Suisse de vous expliquer le fonctionnement de l'éducation dans son pays, il ne vous parlera que de ce qui se passe dans son canton ou dans sa commune.

« En Suisse, commentait encore Ramuz, il n'y a que les boîtes aux lettres et l'uniforme de nos milices qui présentent quelque uniformité. Partout ailleurs, nous nous distinguons avec soin les uns des autres. Et ce n'est pas la moindre ironie de notre sort que tant de précautions n'aboutissent qu'à nous faire dire à l'étranger : <<Tiens, vous êtes Suisse ? Comment se fait-il que vous parliez si bien le français ?>> »

Ce reportage a été réalisé grâce à l'invitation de Présence Suisse, un organisme gouvernemental voué à faire connaître la Suisse au monde.

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans **La Presse**

MONTREAL PLUS

GRANDE VENTE ESTIVALE ANNUELLE

LES 2001 DOIVENT PARTIR !

TAUX SPÉCIAUX !

Jetta

NOUVELLE **Passat**

Golf

NEW **Beetle**

Popular MONTREAL

5441, rue St-Hubert
popular@popular.qc.ca

(514) 274-5471

D u 3 a u 1 2 a o û t 2 0 0 1

2001 Lachine

37^e Finale des Jeux du Québec

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi prochain dans

La Presse



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Incendie à Louis-H.-LaFontaine

Un incendie a rasé un entrepôt de matériel d'entretien situé à l'arrière de l'hôpital Louis-H.-LaFontaine et mis hors d'usage deux tracteurs, hier. L'incident s'est produit lors du ravitaillement d'un véhicule effectué par des employés de l'institution. Il n'a fait aucun blessé. Ce seraient vraisemblablement les vapeurs du carburant combinées à une défaillance électrique du tracteur ravitaillé qui auraient allumé les flammes vers 11h. Les employés ont eux-mêmes averti les pompiers. La direction de l'hôpital était dans l'impossibilité d'évaluer l'ampleur des dommages, hier. Le bâtiment est toutefois complètement détruit.

EN BREF

L'autoroute 40 partiellement fermée

L'EFFRITEMENT de béton sous un viaduc, hier, a forcé le ministère des Transports du Québec (MTQ) à fermer partiellement l'autoroute 40 en direction ouest à la hauteur de Saint-Cuthbert et à y effectuer des travaux jusqu'à ce matin. On ne signale aucun blessé. La fermeture est survenue en milieu d'après-midi. Des employés du MTQ se sont aperçus que la structure était plus fragile à certains endroits. L'effritement serait dû à l'usure. Selon Marjolaine Veillette, porte-parole du MTQ, il n'y a pas de risque d'effondrement. « Les automobilistes ne courent aucun danger », soutient-elle.

Poignardé pour sa moto

UN HOMME de 29 ans qui tentait d'empêcher le vol de sa moto a été poignardé hier matin à Lachine. Il a été transporté à l'hôpital où on ne craint pas pour sa vie. Deux hommes se sont emparés d'une Harley-Davidson vers 4 h 15 hier matin à l'angle de la 23^e Avenue et de la rue Notre-Dame. Le propriétaire, en vacances dans la région, a rejoint les voleurs qui tentaient de charger la moto dans une camionnette rouge. Ils l'ont alors poignardé à plusieurs reprises. Ils ont pris la fuite avec leur butin à bord de la camionnette et courent toujours.

Serre hydroponique incendiée

UNE SERRE hydroponique servant à la culture de cannabis a été découverte par hasard, dans la nuit de jeudi à vendredi, par les pompiers volontaires de la petite municipalité de Saint-Ferdinand, située entre Plessisville et Thetford Mines, dans les Bois-Francs. Les pompiers ont été alertés vers minuit par une infirmière qui, en rentrant à pied de son travail, a aperçu de la fumée qui sortait de la cheminée d'une maison. Personne ne se trouvait à l'intérieur de l'édifice au moment où les pompiers sont arrivés sur les lieux. Les policiers de la Sûreté du Québec ont aussi été dépêchés à Saint-Ferdinand. Une fois l'incendie éteint, ils ont fouillé, mandat en main, les décombres et y ont découvert une plantation de 350 à 500 plants de cannabis. À première vue, l'incendie semble avoir pris naissance à proximité du panneau électrique.

Ressam: sentence retardée

LA SENTENCE de l'Algérien Ahmed Ressam, jugé coupable de complot terroriste aux États-Unis, ne sera prononcée que le 20 septembre, au lieu du 25 juillet comme c'était initialement prévu, a annoncé le juge fédéral John Coughenour. Lawrence Lincoln, porte-parole du bureau du procureur, n'a pas précisé les raisons de cet ajournement décidé le 14 juillet mais annoncé seulement hier.

AUTOBAINES

7 jours consécutifs pour seulement **34,65 \$*** pour 3 lignes

1,65 \$* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

LES PETITES ANNONCES

La Presse
cyberpresse.ca

(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

Projet de recherche pour le traitement de la dépression

Centre de recherche
FERNAND SEGUIN
affilié à l'hôpital Louis-H. LaFontaine



But : Évaluer l'efficacité d'un nouveau médicament dans le traitement de la dépression.

Profil des candidat(e)s recherché(e)s :

Être agé(e) de 18-65 ans et souffrir de dépression.
Êtes-vous triste? Avec moins d'énergie, de concentration, d'intérêt, d'appétit? Avec des changements de votre sommeil?

Il est possible que vous souffriez de dépression.

DURÉE DE L'ÉTUDE: 10 SEMAINES

AVANTAGES:

Évaluation exhaustive • Prise en charge rapide • Suivi de près

Chercheur principal : **Dr Valérie Tourjman**

(514) 251-4015 poste 2357
(Laissez vos coordonnées)

2972212

13050011



Quelle belle nuit !
En voici une autre
... à moitié prix.

Avec votre carte VISA*, obtenez une deuxième nuitée à 50 % de rabais* lors d'un week-end de deux nuitées, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001.

Appelez le 1 877 901-2082 et demandez le code de tarif VSPO.

*Offre valable pour deux nuitées consécutives, du jeudi au lundi, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001, dans n'importe quel établissement Marriott International Inc. au Canada. Réservations exigées. Offre selon disponibilité; ne peut être jumelée à aucune autre offre ou rabais. *Marque de commerce de Marriott International Inc. *Marques de commerce de Visa Int'l, Visa Canada est un usager licencié. **Marque de commerce de Visa Canada.



50 %
de rabais pour la deuxième nuitée.







Le Canada aux Jeux interuniversitaires de Pékin, en août

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

LES JEUX interuniversitaires mondiaux, qui doivent débiter à Pékin le 22 août, ne seront pas boycottés par le Canada. À en croire leurs organisateurs, ils serviront au contraire d'échauffement en vue des Jeux olympiques de 2008, qui se dérouleront également dans la capitale chinoise, au grand désarroi des groupes de défense des droits de l'homme comme Reporters sans frontières et le comité France-Tibet.

« Les athlètes sont très enthousiastes à l'idée d'aller en Chine et encore plus depuis qu'ils savent que les Olympiques y auront lieu et qu'ils y reviendront peut-être à ce moment-là », déclare le responsable des Jeux interuniversitaires mondiaux pour le Canada, Pierre Beaudin, qui jure que le choix de Pékin, arrêté il y a cinq ou six ans, n'a pas provoqué de tollé. « Je suis de ceux qui croient que la meilleure chose pour les droits de l'homme est de braquer les projecteurs sur un pays, dit-il. La seule façon d'ouvrir la Chine au monde, c'est de s'arranger pour que les gens y aient librement accès. C'est en parlant aux touristes dans la rue que les Chinois vont constater les changements qu'ils ont à faire », dit le résident d'Edmonton.

L'Union sportive interuniversitaire canadienne, qui sélectionne les jeunes participants aux Jeux, voit aussi d'un bon oeil le voyage des athlètes universitaires en Chine. « Grâce aux Jeux interuniversitaires, les Chinois auront la chance de tester leur organisation et d'anticiper les problèmes qui pourraient survenir en 2008. Ce sont les deuxièmes plus grands jeux au monde après les olympiques », commente le porte-parole de l'organisme, Marc Bartschat.

Benoît Mongeon, de l'Université de Montréal, confirme que le choix de la Chine n'a pas fait sourciller.



« Je n'ai jamais entendu protester qui que ce soit dans notre milieu », assure le porte-parole des Carabins, l'équipe d'élite de l'Université de Montréal, dont aucun étudiant ne s'est toutefois qualifié pour participer aux Jeux d'été.

Au total, 500 athlètes de 140 pays devraient participer aux prochains Jeux interuniversitaires.

Bébés indiens: cinq couples auront leur enfant bientôt

LOUISE LEDUC

DE RETOUR d'un voyage en Inde pour vérifier sur le terrain les allégations de trafic d'enfants qui pèsent sur le pays, le Secrétariat québécois à l'adoption internationale estime que cinq couples d'ici pourront accueillir dans un mois ou deux le bébé qu'ils attendent.

Au printemps, 188 bébés indiens, dont on craignait qu'ils aient été kidnappés ou obtenus contre de l'argent, ont été retirés de sept orphelinats souvent insalubres. En même temps, la presse indienne faisait largement écho des recherches policières pour retrouver une femme qui opérait sous deux différents noms et qu'on soupçonne

d'avoir été au coeur du trafic d'enfants. Fait troublant, c'était précisément elle qui était l'interlocutrice en Inde de l'agence québécoise Enfants du monde. Même au plus fort de la tourmente, le président d'Enfants du monde, Michel Mignacco, continuait de répondre de la bonne foi de cette femme, qu'il ne connaissait pas personnellement.

De passage en Inde à la fin juin, une représentante du Secrétariat québécois à l'adoption internationale y a rencontré ses homologues de la Cara, l'organisme gouvernemental indien qui chapeaute toutes les adoptions, comme le fait le Secrétariat pour le Québec. Au terme des discussions, il a été entendu que cinq enfants indiens, qui

étaient à quelques semaines d'arriver au Canada, pourront être adoptés sous peu. Onze autres couples québécois devront attendre plus longtemps, le temps que le bébé qu'on leur avait promis soit d'abord proposé à l'adoption à l'intérieur même de leur pays, comme le recommande l'Unicef. Enfin, une enfant serait décédée. « On n'a pas pu avoir d'informations sur ce qui lui est arrivé », note Luce de Bellefeuille, secrétaire au Secrétariat québécois à l'adoption internationale. Cela semble être des informations confidentielles. »

Depuis la mystérieuse disparition de son interlocutrice et la fermeture de son orphelinat indien, la John Abraham Memorial Bethany Home, le Québec fait maintenant affaire avec la Guild of Services, accréditée par la Cara.

Malgré les délais, il n'est pas question pour l'instant de rembourser les parents québécois qui ont allongé jusqu'à 16 000 \$ en procédures de toutes sortes.

Si le Secrétariat à l'adoption internationale se montre confiant en l'éthique de ses nouveaux interlocuteurs indiens, il n'est toutefois pas question pour l'instant d'ouvrir de nouveaux dossiers.

Peu de temps après que cette affaire eut été mise au jour, l'Unicef dénonçait dans *La Presse* l'ampleur qu'a prise l'adoption internationale. L'organisme se désolait de ce que de très peu scrupuleux intermédiaires se fassent de l'argent sur le dos d'enfants ou de mères désemparés, voire que des enfants ne soient conçus que pour être adoptés et rapporter quelques misérables dollars à leurs parents.

Concours FLEURS, PLANTES ET JARDINS

Écoutez l'émission les samedis 21, 28 juillet et 4 août 2001, de 7h à 10 h à **CKAC730**

Loto-Québec présente

MOSAÏCULTURES INTERNATIONALES MONTRÉAL



CKAC730 **La Presse**

Courez la chance de gagner l'une des 20 paires de billets pour visiter l'exposition Mosaïcures internationales Montréal 2001.

Parmi les 20 finalistes, 2 personnes gagneront un voyage pour 4 en train avec **VIA Rail Canada** au **Festival canadien des tulipes** à Ottawa au printemps 2002 (week-end des 11 et 12 mai)

Remplissez ce bon de participation et envoyez-le à l'adresse suivante:
Concours Mosaïcures internationales 2001, C.P. 7373, Montréal, Québec H3C 4A5

Pour connaître la question du concours, écoutez l'émission « Fleurs, plantes et jardins » les samedis 21, 28 juillet et 4 août 2001, de 7h à 10 h à **CKAC730**

Réponse :
Date :
Nom :
Âge :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Téléphone jour : ()
Téléphone soir : ()

Les auditeurs devront répondre correctement à la question en remplissant le coupon publié dans La Presse, les 21, 22, 25, 28 et 29 juillet ainsi que le 1^{er}, 4 et 8 août 2001. Les grands prix seront tirés au hasard pendant l'émission « Fleurs, plantes et jardins » du 18 août 2001 diffusée en direct du site des Mosaïcures internationales de Montréal. Les 20 finalistes seront invités sur place pour assister au tirage des deux grands gagnants. Règlements disponibles à Mosaïcures internationales Montréal ou cyberpresse.ca. Valeur approximative : 2360 \$. Les fac-similés ne sont pas acceptés.



Formation à distance

Choix de dix programmes et de 150 cours

Microprogramme en distribution alimentaire

Microprogramme en entrepreneuriat et PME

Microprogramme de 2^e cycle en commerce électronique

Certificats en :
• horticulture et gestion d'espaces verts
• informatique
• sciences et qualité des aliments

Diplôme en assurance et produits financiers

Diplôme de 2^e cycle en administration des affaires (dans Internet)

Diplôme de 2^e cycle en affaires électroniques

Maîtrise en gestion agroalimentaire, M.B.A. (dans Internet)

Aussi plus de 150 cours à distance dont 50 dans Internet

RENSEIGNEMENTS

Téléphone : (418) 656-3202 ou sans frais au 1 877 785-2825 poste 3202

Télécopieur : (418) 656-3876

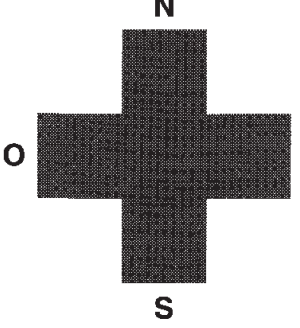
dgfc@dgfc.ulaval.ca

Date limite d'inscription pour la session d'automne : 10 août 2001

Direction générale de la formation continue

UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

www.ulaval.ca/dgfc



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

DÉCOUVREZ DES ORIGINAUX ET PATENTEUX DU QUÉBEC

ROBERT LEMIEUX À SEPT-ÎLES

ET LES SUGGESTIONS DE LECTURE DE MONIQUE GIROUX

DANS LE CAHIER L'ÉTÉ, DEMAIN DANS **La Presse**




Vieux Ste-Rose

188, boul. Ste-Rose, Laval Tél. : (450) 963-5221

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

21 juillet 2001

Page A25 manquante

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Un risque



Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), organisation d'une crédibilité indiscutable, vient de classer les champs magnétiques produits par l'électricité comme « peut-être cancérogènes pour l'homme ». Il n'y a pas là matière à panique. Mais cette conclusion devrait conduire Hydro-Québec à faire davantage pour limiter l'exposition des Québécois aux champs magnétiques.

Tous les courants électriques produisent des champs magnétiques. C'est vrai des lignes de transmission comme du filage et des appareils électriques domestiques. Ces champs magnétiques sont-ils dangereux ? Les nombreuses études réalisées sur la question depuis plus de 20 ans montrent qu'aux niveaux ambiants habituels, il n'y a pas de risque mesurable. Sauf, peut-être, pour la leucémie chez l'enfant. À ce sujet-là, la controverse n'en finit plus.

C'est après avoir analysé toutes ces études que le CIRC s'est prononcé. Il a classé les champs magnétiques domestiques dans sa catégorie 2B, qui regroupe divers produits peut-être cancérogènes. Dans cette catégorie, on retrouve des produits aussi effrayants que le DDT, et d'autres aussi banals que le café.

Le CIRC estime que les études ont révélé des « associations significatives et concordantes entre les champs magnétiques et un doublement du risque de leucémie chez l'enfant. » Ainsi, le risque de leucémie serait multiplié par deux chez les enfants exposés à des champs ambiants élevés. Par contre, l'organisme ne retient aucune association entre les champs magnétiques et d'autres formes de cancer. Les études menées auprès d'animaux en laboratoire n'ont pas non plus montré d'effet cancérogène.

Bref, s'il y a un risque, celui-ci est circonscrit à une maladie (la leucémie), à une population (les enfants), et à un degré d'exposition relativement élevé (plus de 0,4 microteslas, un niveau qu'on retrouve dans seulement 5 % des résidences au Québec). Le risque peut donc être qualifié de faible. Mais il n'est pas insignifiant. Un groupe de spé-

cialistes mis sur pied par le ministère de la Santé du Québec a calculé que les champs magnétiques pourraient être responsables de sept nouveaux cas de leucémie par année parmi les enfants québécois.

Bien que le CICR fasse autorité dans le monde en matière de cancer, Hydro-Québec reste convaincue qu'il n'y a pas de danger. Le spécialiste de la société d'État, le docteur Michel Plante, soutient que le CICR voit un problème où il n'y en a pas. Ce réflexe défensif est déplorable. Il risque d'empêcher Hydro-Québec d'étudier sérieusement les mesures préventives qui pourraient être prises.

■ ■ ■

Il est vrai qu'on est à des lieues d'une catastrophe environnementale. Au Québec, les habitants de huit foyers sur dix sont exposés à des niveaux très faibles de champs magnétiques. Il n'y a donc pas de quoi abattre les pylônes, jeter les grille-pain aux poubelles ou investir des milliards. Mais la leucémie est une maladie extrêmement grave. Il incombe aux autorités de chercher des façons de réduire l'exposition aux champs magnétiques, là où les niveaux d'exposition sont élevés et là où les enfants sont particulièrement exposés.

Le groupe de spécialistes québécois a recommandé au gouvernement d'évaluer les mesures de réduction possibles. Le ministère de la Santé étudie ce rapport depuis un an. Au ministère de l'Environnement, le fonctionnaire qui s'occupait de ce dossier travaille aujourd'hui à son compte...

Hydro-Québec n'a pas été insensible à ce débat. Elle a financé une bonne partie de la recherche qui s'est faite sur la question. Il y a cinq ans, la société a adopté une politique qui invite ses gestionnaires à « maintenir une attitude prudente ». Cependant, cette politique ne semble pas s'être traduite en beaucoup de gestes concrets.

« Lorsqu'il s'agit d'un cancérigène possible, la prise de décision est plus difficile », convient le groupe de spécialistes en santé publique. Qui ajoute, cependant, que « des mesures de prudence sont habituellement prises après évaluation soigneuse de leurs coûts bénéfices et de leurs effets secondaires. » Voilà la tâche à laquelle Hydro-Québec et le gouvernement devraient s'atteler : une évaluation soigneuse des solutions possibles.

sujets à l'ordre du jour, mais entre forces de l'ordre et manifestants. Avec le résultat que, tout doucement, les grands thèmes abordés lors des délibérations et même le résultat des discussions en viennent à être noyés dans les clameurs, la fumée, les coups de feu, les bombes incendiaires, le décompte du nombre des blessés et, depuis hier, des morts.

En fait tout se passe comme si, depuis Seattle, il y a deux ans, jusqu'à Gênes en passant par Davos, Prague, Québec ou Gothenburg, chaque rencontre des chefs d'État prenait l'allure d'un nouveau round dans un incessant combat entre deux droits : celui des dirigeants politiques légitimes de se réunir en toute sécurité ; et celui, tout aussi légitime, de ceux qui estiment avoir quelque chose à y redire de s'exprimer librement. Sauf que ce contexte d'affrontements bruyants n'a sûrement pas comme effet de mieux faire comprendre le message des contestataires dont les pancartes et slogans présentent une cacophonie où on distingue à peine les enjeux ou il est question. On sait vaguement que certains sont contre l'ordre établi, en général, la mondialisation de l'économie ou le libre-échange et que d'autres ont surtout à cœur la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, le droit à la sécurité, à des conditions de travail décentes, à l'immigration pour les réfugiés, etc.

Si on veut en arriver à concilier les avantages indiscutables des rencontres entre des dirigeants mandatés par leurs compatriotes pour s'attaquer à des questions complexes avec ceux d'une dissidence cohérente qui arrive à se faire entendre, il faudra bien que les uns et les autres fassent un bout de chemin pour se rencontrer, s'écouter et essayer de se comprendre.



Serge Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES |

Amère déception pour un médecin français

ÉRIC DURCA
L'auteur est médecin.

M. André Pratte éditorialiste en chef, JE TIENS à vous écrire pour vous faire part de ma profonde déception d'être venu travailler comme médecin au Québec.

Étant médecin des hôpitaux en France, titulaire de mon poste et spécialisé en alcoologie-toxicomanies, ayant une expérience professionnelle de plus de quinze ans, j'avais été recruté par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais pour faire bénéficier cette région de mon expertise. Titulaire du certificat de toxicomanies de l'Université de Montréal et lauréat du prix du Doyen, j'avais gardé des liens professionnels étroits avec cette université, et aidé le responsable de ce certificat (monsieur Luc Chabot) à implanter cet enseignement en France, en collaboration avec l'Université catholique de Lille.

Sans que j'aie aucunement désiré moi-même venir ici, le service de recrutement médical de la Régie régionale de l'Outaouais m'avait dressé un tableau très attrayant de mon futur exercice professionnel et, étant donné que j'avais gardé un bon souvenir de la qualité professionnelle des structures reliées à la toxicomanies à Montréal, j'avais accepté cete offre, en février 2000. C'est à

partir de là que les problèmes ont commencé. Je ne recevais, tant de la Régie que du Collège des médecins du Québec, que des informations partielles et distillées.

Pour avoir le droit d'exercer la médecine au Québec, j'ai dû tout d'abord effectuer un stage de trois mois à l'hôpital Saint-François D'Assise à Québec, non seulement entièrement à mes frais, mais encore en devant déboursier 6000 \$, puis repasser l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (que j'ai réussi) qui coûtait 1000 \$. Tout cela pour apprendre que je n'aurais qu'un permis d'exercice restreint, non seulement dans l'espace (Centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais) mais encore dans le temps : renouvelable tous les ans, moyennant 250 \$, si seulement si l'employeur a encore besoin de moi, induisant donc une grande précarité d'emploi.

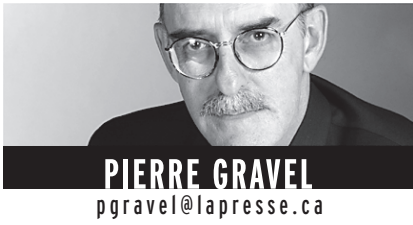
Mais pour moi, le pire a été l'Immigration. Alors que j'étais encore à Québec, j'avais déposé une demande de résidence permanente (pour devenir immigrant reçu) en septembre 2000, sachant qu'il s'agissait d'une procédure prenant habituellement un an environ. Je n'ai appris qu'à mon arrivée au Canada, en février 2001, que cette demande m'avait été refusée pour le seul motif que la profession de médecin n'était pas recevable. Il faudrait donc en conclure qu'il y a déjà assez de médecins au Québec... Il faudrait

alors recommencer toutes les démarches maintenant, sachant qu'elles vont se faire à partir de l'ambassade du Canada à New York et qu'elles vont durer encore un an.

En attendant, on a daigné me délivrer un permis de travail temporaire, uniquement valable pour le C.H.V.O. (excluant donc le droit, par exemple, d'enseigner à l'université, alors qu'on m'avait promis le contraire), et où il est bien précisé que je dois quitter le Canada au plus tard le 14 février 2002. Je dois peut-être traduire : « Bienvenue ! venez boucher un trou pendant un an puis, surtout, partez ! ». Enfin, la cerise sur le gâteau : on a généreusement accordé à mon épouse un permis de visiteur, où il est bien précisé, en plus, qu'il faut disparaître au plus tard du Canada le 14 février 2002, qu'elle n'a absolument pas le droit, non seulement d'occuper un emploi au Canada, mais même d'étudier ici.

Tout cela m'a coûté 30 000 \$ environ, et je n'ai été dédommagé par le C.H.V.O. que de 5000 \$, pour enfin réaliser qu'un médecin au Québec ne gagne que très moyennement sa vie (je gagne personnellement plus en France), comprenant que certains cherchent à s'en aller. Heureusement que je ne suis qu'en disponibilité de mon poste en France, et je sais qu'elle se terminera alors que je n'aurai encore aucune nouvelle de l'Immigration ici.

S'écouter pour se comprendre



Il faudrait penser à une île déserte. Peut-être à un sous-marin. Ou encore à un avion. Pourquoi pas à la plate-forme spatiale ? N'importe où mais pas dans une ville où des manifestants et des policiers risquent d'avoir à s'affronter. Au-delà de la boutade, au moment où toute la planète a les yeux fixés sur Gênes, c'est toute la question de la pertinence ou de la possibilité de rencontres de chefs d'État et de gouvernement qui se posera de plus en plus.

La formule même n'est pas nouvelle dans la mesure où toute l'histoire du monde est jalonnée de ces dates où des conflits se sont résorbés et des problèmes réglés parce que des rois, des princes ou des grands seigneurs s'étaient enfin décidés à se parler. Ce qui est relativement nouveau, par contre, c'est que ces réunions ont cessé de se concentrer sur des questions essentiellement militaires pour aborder des sujets plus complexes et impliquant beaucoup plus de personnes ou d'intérêts opposés. D'où la multiplication des interventions de tous ceux qui, à tort ou à raison, estiment qu'il leur faut profiter de ces occasions pour faire entendre leur point de vue, leurs objections ou leurs revendications.

Par ailleurs, ces fameux « sommets », jadis convoqués au besoin et en fonction de la conjoncture du moment, ont fini par devenir institutionnels. Comme les affrontements auxquels ils donnent lieu. Non plus tant entre des chefs de gouvernement qui y débattent des



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Rémy Trudel

Sélection de patients

M. Rémy Trudel ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux,

JE VOUS écris pour exprimer mon désarroi vis-à-vis la pénurie de médecins de famille dans la région de Montréal. Je cherche depuis plus de six ans, et je n'ai pas pu trouver un seul médecin de famille qui accepte de nouveaux patients dans la région de Montréal, que ce soit à Montréal, à Longueuil ouest, ou maintenant, à Saint-Bruno. Quand on est obligé de se rendre soit à l'urgence, soit dans les cliniques sans rendez-vous, on doit généralement se résigner à une demi-journée d'attente et à voir un médecin qu'on ne reverra probablement pas la prochaine fois qu'on aura besoin de soins médicaux.

La situation est devenue tellement grave que les médecins de famille qui prennent de nouveaux patients les sélectionnent selon leur âge (ex : « Madame le docteur ne prend que des enfants comme nouveaux patients — un cas très populaire), leur état actuel (ex : « Prenez-vous des médicaments ? »), leurs références, et j'en passe. Pouvez-vous me dire si les médecins agissant ainsi sont dans leurs droits ?

Je crois qu'il serait très intéressant de voir les médias se pencher sur ce phénomène des cliniques médicales remplies et des critères « d'admissibilité » instaurés par les médecins au Québec.

DANIEL A. REY
 Saint-Bruno

Une injustice?

MÊME si mon conjoint est à la retraite depuis un an, il conserve l'assurance-médicaments plan familial de son ex-employeur. C'est évidemment nettement moins avantageux et beaucoup plus dispendieux que lorsqu'il était encore en emploi. Ce n'est qu'à 65 ans qu'il pourra adhérer à l'assurance-médicaments du Québec.

Voici que depuis le premier juillet dernier il subit une hausse de 25 % de ses cotisations en raison, entre autres, des produits antitabac qui sont couverts en vertu de la Loi sur l'assurance-médicaments depuis le 1^{er} octobre 2000. Je trouve cela incroyablement injuste.

Quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi une personne qui a les moyens de fumer n'aurait pas les moyens de payer ses produits antitabac si elle désire arrêter de fumer ? C'est ridicule. Je connais plusieurs jeunes qui n'ont jamais fumé et qui, à même leurs petits revenus, doivent contribuer eux aussi à payer ces produits antitabac, des jeunes qui ne prennent aucune médication personnellement mais qui paient annuellement leur quote-part à l'assurance-médicaments du Québec. Les compagnies pharmaceutiques, déjà généreusement subventionnées par les gouvernements, sont les grandes gagnantes dans ce dossier.

Je suis une ex-fumeuse. J'ai arrêté il y a quinze ans. Ça n'a pas été facile mais ma décision était ferme, bien arrêtée et c'est par des efforts de volonté que j'y suis arrivée. Si je l'ai fait, d'autres peuvent le faire s'ils le désirent vraiment mais s'ils choisissent d'utiliser des produits antitabac pour y arriver, c'est leur choix et pas le mien, je considère que je n'ai pas à en payer les frais.

CLÉMENCE BERNARD
 Laval



FORUM

Le pessimisme d'Alan Greenspan

La baisse de régime de la croissance économique n'est pas encore terminée

Voici des extraits du rapport semestriel sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine au Congrès, présenté cette semaine au Comité des finances de la Chambre des représentants des États-Unis.

ALAN GREENSPAN
L'auteur est président de la Réserve fédérale américaine

« (...) Les incertitudes quant à la situation économique actuelle sont considérables. Et, jusqu'à ce que l'on voie davantage de signes concrets de rajustements des stocks et des dépenses en immobilisations, les risques semblent pencher vers une nouvelle faiblesse de l'activité. À sa dernière réunion, le Federal Open Market Committee (FMO) a donc opté pour une ligne de conduite moins interventionniste et ce, pour deux raisons : d'une part, les effets des interventions se font sentir avec un certain retard et, d'autre part, grâce à une baisse cumulative des taux d'intérêt de 2,75 points de pourcentage, nous avons connu une forte progression dans la stimulation de la croissance. Il est évident que, si la situation l'exige, nous devons encore baisser les taux d'intérêt, sans toutefois perdre de vue la nécessité d'une stabilité des prix à plus long terme si nous voulons atteindre au fil du temps le plein potentiel de croissance de l'économie.



Alan Greenspan

Malgré son récent fléchissement, l'économie américaine a connu une dernière décennie extraordinaire. Les synergies des technologies clés ont nettement accru les taux de rendement potentiels des investissements de pointe et ont entraîné une augmentation subite des dépenses en immobilisations ainsi qu'une hausse marquée du taux de croissance de la productivité des entreprises. La capitalisation de ces rendements inattendus a provoqué une hausse des cours, qui elle-même a entraîné une forte reprise des dépenses des ménages dans une vaste gamme de biens et de services, notamment par l'achat de nouvelles maisons et de biens durables.

(...) Au début de 2000, l'augmentation subite des achats des ménages et des entreprises avait provoqué une croissance des stocks de divers biens durables de consommation et de biens d'équipement qui devaient atteindre des niveaux insoutenables. Malgré le doublement ou même le triplement de la demande pour des produits de haute technologie, l'approvisionnement en produits nouveaux dépassait de loin la demande. Ainsi, l'an dernier, la capacité de production des entreprises de haute technologie s'est accrue de 50 %, soit un taux de croissance très supérieur à celui, déjà galopant, des trois années précédentes. Il fallait donc s'attendre à une surabondance de stocks dans ces entreprises et à une chute des taux de rendement potentiels à court terme. Ce mouvement s'est accentué à la suite d'une évaluation plus réaliste des perspectives de rendement de certains investissements dans la haute technologie. Tout en demeurant très élevé par rapport aux normes traditionnelles, le rendement ne pouvait plus être à la hauteur des folles espérances antérieures. En outre, comme je le déclarais à la Commission l'an dernier, l'économie connaissait un rythme de croissance non viable, mobilisant une main-d'oeuvre qui se raréfie et comptant de plus en plus sur l'épargne étrangère. De toute évidence, un certain fléchissement des dépenses était nécessaire et attendu pour atteindre un régime de croissance plus équilibrée de l'économie.

En fait, le rajustement s'est produit plus rapidement que prévu par la plupart des entreprises. Le fléchissement a été accentué par la hausse des coûts énergétiques qui récemment encore amenuisaient le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises. Au milieu de l'année 2000, la croissance des dépenses en biens de consommation durables a ralenti et, depuis l'automne, les expéditions de biens d'équipement civil ne cessent de décroître.

(...) Comme les entreprises n'avaient pas prévu l'ampleur du ralentissement, elles se sont retrouvées avec des stocks excédentaires, particulièrement aux États-Unis. En faisant appel à des innovations, notamment à des techniques plus évoluées de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de fabrication informatisée, elles ont pu adapter plus rapidement leur production à l'évolution des ventes. Cependant, ces améliorations ne semblent pas leur avoir permis de régler le problème plus épineux de la juste prévision de la demande. (...) De ce fait, il leur a fallu entreprendre un programme d'équilibrage des stocks qui a eu pour effet d'amplifier le ralentissement du milieu de l'an 2000. Le rajustement a débuté à la fin de l'année dernière lorsque les fabricants se sont mis à couper leur production afin d'enrayer l'accumulation de stocks inutiles. Ce n'est toutefois qu'au début de cette année, et après d'autres très fortes réductions des niveaux de production, qu'on a pu constater une réelle baisse des stocks. (...)

Situation temporaire

La correction frappant les entreprises de haute technologie finira par cesser. Ces entreprises redeviendront des agents économiques solides dont la croissance sera moins effrénée. Lorsqu'elles y parviendront, il ne faut pas s'attendre à des taux annuels de croissance démesurés comme les 50 % atteints l'an dernier, mais plutôt à un régime de croissance plus viable.

Évidemment, les dépenses d'investissement sont fonction de la vigueur de la demande en biens et services de consommation. À cet égard, l'augmentation à long terme du revenu des consommateurs, issue de la progression rapide de la productivité des entreprises, devrait permettre de soutenir la demande. On constate déjà cette année une nette augmentation des dépenses de consommation, imputable en partie à la poursuite de la hausse de la valeur marchande des maisons, principales génératrices de capitaux propres. En outre, les réductions d'impôt ont pour effet d'accroître le revenu disponible du ménage.

Il y a cependant des risques de baisse des dépenses de

consommation au cours des prochains trimestres. On se doit de souligner que la même pression sur les bénéfices et le sens accru du risque qui ont freiné les investissements ont également fait baisser les cours et réduit l'avoir des ménages, malgré l'augmentation de la valeur des maisons. Il faut s'attendre à ce que la dévalorisation de l'avoir en actions subie l'an dernier ait pour effet de limiter la croissance des dépenses du ménage liées au revenu, tout comme la précédente augmentation avait stimulé la demande des ménages. De plus, même si selon la plupart des sondages le moral du consommateur s'est stabilisé, la faiblesse du marché de l'emploi pourrait saper la confiance du consommateur et amoindrir ses intentions d'achat.

(...) La baisse de régime de la croissance économique n'est pas encore terminée. Il y a toujours le risque d'une nouvelle faiblesse dépassant nos prévisions et exigeant d'autres interventions. Ce fléchissement pourrait être déclenché par une diminution de la demande à l'étranger ou par certaines situations au pays. Par contre, il ne nous faut pas oublier que nos interventions du début de l'année alliées aux réductions d'impôt prévues devraient avoir un effet croissant sur l'activité économique tout au long du reste de l'année.

(...) Quant aux années futures plus éloignées, à mon avis, il y a suffisamment de preuves que nous connaissons uniquement un arrêt temporaire des investissements dans une série d'innovations qui ont permis de porter la croissance de la productivité à un niveau de loin supérieur à celui des deux décennies antérieures à 1995. De toute évidence, nous n'avons pas encore affaire à des technologies adultes qui sont en train de faire long feu après avoir scintillé pendant cinq ans. Au contraire, dès la disparition des forces refrénant pour le moment les investissements, de nouvelles applications de technologies novatrices devraient une fois de plus affermir la demande en biens d'équipement et rétablir une croissance économique solide dont tous profiteront à la longue. »

LA BOÎTE AUX LETTRES

Projet pharaonique

POUR faire suite au commentaire de René Primeau concernant le manque d'eau des Grands Lacs (La Presse, 13 juillet).

Voici quelques faits : un projet de ce genre a déjà été envisagé il y a quelques années mais a été plus ou moins laissé de côté à cause de son envergure « pharaonique ». En gros, on devait faire une digue de plus de 100 km de long pour bloquer la baie James à son embouchure avec la baie d'Hudson, ce qui créerait un immense réservoir. Cette eau serait ensuite pompée sur une hauteur d'environ 300 m dans des conduites jusqu'en Abitibi. De l'eau s'écoule par gravité jusque dans la baie Georgienne dans le lac Huron (dans les environs de North Bay) qui est le

point le plus rapproché des grands lacs en rapport avec la baie James.

On prévoyait pomper 350 milliards de mètres d'eau par année (une piscine en contient à peu près 50). Pomper cette quantité d'eau sur 300 mètres de hauteur nécessite environ 12 000 MW d'électricité, ce qui représente le tiers de toute la capacité installée au Québec. Il faudra donc construire des centrales nucléaires tout le long des conduites d'eau pour alimenter les pompes. Il faudra aussi exproprier des résidences, déboiser des forêts, creuser des montagnes etc. Ensuite, il faudra payer environ 150 milliards pour les travaux.

Les problèmes environnementaux causés par ce projet sont grands. Le niveau de la baie d'Hudson deviendra très bas et l'eau sera trop salée. Les répercussions sur la faune seront nombreuses. Les impacts envi-

ronnementaux dans l'emprise des conduites seront aussi non négligeables.

J.F. LANGEVIN
Laval

Hydro: réinvestir

AU LIEU de simplement geler les tarifs d'Hydro jusqu'en 2004, il est urgent de créer plus de prospérité avec les profits d'Hydro-Québec.

Je suis d'avis qu'Hydro fait d'énormes profits mais j'estime qu'une partie significative de ceux-ci doit être réinvestie directement dans l'économie québécoise.

L'eau qui est le bien public de tous les Québécois est la source gratuite de la prospérité de la société d'État alors il est primordial que les profits qui en découlent revien-

nent directement aux clients contribuables québécois.

Pour profiter au maximum des revenus d'Hydro, il faut les utiliser avec effets multiplicateurs dans des projets structurants à long terme ; ainsi pour ne pas gaspiller inutilement l'eau et les autres formes d'énergie il est urgent de mettre en vigueur un véritable programme d'efficacité énergétique.

En même temps, on rationalisera la consommation d'énergie, le niveau des réservoirs sera plus sûr pour exporter les surplus d'énergie électrique avec de meilleurs profits, les Québécois seront moins dépendants des fournisseurs pétroliers, on diminuera nos émissions de GES. En prime, les Québécois seront plus à l'aise, l'économie plus prospère.

JEAN-PAUL THIVIERGE
Saint-Bruno



Voyage mouvementé sur les ailes de Canada 3000

PASCALE BRETON

Déversement d'essence à Lyon et bris mécanique à Montréal, un petit groupe de Français se souviendra longtemps de sa traversée sur les ailes de Canada 3000.

Leur avion, qui devait quitter l'aéroport de Saint-Exupéry, à Lyon, le 2 juillet, a finalement décollé avec 20 heures de retard. Le système qui doit stopper de façon automatique le remplissage de l'essence, une fois le réservoir plein, a

fait défaut. Résultat : une importante flaque d'essence s'est répandue sur la piste. Les pompiers de l'aéroport ont dû intervenir et du sable a été étendu pour limiter les dégâts, le tout sous les yeux des passagers.

Un moment plus tard, nouvel essai, l'avion s'élance sur la piste, mais des passagers s'aperçoivent, horrifiés, que de l'essence fuit toujours de l'aile. Cette fois, l'inspection est poussée plus loin pour comprendre le bris et les voyageurs perdent une nuit à l'hôtel, avant de finalement s'envoler le 3 juillet.

Après un séjour de deux semaines au Canada, de nouveaux en-

nuis surviennent à l'aéroport de Mirabel, le 16 juillet. Cette fois, c'est un problème d'huile qui empêche le décollage et un autre avion est appelé pour mener les passagers à bon port, en France.

Deux événements isolés, affirme la compagnie Canada 3000. « C'est vrai qu'il y a eu des ennuis mécaniques, ce sont des choses qui peuvent arriver, mais en aucun cas nous n'avons mis la vie des passagers en danger », affirme Angela Saclamaces, responsable des communications.

Mais les passagers, eux, conservent un goût amer de leur expérience et plusieurs avouent avoir

été crispés une bonne partie du vol. « Des retards peuvent faire partie des inconvénients des voyages, mais cette fois, j'ai eu l'impression que notre sécurité n'était pas assurée, surtout que nous avons eu des problèmes à deux reprises », a expliqué Serge Leydet, de son domicile en France.

Il affirme qu'à Lyon, par la grande fenêtre de l'aéroport, les passagers ont clairement pu distinguer sur la piste une flaque d'essence, craignant qu'une étincelle n'embrase le tout. « Même quand nous sommes montés dans l'avion la seconde fois, il y avait une forte odeur », ajoute M. Leydet. Pour

plusieurs passagers, il s'agissait de leur premier vol avec cette compagnie aérienne et ils ont avoué qu'ils avaient perdu toute confiance. « Le problème vient du fait que nous avons vécu deux mauvaises expériences successives, lance Fanny Thomas. J'ai souvent pris l'avion, mais là, pendant tout le vol, j'avais un doute, c'était atroce. »

D'autres songent à déposer une plainte auprès de la compagnie aérienne et auprès de leur agence de voyages, Nouvelles Frontières. Ils veulent être dédommagés. « Je souhaite obtenir une compensation, voire être remboursé intégralement. Les problèmes nous ont causé des retards, certains ont dû appeler en France pour prévenir », lance un autre voyageur, Pascal Philippon.

M^{me} Saclamaces explique que les passagers n'ont qu'à formuler leur plainte à Canada 3000. « C'est du cas par cas, a-t-elle précisé. Nous sommes désolés de ce qui est arrivé, mais ce sont des choses parfois incontrôlables. »

Appel en faveur d'un pédophile

Presse Canadienne

CHICOUTIMI — Charles Cantin, l'avocat du pédophile castré Jacques Corneau, demandera, le 20 septembre, la permission d'interjeter appel des décisions du juge Jean-Yves Tremblay quant à la sentence d'emprisonnement, la peine minimale à purger et la déclaration de délinquant à contrôler imposées à son client.

En s'adressant à la Cour d'appel, l'avocat espère pouvoir faire annuler l'ordonnance qui oblige Corneau à purger la moitié de sa peine de sept ans de pénitencier avant de pouvoir être libéré.

Il y a un an, Jacques Corneau a été condamné à une peine de sept ans d'emprisonnement pour des agressions sexuelles répétées sur une fillette de sept ans et un garçon du même âge. Le juge l'a tenu de purger la moitié de sa peine en vertu de l'article 743.6 du Code criminel canadien. Il lui a aussi interdit à tout jamais de côtoyer des enfants et de se trouver dans des lieux fréquentés par ces derniers comme les parcs et les terrains de jeux.

De plus, Corneau avait été déclaré délinquant à contrôler pendant une période de dix ans. Cela l'oblige à se soumettre à des tests sanguins mensuels pour vérifier la présence ou non de testostérone.

À l'époque, M^e Cantin avait suggéré que son client reçoive une peine de deux ans moins une journée à purger dans la collectivité, avec un encadrement d'un maximum de trois ans par le service de probation. Quant à la Couronne, elle réclamait des peines de huit et quatre ans pour un total de 12 ans de prison.

Quelques mois avant son procès, Corneau avait subi une castration chirurgicale.

Incident à saveur raciste

Presse Canadienne

MONCTON — Un homme de 18 ans a été arrêté, hier, à la suite d'un incident au cours duquel une croix d'un mètre de haut a été brûlée devant la maison d'une famille noire, à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

L'individu sera probablement accusé de crime haineux, a indiqué la police. « C'est un crime susceptible de poursuite en justice. Cette personne pourrait éventuellement faire face à d'autres accusations », a indiqué l'agent Mark Gallagher, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

L'homme a été arrêté à sa résidence, jeudi. Selon l'agent Gallagher, il ne connaît pas la famille et n'a de lien avec aucun groupe raciste. La police poursuit son enquête afin de déterminer si d'autres personnes étaient impliquées dans l'incident, qui s'est produit la fin de semaine dernière.

La famille visée par le geste haineux, les parents et leurs deux enfants, habite la région depuis 1992.

La police a d'abord traité l'incident comme un acte de vandalisme et non comme un crime racial. Le directeur Mike Woods, de la GRC, a indiqué mardi que le corps policier prenait certaines mesures afin de s'assurer que ses membres étaient davantage sensibilisés à ce genre d'incidents.

Depuis son arrestation, l'accusé a présenté des excuses aux propriétaires. Il pourrait faire face à une accusation d'incitation publique à la haine. Considérée comme un crime haineux par le Code criminel, l'accusation n'entraîne aucune sentence minimale.

